J996

Le JOUR

Hebdomadaire national $1

Volume 1, numéro 40,
du 4 au 10 novembre 1977

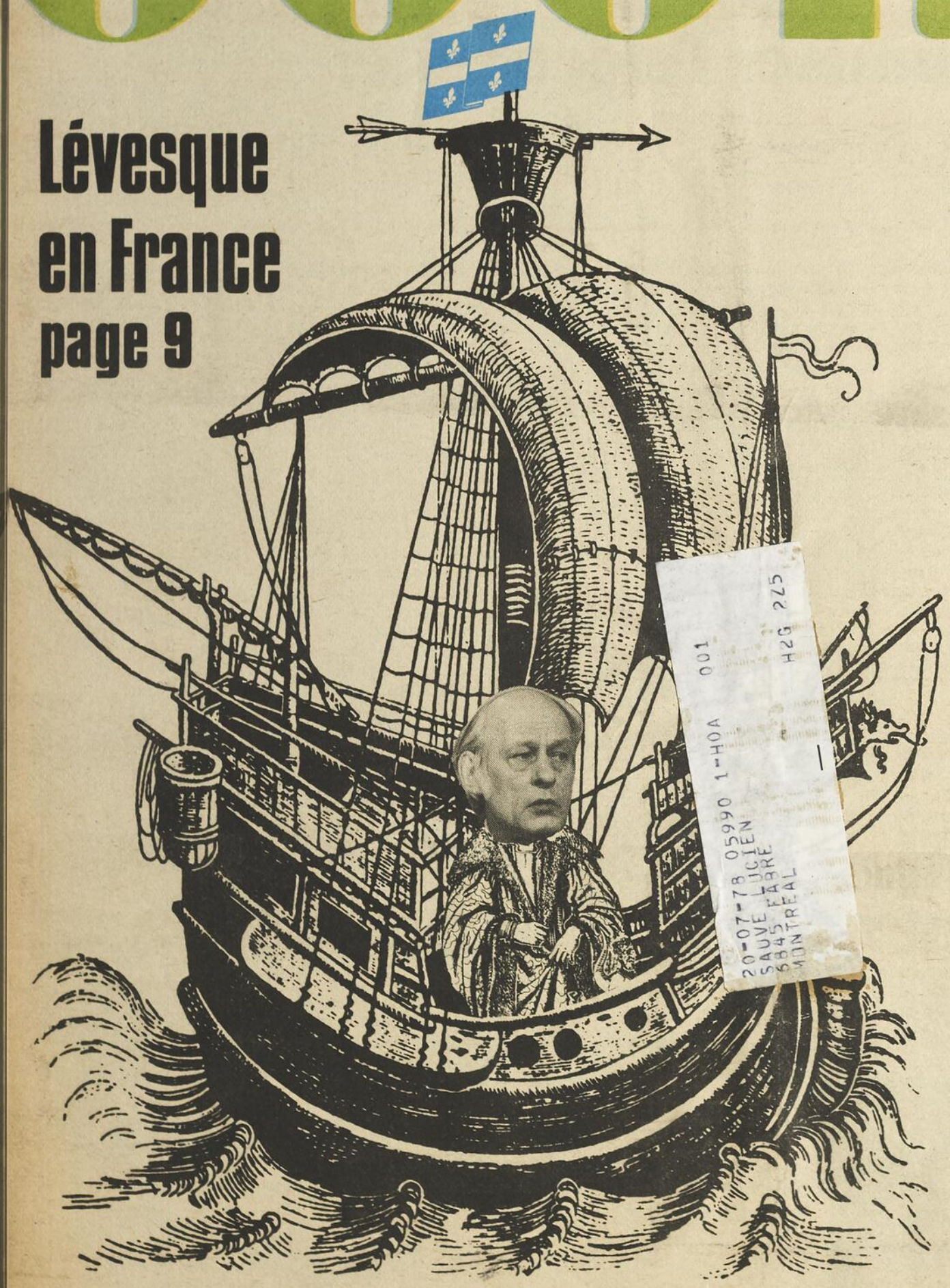

Lévesque en France
page 9

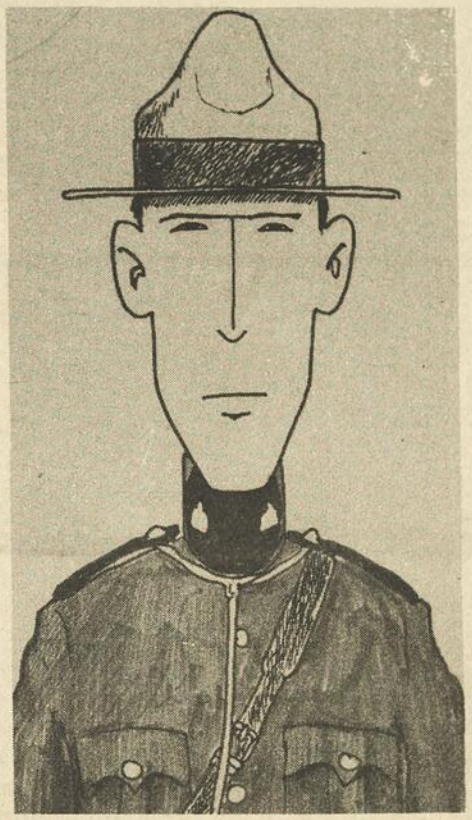

La GRC: une force proprement subversive
page 8

Qui donc contrôle la gendarmerie?
page 10

Pierre Bourgault: lettre ouverte à Pierre Elliott Trudeau
page 23

20-07-78 05990 1-HOA 001
SAUVE LUCIEN
5845 FABRE
MONTREAL
H2G 2

Quand économiser l'électricité?

1

On peut économiser l'électricité en tout temps. Il suffit d'un peu de réflexion pour réussir à éliminer bien des formes de gaspillage. Cependant, il est des saisons et des circonstances où l'on se doit d'être plus vigilant.

2

D'abord, rappelons un fait: les jours de consommation illimitée de l'électricité sont révolus. Il est donc très important d'identifier certaines périodes de haute consommation et de prendre, dans la mesure du possible, les moyens qui s'imposent, pour réduire le gaspillage d'électricité, où et quand il se produit.

3

L'automne et l'hiver, à la fin de la matinée et, surtout, à l'heure du souper, l'électricité est en très grande demande: chauffage, cuisson et éclairage contribuent à créer des heures de pointe où la consommation atteint son plus fort niveau. Ce n'est pas le bon moment pour prendre un bain ou mettre en marche la machine à laver, le sèche-linge ou le lave-vaisselle, toutes choses qui peuvent aussi bien se faire à d'autres heures de la journée.

4

Si votre maison est bien isolée, vous y trouverez un plus grand confort cet hiver... et vous économiserez de l'électricité et des dollars. Et si vous vous absentez pour un certain temps, en vacances par exemple, abaissez le thermostat de quelques degrés et fermez le chauffe-eau.

5

Bien que votre voiture fonctionne à l'essence, elle peut aussi gaspiller de l'électricité... si, par exemple, le chauffe-moteur reste constamment branché, de votre arrivée à la maison jusqu'à votre départ le lendemain matin. Quelques heures seulement devraient pourtant suffire à tout réchauffer.

6

Lorsqu'on fait construire une maison, on doit exiger une isolation thermique satisfaisante et s'assurer que le système de chauffage correspondra aux besoins réels. Autrement, il en résultera un gaspillage d'énergie et d'argent. À surveiller de près: la «qualité isolante» des portes et fenêtres et, s'il y a lieu, l'étanchéité des registres de la cheminée.

7

Quand le chauffe-eau a besoin d'être remplacé, voilà l'occasion idéale pour arrêter votre choix sur un appareil parfaitement isolé et pour le faire installer dans un local chauffé et le plus près possible des points de consommation.

8

Quand tous les membres de la famille décident de prendre leur bain aux mêmes heures de la journée, le chauffe-eau doit alors fonctionner au maximum pour remplacer toute l'eau chaude qu'on en soutire. En étalant les bains (ou en optant pour la douche qui nécessite ordinairement moins d'eau chaude), là encore, vous économiserez l'électricité.

9

Le lave-vaisselle fonctionne plus économiquement lorsqu'il est bien rempli. Le fait d'accumuler vaisselle et ustensiles de plusieurs repas et de les laver en même temps, tard en soirée, réduit le gaspillage de l'électricité.

À la maison comme au travail, l'Hydro-Québec vous invite à utiliser judicieusement l'électricité, en tout temps, mais surtout aux heures de pointe.

Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

le Sommaire du JOUR

Hebdomadaire national

Volume no 1, no 40
semaine du 4 au 10 novembre

Notre page couverture

Faisant à rebours le voyage de Jacques Cartier, René Lévesque reconquiert la France (et le monde?) au nom d'un Québec nouveau. Un câble d'Evelyn Dumas à Paris.

page 9

Conception: Michel Giroux
Jean Gladu
TRICYCLE

Il y aura un an bientôt que les Québécois auront porté au pouvoir le Parti québécois. LE JOUR soulignera la semaine prochaine cet anniversaire avec des textes spéciaux de ses collaborateurs ainsi que ceux de Marcel Rioux et d'Hélène Pelletier-Baillargeon.

Courrier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent ..... pages 4, 6 et 7

Mots croisés ..... page 5

Editorial

La GRC, une force proprement subversive
par Pierre Vadeboncoeur ..... page 8

Canada

Les actes illégaux de la GRC
Mais qui donc contrôle la Gendarmerie
par Michel C. Auger ..... page 10

Québec

Une "première fois" pour le Québec"
par Evelyn Dumas ..... page 9

Le point du Jour
Trois coups dans un ..... page 9

Enquête Keable
De l'abus de langage à l'abus de force
par Jacques Gauthier ..... page 13

Colline parlementaire
C'est la question qui compte; quelle question?
par Jacques Larue-Langlois ..... page 14

Elections municipales
Saint-Jérôme: le président de Tricofil est dans la lutte
par Louis Fournier ..... page 16

Repentigny: Robert Lussier tente un retour
par Claude Lévesque ..... page 16

Les échos du Jour ..... page 17

Témoignage
Des cégeps-machines où "les étudiants doivent étudier"
par Christine Larose ..... page 19

Chroniques

Les miettes
par le petit Poucet ..... page 22

Lettres ouvertes
A Pierre Elliot-Trudeau
par Pierre Bourgault ..... page 23

Où s'en va le parti libéral du Québec?
par Pierre Chaloult ..... page 24

L'air du temps
Chers parents
par le professeur Nimbus ..... page 25

Le sombre vilain ..... page 26

Arts et lettres

Lettres
L'emmitouflé, un récit singulier
par Lise Gauvin ..... page 27

Arts plastiques
Le bedeau nous embête
par Yves Robillard ..... page 28

Théâtre
Les voyagements du théâtre québécois
par Bernard Andrès ..... page 29

Le pop
Hommes de paroles et P'tit sacripant
par Bruno Dostie ..... page 30

Cinéma
Une expérience intérieure: le sexe comme aliénation / libération
par Patrick Straram le Bison ravi ..... page 32

Media
Une télévision à nous, ça presse!
par Roch Côté ..... page 33

Sélections ..... page 34

Musique
Rivages, oeuvre émouvante de Serge Garant...
par Pierre Prévost ..... page 34

Dossier

Les communications seront à nous et cela prendra l'indépendance
par Jacques de Roussan ..... page 36

contact

lundi 7 novembre
20h30

La television de Radio Québec
Montreal 17

René Lévesque en France

Animateur:
Gil Courtemanche

CIEL MF 98,5
Paroles et musique
des gens d'ici

SCANDALE R.C.M.P.

POSTER 24" x 40"
Reproduction d'un poster de la dernière guerre:
"SILENCE, L'ENNEMI GUETTE VOS CONFIDENCES"
avec sigle de la G.R.C. altéré pour lire
"MAINTIENS LA DROITE"
Prix $3.95 port payé
(Ajoutez 8% taxe)
QUANTITÉ LIMITÉE

Prix spéciaux pour groupes et détaillants... Achats en quantité.
Devenez distributeur pour votre région.
Commandez dès maintenant. Chèque visé ou mandat,

LES ENTREPRISES JURIS
c.p. 1204
Station H Montréal H3G 2N2

Mobilier d'autrefois

Meubles québécois de
fabrication artisanale.

André Martel
(514) 453-7474

1155 Boul. Perrot
Ile Perrot, P.Q.

courrier

M. de Belleval

J'ai été très étonnée et déçue à la lecture de l'article de Jacques Larue-Langlois dans "LE JOUR" du 21 octobre dernier, de la superficialité de vos appréciations des conséquences pour vos employés de la réforme que vous proposez dans la loi 53.

Vous savez sans doute que la Fonction publique est une immense machine administrative comportant quelque 60,000 employés, quelque 3,000 patrons. Cette particularité mérite qu'on s'y attarde.

Je n'essaierai pas de vous faire croire que les 60,000 fonctionnaires sont "compétents, francs et loyaux", mais de grâce, ne me dites pas de votre côté que les 3,000 patrons sont tous "compétents, francs et loyaux" et bons gestionnaires. Comment alors pouvez-vous penser que les syndicats considéreraient comme un point mineur que les pouvoirs du ministre en matière de mesures disciplinaires, de suspension, rétrogradation, révocation ou destitution pour insuffisance professionnelle (art. 3) soient délégués à tout sous-ministre ou dirigeant d'organisme. D'autant plus que selon l'article 28, le seul recours permis sera celui devant la Commission de la Fonction publique dont les membres actuels sont reconduits dans leur mandat et qui n'a que des pouvoirs de formuler des recommandations aux autorités compétentes.

Monsieur le ministre, je vous signale que ces points que vous qualifiez de "relativement mineur" sont d'une importance extrême pour les employés. Lorsque l'on a été fonctionnaire pendant quelques années, il est impossible d'avoir confiance en un tel mécanisme.

Tout d'abord, comme vous l'admettez vous-même lorsque vous voulez changer le système actuel de promotion, la procédure de choix de cadres de la Fonction publique laisse quelque peu à désirer pour ne pas dire qu'un grand nombre accèdent à des postes de cadres par le truchement de concours "pactés". Malheureusement, la réforme que vous proposez ne corrigera pas cette situation car comment ce nouveau système pourra-t-il faire autrement que de confirmer que vos amis aient plus de mérite que vos ennemis? Vous comprendrez que cette question nous intéresse car ce sont eux, nos patrons, à qui vous confiez ces pouvoirs de vie ou de mort sur notre carrière. Et je sais par mon expérience d'agent de grief au Syndicat des professionnels que lorsqu'un patron a posé un geste malheureux et même carrément injuste envers un de ses employés, il est rarissime que la situation puisse être corrigée plus haut dans la hiérarchie, honneur de patron!! Et nous n'aurons plus de recours devant un arbitre choisi par les parties, de contrer ces décisions qui sont parfois tout à fait injustifiées! Ce n'est pas un point mineur, monsieur le Ministre.

Quant à votre prétention que la nomination des membres de la Commission par l'Assemblée Nationale constitue la garantie d'impartialité absolu de ceux-ci, vous n'auriez pas dit la même chose du temps des libéraux et quant à nous, le langage que vous tenez sur la Fonction publique est tellement semblable à celui que tenaient les libéraux, que nous n'avons pas confiance. C'est là le problème essentiel de la Fonction publique: elle n'a plus confiance.

Il y a seulement un an, nous du Syndicat des professionnels du Gouvernement du Québec, avons mené une bataille féroce contre la rétrogradation, idée lumineuse d'Oswald Parent qui détestait les fonctionnaires. Nous avons réussi à faire en sorte d'obtenir dans notre convention collective que la rétrogradation ne pourrait pas constituer une vengeance de patron contre ses employés, et voilà que vous nous arrivez avec la rétrogradation dans votre loi, et qu'en plus, vous introduisez une nouvelle notion de révocation ou destitution pour insuffisance professionnelle, définie évidemment par nos patrons, et tout cela sans appel devant un arbitre impartial. Dois-je vous rappeler qu'une loi n'est pas "grieffable"?

Monsieur le ministre, je me permets de vous signaler que ce n'est pas nous mais plutôt vous qui avez oublié le 15 novembre. La signification du 15 Novembre n'était pas de changer Oswald Parent pour Denis de Belleval pour qu'il fasse pareil ou pire mais de faire en sorte que la vie au Québec et pour nous le travail au service du Québec soient meilleurs, que les individus ne soient plus méprisés et traités comme des ennemis mais que nous puissions tous participer au meilleur de nos possibilités au développement du Québec.

Le débat qui s'amorce en Commission parlementaire ne laisse pas présager que la réforme de la Fonction publique est considérée comme un problème sérieux. D'un côté, la bureaucratie de la Fonction publique représentée par

À LA DEMANDE GÉNÉRALE,
LA Mini
REPREND SON AIR DE JEUNESSE!

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX:
1 GROS LOT $50,000 (SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET)
$5,000 (NUMÉRO COMPLET)
$500 (4 DERNIERS CHIFFRES)
$100 (3 DERNIERS CHIFFRES)
TOUJOURS 50¢
LA Mini SE RAJEUNIT

La grille libérée No 39

par René Tellier

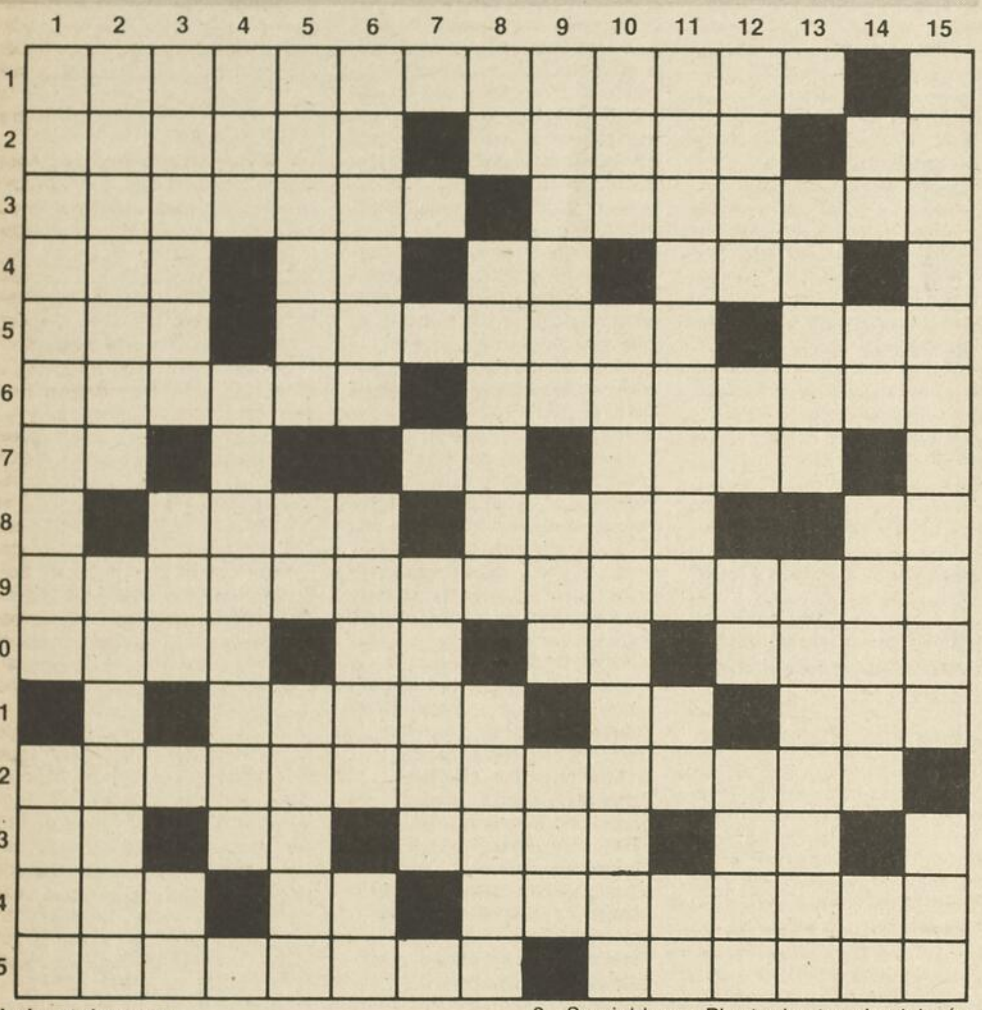

Horizontalement:

1—Titre d'une mélodie de Stéphane Venne interprétée par une chanteuse de chez nous (3 mots).
2—Il contient des phalanges — Dernier roi de Troie — Espace de temps.
3—Découvreur des bacilles de la lèpre — Se plaignît pour rien.
4—Terre employée en peinture — Sur une enveloppe, pour distribution locale — Messieurs — N'admit pas.
5—Entendu à Acapulco — Pour les bandits — Nom de plusieurs papes.
6—Ne devrait pas logiquement faire partie du Royaume-Uni — Commune belge sur la Dommel.
7—Divinité égyptienne — Note de musique — Dis que c'était faux.
8—Il ne convient pas de l'être trop de soi-même — Retirée — Peut mener loin.
9—Titre d'une chanson de Ferland au répertoire de notre interprète (Je ... 3 autres mots).
10—Toujours trop courts — Fille du premier roi d'Argos — Des Ecoles chrétiennes — Le point du jour.
11—Il garnit l'extrémité de l'épée — Article — Quand le paternel la serrait, il fallait filer doux.
12—Chanson de Pierre Létourneau qu'interprète notre artiste (Les ... 3 autres mots).
13—Article simple — Vient de rire — Il a des mâchoires de fer — Consonnes.
14—Elle cherche à régler les problèmes de l'Afrique (sigle) — Préposition — Passionnées.
15—Droit d'usage, non de propriété — Ancienne ville de Mésopotamie.

Verticalement:

1—Titre d'une oeuvre de Robert Gauthier, chantée par notre vedette (2 mots) — Imprécis comme le projet des fédéralistes.
2—Elle contient une enclume et un marteau — Exposées en vente.
3—Serviables — Plante des terrains laissés sans culture — Article contracté.
4—Possessif — Instrument pour sasser.
5—Ruban — Béryllium — Imiter le postier.
6—Eduquer — Comme les nations à New York — Sans artifices.
7—Réunit pour longtemps.
8—Sur la plaque du notaire — A la source du tapioca — Célébrât.
9—Maladie du rein — A cinq heures, à Londres — A travers.
10—Vent — Prénom et nom de notre merveilleuse interprète.
11—Serait-il possible que vous le fassiez à la LOTO? — Agence américaine — Diminutif d'un prénom.
12—Sentiment souvent exprimé dans les chansons — Pennsylvanie (abréviation) — Sodium — Pas acquis.
13—Données par l'évêque — Francs.
14—Fleuve côtier de France — Pronom personnel — Souffrir — Vient d'être.
15—Elles maintiennent séparé ce qui doit l'être (terme de ... construction) — Emploie.

Solution du no 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	A	C	H	A	R	R	E	T	T	E	■	C	E	P
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	■	P	E	R	L	A
3	F	I	L	I	A	L	E	■	R	A	I	N	E	■	P
4	E	C	O	T	■	A	L	I	M	E	N	T	E	R	A
5	T	A	N	■	E	C	L	A	I	R	E	R	■	O	B
6	E	L	I	S	■	H	E	N	N	I	■	E	S	S	O
7	D	E	S	O	L	E	■	A	A	E	■	S	A	N	S
8	U	S	E	S	■	R	A	■	I	N	V	■	L	Y	S
9	R	■	R	I	C	A	N	E	S	■	I	C	I	■	■
10	O	C	■	E	H	■	T	N	O	■	T	O	N	A	L
11	I	R	I	S	A	■	R	E	N	D	■	T	E	R	A
12	■	I	A	■	C	L	E	F	■	A	■	N	■	E	N
13	J	A	C	Q	U	E	S	F	E	R	R	O	N	■	U
14	E	I	■	U	N	E	■	E	N	D	U	I	R	A	I
15	U	S	N	E	E	■	E	T	■	E	T	R	O	I	T

LE JOUR

Président du conseil d'administration
Bernard Carisse

Rédacteur en chef
Evelyn Dumas

Directeur administratif
Antonio Bertrand

Rédaction
Michel C. Auger, Roch Côté, Michel Forrest, Jacques Larue-Langlois, Lucille Lecompte, Claude Lévesque

Collaborateurs:
Bernard Andrès, Colette Beauchamp, Réjean Beaudoin, Pierre Bourgault, Pierre Chaloult, Bruno Dostie, Louis Fournier, Pierre Fréchette, Lise Gauvin, Pierre Harvey, François Hébert, Jacques Hurtubise, Louis Jolin, Pierre Lamonde, Pierre Prévost, Yves Robillard, Patrick Straram le Bison ravi, Pierre Vadeboncoeur.

Caricature:
Guy Badeaux

Conception de la page couverture:
Michel Giroux, Jean Gladu.

Publicité
Nationale:
Normand Senay
Locale:
Lise Boulet, Yves Courville, Robert Pepin

Service du tirage
Suzanne Martin

Comptabilité
Ginette Couturier

Secrétaire - réceptionniste
Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: $50 par année, $25 pour 26 semaines. A l'étranger: $60 par année, $30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821 ISSN 0703-699X

On s'abonne?

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

LE JOUR

1435, rue Bleury
local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

TEL _____ Code postal _____

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant $1. par exemplaire.

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

$25.00 pour 26 semaines

$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

MAGASIN SERVICES - CAMPUS

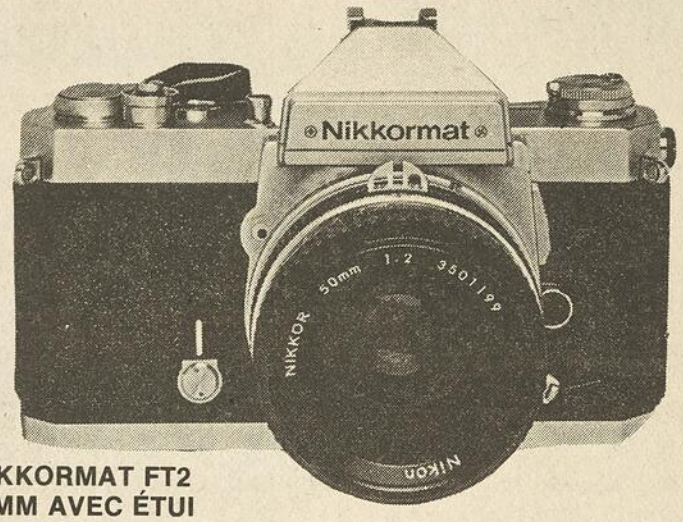

NIKKORMAT FT2
50MM AVEC ÉTUI
$284.95

SPÉCIAL
MATÉRIEL
PATERSON
POUR LA
CHAMBRE
NOIRE

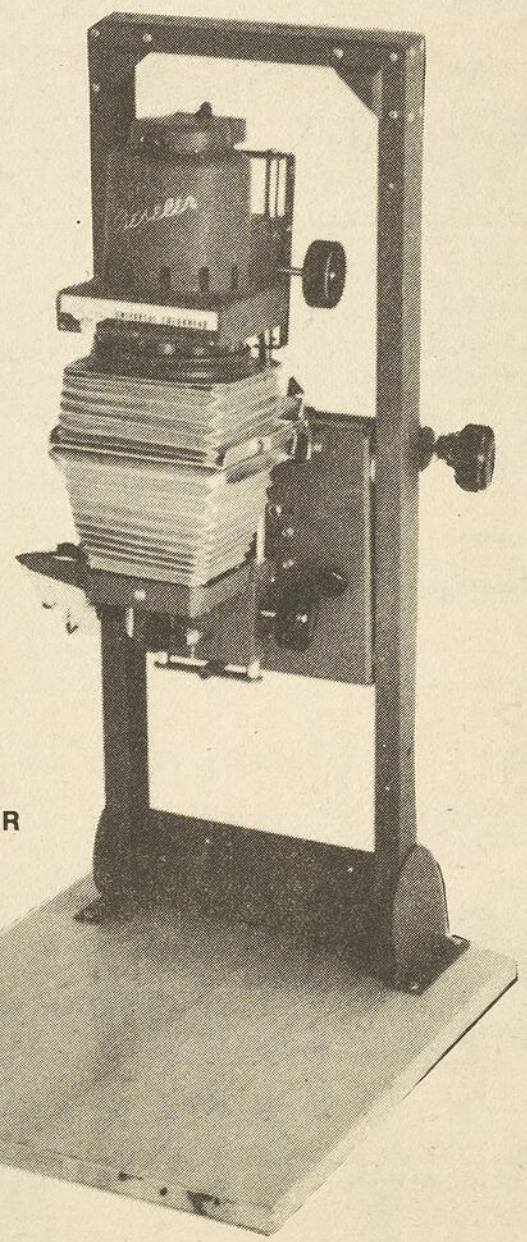

AGRANDISSEUR
BESELER 230
$334.95

MAGASIN SERVICES-CAMPUS
2332, BOUL. EDOUARD-MONTPETIT,
739-3405 — 739-2049
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI-MARDI-MERCREDI
9H30 @ 20H45

AGFA — VELBON — ASAHI — PENTAX — CANON — HASSELBLAD — KONICA — MINOLTA — UNICOLOR — MAMIYA — NIKKON — OLYMPUS — KODAK — BRAUN — METZ — IL FORD — BESELER — OMEGA —

— DÉVELOPPEMENT ETCO — SOLIGOR — TAMRON — PATERSON —

courrier

vous, adopte une attitude très rigide et de l'autre côté les parties d'opposition qui n'ont pourtant pas un bilan très positif à étaler en cette matière, se servent de nous comme otages politiques.

Monsieur le ministre, je veux encore croire que la Fonction publique est essentielle au développement du Québec et que les hommes et les femmes qui y travaillent sont profondément engagés envers les québécois. Il faudrait leur redonner confiance et courage de continuer et cesser de nous "charrier" et de nous menacer constamment. Ce n'est pas ainsi que vous nous donnerez l'envie de travailler. J'espère sincèrement que vous nous permettrez de réfléchir avec vous sur le sens du service public, et qu'ensemble nous pourrons élaborer un projet de réforme qui correspondra à l'évolution du Québec actuel.

Hélène Guay
Syndicat des professionnels du Gouvernement du Québec

Lettre à M. Trudeau

Par la présente, nous, les signataires de cette lettre, vous demandons expressément d'intervenir de façon urgente auprès de l'ambassade du Chili au Canada et auprès de la Junte Militaire Chilienne afin d'obtenir la mise en liberté de Monsieur Arturo Vilavella, ingénieur mécanicien, et dirigeant de la classe ouvrière chilienne (membre de la Commission Politique du MIR).

Arrêté et fait prisonnier en mai 1974, M. Vilavella, qui était blessé, a été opéré et torturé pendant l'opération à l'hôpital des Forces Aériennes de Santiago. Des informations récentes de la Résistance chilienne nous apprennent qu'il est maintenant à l'hôpital du Pénitencier de Santiago, que les Forces Aériennes refusent de remettre son dossier médical, et que dû à la non-application de traitements médicaux adéquats il y a danger grave et imminent pour sa vie.

C'est un fait connu que la dictature militaire de ce pays a fait de l'assassinat, de la torture, du viol et de la persécution une pratique quotidienne, transgressant ainsi les principes les plus élémentaires des Droits de l'Homme.

Nous croyons que le Canada, en tant que pays respectueux des valeurs démocratiques, doit promouvoir un effort diplomatique pour sauver la vie de M. Vilavella, ainsi que de nombreux autres prisonniers politiques reconnus et non-reconnus par la dictature militaire chilienne.

Nous demandons donc, que le Gouvernement du Canada intervienne auprès de la Junte Militaire chilienne pour que, dans le cas de M. Vilavella:

1 — l'hôpital des Forces Aériennes remette sa fiche médicale, et qu'il reçoive un traitement médical adéquat;

2 — qu'il soit mis en liberté, avec permission de quitter le pays pour recevoir les traitements médicaux nécessaires.

Nous demandons également que le Canada manifeste publiquement son intention de lui accorder un permis de séjour au Canada.

Attendant une réponse de votre part, nous demeurons,

Signataires:
André Berthelet, Kenneth George, Gaetan Lebeau, Arnold Bennett, Michael Fainstat, Ginette Keroack, Raymond Bourget, Marius Minier, Thérèse Daviau-Bergeron, Phidyme Tremblay, Marcel Morin, John Gardiner, Paul Cliche et Jean Roy, du Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM).

André Berthelet

Les singeries du canal Rideau

Première singerie: la doublure d'une enquête. — N'eût été l'explosion de la bombe à Samson, l'affaire du raid sans mandat de la police et du GRC à l'Agence de presse libre serait demeurée cachée dans l'ombre comme cela se passe dans la basse pègre. Mais il y eut ce malencontreux pétard à la Nixon susceptible d'ébranler et de faire choir rien de moins que la présidence. Comment expliquer autrement la première enquête menée si étrangement qui allait aboutir au procès de coupables amnistiés pour ne pas dire félicités? C'était reprendre à zéro. Une surprise désagréable l'attendait. Au lieu de lui apporter une franche et entière collaboration, le solliciteur général du Canada allait s'appliquer à lui mettre des bois dans les roues. Quelle conduite étrange qui donnait à réfléchir! C'est qu'on n'était plus en 70 alors qu'à la demande du procureur de la province, Ottawa allait dépêcher son armée pour assiéger et occuper le Québec. Evidemment cette fois-là, la gendarmerie royale n'était pas en cause, et l'on ne se gêna pas pour arrêter et fourrer au clou une foule de victimes innocentes. Mais aujourd'hui les choses étaient différentes. Car il s'agissait d'une sorte de stripteese, un déculottage en règle de la police et de la gendarmerie royale du Canada. Il importait d'y aller avec des gants blancs. Pour ces officiers pris la main dans le sac, le Procureur Général allait invoquer des raisons d'état et de sécurité nationale. Bien plus, on allait à Ottawa instituer sa propre enquête pour aller au fond des choses, sans doute exhiber des documents ultra-secrets qu'on a refusé de refiler au procureur de la province pour mieux servir les intérêts d'une justice qu'on juge sienne. Autrement que vient faire le grand frère dans cette galère, sinon faire le singe?

Seconde singerie: la doublure d'un référendum. — Tous conviendront que l'idée de tenir un référendum sur l'indépendance du Québec n'a pas germé dans l'esprit des grands du canal Rideau. Bien au contraire, cette folle idée de l'équipe péquiste portée au pouvoir les a choqués terriblement, étant donné qu'elle s'était fait élire pour gouverner la province dans la légalité et les cadres de la constitution canadienne. Elle n'avait qu'à s'en tenir à son mandat. En tout cas, on se jurait bien

COMPOSEZ 721-4941 ET FAITES UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE!

poitras automobiles et frères inc. montreal
PIECES & SERVICE
2619 boul. ROSEMONT
721-4941
AMC

d'ignorer une mesure qui appartenait à une maison de fous. Entretemps, la folle équipe après avoir juré serment de fidélité à la reine, s'entraînait à gouverner en adoptant de petites lois innocentes, comme la loi 101, celle du salaire minimum, la loi anti-scab, des projets comme l'assurance-automobile et tutti quanti, des mesures insignifiantes mais fort populaires. On semblait oublier le référendum. Il fallut que l'opposition se charge de le rappeler au gouvernement, tout retard dans sa divulgation étant de nature à nuire à l'économie, à faire fuir les capitaux, effrayer les oiseaux-migrateurs qui n'attendraient pas jusqu'à l'automne pour voir la neige tomber.

Pendant ce temps, les grands du canal se remémorèrent le truc employé par le premier ministre au temps de la guerre pour se faire relever d'imprudentes promesses faites au Québec au sujet de la conscription en instituant un référendum à l'échelle nationale qui noierait les non du Québec dans la masse des oui anglophones. Pourquoi ne pas recourir à ce tour pendable qui avait si bien fonctionné sous l'égide du grand retors Mackenzay King, le roi du rock. Ainsi on noierait dans l'oeuf le projet d'indépendance du Québec tout en compromettant de belle façon l'avenir du Parti péquiste, un Parti sans passé et sans histoire.

Et voici qu'à l'occasion de la visite de la reine et de l'ouverture du Parlement, les grands du canal accouchèrent d'une autre idée géniale. Pourquoi ne pas instituer eux-mêmes un référendum au Québec bien supérieur en qualité et en clarté à celui des Péquistes; un référendum qui ne laisserait lieu à aucune porte de sortie; un référendum qu'on s'engagerait à honorer et à respecter; un référendum comme n'en auraient pu rêver les Québécois, assorti d'une seule question, mais quelle question à savoir: "Braves Québécois, voulez-vous votre totale indépendance?" Et voilà le chat sorti du sac. Autrement à quoi rimerait, je vous le demande, un référendum parallèle institué par les grands du canal, sinon à faire les singes?

Atcher Rajotte
Ste-Clotilde d'Arthabaska, P.Q.

Un référendum pan-canadien: Pourquoi pas?

Le gouvernement fédéral songe à un référendum pan-canadien: pourquoi pas? Cette attitude prouve tout simplement que le gouvernement canadien s'attend à ce que le Parti québécois remporte son référendum ce dont pour un je n'ai jamais douté. Cependant, de par son idée de référendum pan-canadien, le gouvernement fédéral renforcirait l'option souverainiste. Il y a donc lieu de se réjouir d'une telle initiative. L'idée d'un référendum pan-canadien aura tout simplement pour effet de mécontenter les Québécois, qu'ils soient indépendants ou fédéralistes car jamais les Québécois n'accepteront que ce soient des citoyens de l'extérieur qui décident de notre avenir. Ainsi donc, la guerre amorçée entre le fédéral et le provincial sur le référendum pourrait finalement faire basculer dans le clan souverainiste des citoyens qui autrement auraient accordé leur préférence à l'option fédéraliste. Entre-temps, sans perdre de vue l'étape du référendum, il y aura lieu pour le gouvernement actuel de multiplier les contacts avec les pays étrangers lorsque les Québécois auront signalé leur "oui" à l'option souverainiste.

Pour ce qui est du groupe Trudeau, au lieu de perdre leur temps à combattre l'option souverainiste, qui, tôt ou tard se réalisera, il serait préférable qu'ils préparent également l'après-référendum en préparant les esprits canadiens à une telle éventualité et l'opinion internationale. C'est à mon avis, la meilleure alternative pour l'actuel groupe de députés qui oeuvrent à Ottawa. Au lieu de combattre inutilement l'option souverainiste, ces Québécois auraient avantage à se pencher plus sérieusement sur le mécanisme d'association et à préparer l'opinion canadienne au refus ou à l'acceptation de cette association. Le groupe Pépin-Robarts pourrait jouer un rôle utile lors de cette association s'il s'emploie à en étudier les mécanismes possibles plutôt qu'à combattre l'option souverainiste. Les députés, qui se disent Québécois, à Ottawa, pourront prouver leur utilité et seront certes utiles s'ils mettent l'accent sur cette seconde partie du projet souverainiste. Autrement, l'histoire ne retiendra certes pas grand'chose de leur passage à Ottawa. Ce sont les mêmes conseils que j'émettrais à l'égard de l'un de mes anciens professeur Keith Spicer qui semble au cours des derniers mois avoir perdu les pédales. Ses crises d'adolescence semblent maintenant terminées et il ne voit plus à rire. Il s'est soudainement rangé selon ses intérêts et il rêve d'un après référendum avec un Canada renouvelé. C'est drôle, mais les gauchistes anglophones basculent toujours à droite lorsque les options deviennent de plus en plus populaires auprès de la population francophone. Il est à espérer que maître Spicer reviendra sur terre et qu'il s'emploiera à préparer un après-référendum qui tienne compte de l'association.

Finalement, c'est drôle d'entendre les libéraux provinciaux de ce temps-ci. A les entendre parler on a l'impression que tout allait bien lorsqu'ils étaient au pouvoir. A ce que je sache, le taux de chômage était loin d'être nul. Plus encore, le gouvernement a même profité de l'occasion pour modifier la définition du chômeur lors de leur règne, autrement le taux aurait été encore plus élevé. C'est depuis ce temps qu'on parle d'ailleurs de personnes à la recherche d'emploi. Y a même un farceur dans cette équipe là, un dénommé André Raynauld qui avait promis un taux de chômage de zéro pour le début des années 1980: une autre façon de nous dire que le fédéralisme irait bien, mais plus tard. Pauvre Raynauld, la population a vite fait de le classer selon sa valeur: député de l'opposition. C'est le même gars qui voulait développer la province en mettant l'accent sur une seule région. A ce que je sache il n'a jamais osé en parler aux citoyens du Lac St-Jean sinon il se serait certes fait recevoir avec une brique et un fanal. D'ailleurs, pour le grand déplaisir de M. Raynauld, des pays comme l'Allemagne et même l'Ontario se sont développés à partir d'un ensemble de pôles de développement et non pas en mettant tous leurs oeufs dans le même panier.

Jacques Boucher
St-Fulgence, P.Q.

J

Les bons vins français qui séduisent les connaisseurs sont loin d'être toujours les marques les plus connues.

Le sage—qui aime et connaît vraiment les meilleurs crus, préfère le plus souvent des vins français mis en bouteilles par des petits viticulteurs.

Ces vins sont élevés avec le plus grand soin par des artisans qui y mettent tout le temps qu'il faut. C'est souvent plus long. Mais c'est plus vrai.

En voici quatre, et des meilleurs. De véritables trouvailles. Et, chose curieuse, leur prix est plus qu'abordable.

LES TROUVAILLES DU SAGE

DES
RENAULT 5L 1977
POUR $3,495.00*!
(pneus Michelin et antirouille inclus)

Livraison immédiate
Financement bancaire sur les lieux
Voitures de Courtoisie gratuites

RENAULT

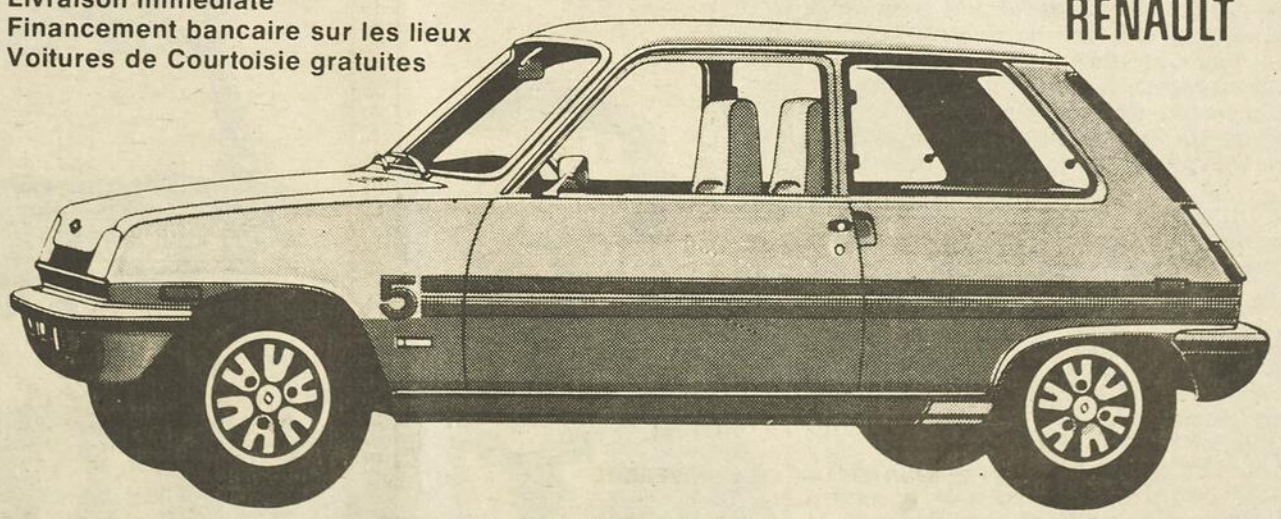

Automobiles
Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire
Renault des Québecois

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)
MÉTRO VIAU
254-9971

*Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

éditorial

La GRC, une force proprement subversive

Plusieurs étaient persuadés depuis dix ans, à la CSN, que la police politique existait et qu'elle prenait d'année en année une plus grande ampleur. La mission générale d'une telle police, selon cette vue, était à la fois anti-québécoise, anti-syndicale, et anti-démocratique de diverses façon. On avait acquis la conviction, depuis 1968 ou 1969 surtout qu'elle accomplissait simultanément des centaines de petites missions particulières, avec le concours de centaines de petits agents ne faisant pas partie de la force officielle. On pensait que des opérations générales expliquaient ces multitudes d'actions particulières. On était convaincu que ces opérations visaient non seulement à obtenir des renseignements sur les activités illégales de certains groupes et à empêcher si possible la commission d'actes criminels, mais bien davantage (et en tout cas avec une toute autre envergure) à agir directement, abusivement et dans une illégalité mettant en cause le principe démocratique lui-même, sur les événements, sur les masses, sur des associations, sur des mouvements, sur des partis politiques, tous parfaitement légitimes, en un mot sur la chose politique, en infléchissant, en faussant et au besoin en supprimant ce qui était réputé nuire...

Un épais mystère de cette nature recouvre l'histoire d'au moins les dix dernières années au Québec. L'infiltration que l'on devinait paraissait très considérable. L'action d'agents provocateurs de même. De fait, des mouvements et des partis avaient été subvertis, rendus odieux, affaiblis, exténués jusqu'à l'extinction. Ces effets répétés semblaient fort étranges, de même que bien des événements moins importants qui arrivaient. On avait de tout cela des indices, mais de preuve formelle jamais ou presque, car il n'y a jamais eu de contre-espionnage au Québec, et à vrai dire les syndicalistes restaient à propos de tout cela relativement peu anxieux, vu que leur action était ouverte.

Les révélations récentes confirment un peu les conjectures dont il était alors question, mais en effleurant à peine les choses. Quand bien même on découvrirait dix autres cas de crimes policiers et qu'on en ferait la preuve irréfutable on n'aurait pas pour autant posé certaines questions ni résolu l'énigme principale. Même si l'on établissait une relation de responsabilité administrative ou institutionnelle, voire un lien de causalité plus ou moins directe, entre un certain nombre de folies de la flicaille et deux ou trois ministres du Cabinet Trudeau, le gouvernement libéral serait mortellement touché; c'est fort possible, mais on n'aurait pas encore forcément mis en relief l'essence, les dimensions, les objectifs derniers des opérations, le système... L'opposition fédéraliste à Ottawa triompherait, mais elle concentrerait l'attention sur le connu, qui aurait assuré sa victoire, et du même coup, comme fédéraliste, elle récupérerait l'événement en le neutralisant par un changement de pouvoir. (La découverte d'un micro sous le coussin d'un député conservateur laisse entendre que l'on espionnait d'une âme égale partout au Canada, y compris sous le derrière de l'establishment... C'est quelque peu suspect. Diversification de l'intérêt, dilution des hypothèses, diversion?... Tout ce qu'il y a de fédéraliste au Canada va s'efforcer de détourner une attention par trop rivée sur le Québec dans cette affaire).

Or, quand il y a une police politique, il y a nécessairement une politique de cette police politique. Il serait capital de déterminer ce qu'elle était. L'ampleur des effets observés laisserait à elle seule supposer que cette police, loin d'être seulement une police ordinaire ou même une simple et quelconque police politique chargée de traquer des criminels politiques fussent-ils en puissance, était peut-être, aussi, une politique directement et activement subversive, c'est-à-dire directivement et activement employée à subvertir le processus démocratique légitime et légal. Dans cette conjecture, qu'est-ce que ce pouvait être que cette machine? Quels étaient ses effectifs réguliers et irréguliers? Où étaient-ils? Qu'est-ce qu'elle cherchait à faire tomber? Que faisait-elle dans ce but et comment? Mais si quelque réalité justifiant pareilles questions existait, alors une politique de la police politique existait aussi en haut lieu, à plus forte raison. Ce crime n'aurait aucune mesure avec un vol de dynamite ou l'incendie d'une grange. Dans cette perspective, il est assez dérisoire de se demander si tel ministre savait d'avance ou aurait appris après coup tel ou tel méfait de sa police politique, car les ministres ont la réputation, tout à fait fondée, de ne pas allumer la mèche d'une bombe qu'un agent de la paix à l'occasion peut faire sauter.

La question essentielle revient à se demander si la GRC fut, depuis dix ans, au Québec, avec mandat, selon une politique déterminée par le gouvernement, une police proprement subversive. Les politiciens à Ottawa n'ont pas l'air de trop se le demander.

Une réponse affirmative, quoique hautement improbable, constituerait une telle provocation qu'il est absolument impérieux, tout de suite, en ce moment même, de décider, d'avance, de ne pas y répondre autrement que par une détermination dix fois accrue mais toujours aussi calme de poursuivre notre chemin démocratique. Il n'y a rien de plus fort. Mais sans cette réponse, il faut continuer de rester maîtres de nous-mêmes. Quand la température est haute, quoiqu'il arrive, il est capital de garder la tête froide.

Pierre Vadeboncoeur

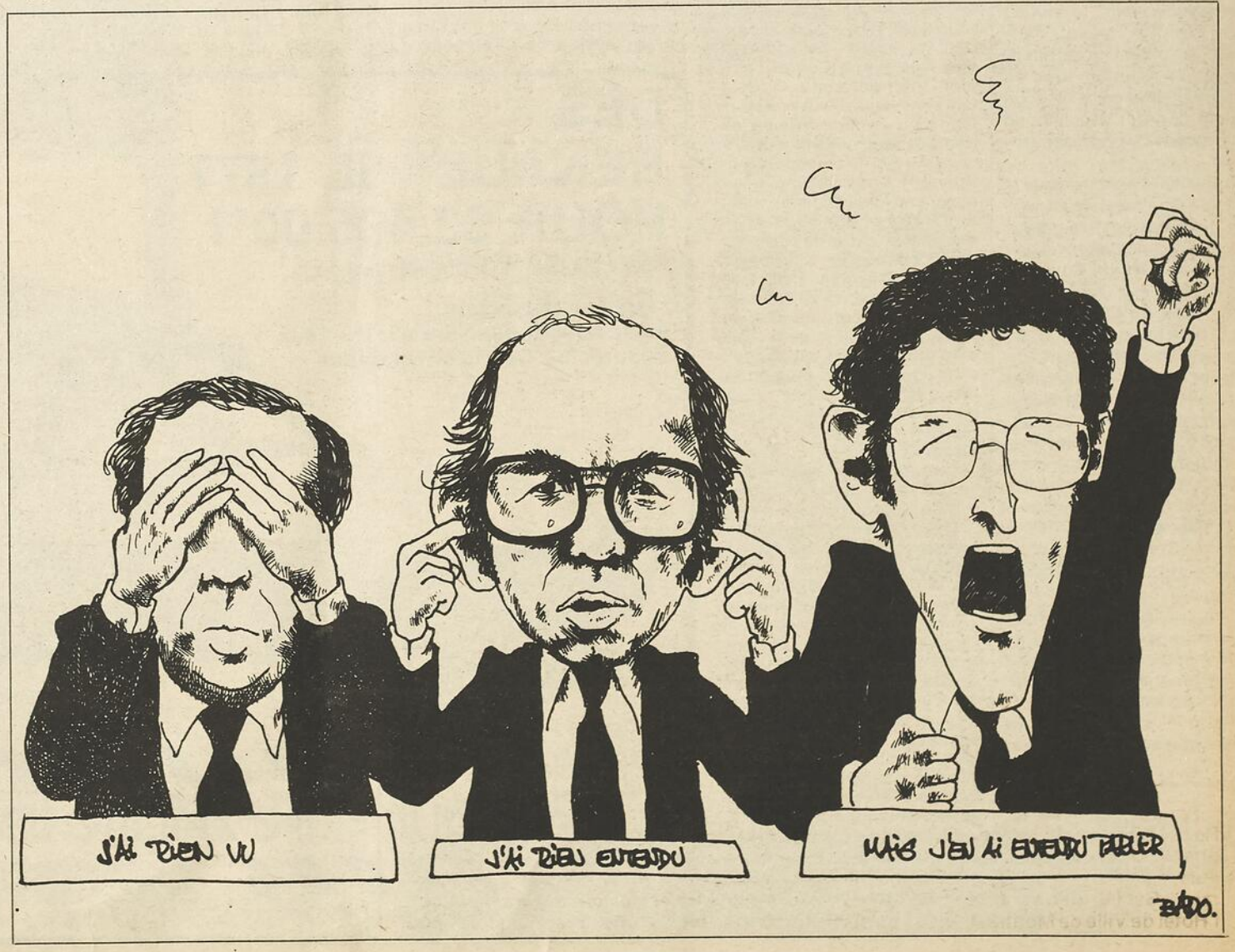

photo Marthe Blackburn

A Colombey, mardi, le premier ministre Lévesque se recueille devant la tombe du général de Gaulle.

Une "première fois" pour le Québec

par Evelyn Dumas

Paris — La visite de M. René Lévesque en France a pris un éclat étonnant. Depuis le célèbre cri du général de Gaulle, au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal, le Québec s'était surtout fait connaître de la masse des Français par ses ambassadeurs culturels, de Vigneault à Diane Dufresne. Cette fois, une image politique est transmise et malgré l'insistance de M. Lévesque à rappeler la continuité dans les échanges franco-québécois depuis seize ans, et malgré l'ironie et les airs blasés dont s'était muni au départ même les représentants de la presse québécoise, l'impression qui se dégageait déjà jeudi midi ici c'est vraiment celle d'une "première fois" pour le Québec en France et dans le monde.

Hier matin, un journaliste anglophone demandait à M. Lévesque ce que ferait la France si le Parti québécois gagnait le référendum. "Il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas dire," a-t-il

le point du jour

Trois coups dans un

Dans un des films de Pierre Perrault sur les gens de l'Ile-aux-Coudres, le vénérable monsieur Tremblay lit avec émotion le récit de Jacques Cartier sur sa découverte du Saint-Laurent et de l'Ile-aux Coudres en particulier. Plus tard, on voit le même noble vieillard en France, au village de ses ancêtres, comme bouleversé, devant le registre de mariage de ces derniers.

C'est dans ce même film qu'on voit des Bretons creuser le sol pour retrouver de quelconques fondations. Quand on n'a plus de pays, on creuse. Comment ne pas songer aussi à ces Racines de l'auteur noir américain Alex Haley?

Sauf pour quelques espèces de snobs, des images comme celles que nous venons de dire surgissent d'un certain inconscient historique à propos du voyage de M. René Lévesque et de l'accueil que la France lui a fait. Cet accueil, ces cérémonies, ces sortes de grands gestes qu'il arrive à l'histoire officielle de faire, sont parfois émouvants. C'est parce qu'ils ont, quoiqu'on dise, un sens profond, un sens d'ailleurs aisément méprisé des esprits secs mais toujours admirablement compris par le peuple, qui entend les choses révélées par les symboles et par les liturgies. Il y a des moments pour ces derniers. Il ne faut pas omettre ces moments, sans quoi l'on risque de tomber irrécupérablement dans l'abstraction et d'en arriver à prétendre construire un monde divorcé de son âme, ce que l'histoire dira probablement que ce fut à la fois l'erreur capitale, le drame et la fin de Pierre Trudeau.

Prenons donc acte de ce qui s'est passé cette semaine à Paris comme d'un geste politique au sens précis et fonctionnel, et en même temps comme d'une parole politique au sens très large, pleine de résonnances nécessaires. Le fait est que nous avons admiré, tout simplement, sans sentimentalité facile et sans servilité. Cet aveu n'est pas du meilleur ton et nous nous en confessons...

La justesse de ton, puisque nous en parlons, la juste convenance du verbe et du message à la circonstance officielle mais élargie aux dimensions des exigences de notre politique internationale et domestique furent là le fait du premier ministre. La presse ne pourra pas ne pas le souligner d'une manière ou d'une autre. Nous voudrions dire aussi, détail moins important peut-être, que M. Lévesque, dans son discours devant les membres de l'Assemblée nationale française, a réussi, par on ne sait quelle vérité intérieure, à traduire en quelque sorte notre caractère, notre façon de sentir, notre manière de raisonner modestement et sainement, notre bonhommie. Ce discours n'était pas, par rapport à nous, d'un étranger. Il était donc sympathique et vrai, par conséquent efficace.

Voilà. C'est dit. D'autres peuvent toujours s'amuser à prétendre que ce n'était pas important. Nous savons que ce l'était, et Ottawa aussi. Celui-ci a nettement perdu la manche. Il aurait pu demeurer digne et en retrait, laisser passer l'événement. Il a choisi d'être mesquin et de se montrer perdant. Lévesque a donc gagné à Paris, à Québec et à Ottawa. Trois coups dans un. Ce n'est pas mal.

Le Jour

J

Une première fois

(suite de la page 9)

répondu. Pourtant plusieurs sources dans les milieux politiques et journalistiques français n'hésitent pas à prédire que, si les Québécois choisissent la souveraineté, la France (quel qu'en soit le gouvernement) serait le premier grand pays à donner au Québec la reconnaissance diplomatique; ceci, compte tenu du désir de réaliser l'indépendance par des moyens pacifiques, est de la plus haute importance.

Du reste, le quotidien **Le Monde,** plus prudent que tout autre organe de presse français ces jours-ci et qui parle davantage cette semaine de "Canada" que de "Québec", notait dans son éditorial de première page jeudi que les "deux négations" de la politique française actuelle à l'égard du Québec, la non-ingérence et la non-indifférence, pourrait se révéler incompatible, et ajoutait: "du train où vont les choses sur les bords du Saint-laurent, c'est une éventualité qui risque de se produire dans un proche avenir."

La réaction canadienne

Un autre indice de l'importance politique qu'a la visite de M. Lévesque, c'est la nervosité évidente à l'ambassade du Canada à Paris. L'ambassadeur, M. Pelletier, assiste d'un air manifestement chagrin aux grandes rencontres, à l'Assemblée nationale et à l'Hôtel de Ville notamment. Il donne presque l'impression qu'il eut préféré n'y être pas invité, pour mieux pouvoir se plaindre. Il ne peut ignorer que l'accueil fait au premier ministre Lévesque est plus chaleureux que celui qu'a reçu ici M. Trudeau.

Mais les déclarations de M. Pelletier à la presse, et les mises en garde ouvertes à la France, ne sont que le sommet de l'iceberg. Détail savoureux: un ministre de l'ambassade canadienne, M. Robert Elliott, a fait distribuer le 25 octobre un mémo au personnel de l'ambassade interdisant à tous, sauf le conseiller de presse, de répondre aux questions des journalistes qui pourraient les approcher à l'occasion de la visite. "Pour aucune raison, précise M. Elliott, même pour une demande qui pourrait sembler anodine ou sans importance durant la visite, le personnel n'est autorisé à parler..."

Les journalistes ont ainsi appris qu'il ne fallait pas demander l'heure au concierge de l'ambassade du Canada. Car, n'est-ce pas, ils auraient pu ainsi, de fil en aiguille, apprendre quels efforts Ottawa a déployés par exemple, pour empêcher que le ministre québécois des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, soit l'un des signataires d'un accord franco-québécois sur le cuivre. Après avoir longtemps pris le parti, publiquement, de ridiculiser les "histoires de drapeau et de tapis rouge", le Canada n'arrive plus si bien à marquer le prix qu'il attache lui aussi aux indices que donne le protocole de l'émancipation d'un pays.

Certains journalistes anglo-canadiens emboîtent le pas, cherchant de leur mieux à banaliser les événements de la visite. Au sortir du discours de M. Lévesque aux parlementaires mercredi, événement qui a suscité l'émotion des Québécois et des amis du Québec qui étaient présents, quelques collègues anglophones étaient outrés jusqu'à en être goujats.

L'avenir immédiat

Rien ne doit transpirer avant le communiqué final, aujourd'hui, du contenu politique des échanges franco-québécois de cette semaine.

Il semble toutefois qu'un des résultats serait de prévoir une rencontre annuelle entre le premier ministre de la France et le premier ministre du Québec, projet déjà vieux qui ne s'était pas réalisé jusqu'ici. On songerait aussi à créer auprès de chacun des premiers ministres, un poste de haut commissaire aux relations franco-québécoises, plaçant ainsi les échanges France-Québec au plus haut niveau de chaque gouvernement.

Qu'il soit question ou pas dans les déclarations finales d'un sommet politique de la francophonie, ou si l'on veut d'un "commonwealth" francophone, il en aurait été question dans les rencontres de M. Lévesque avec les dirigeants français.

M. Lévesque a précisé mardi qu'Ottawa n'avait aucunement consulté Québec avant de lancer la semaine dernière sa campagne au sujet de ce "commonwealth". La France non plus, autant que l'on sache, n'aurait pas été associée au projet canadien. Il est improbable que la France, sans laquelle la francophonie est impensable, accepte en ce moment un sommet où le Québec n'aurait pas un statut clair.

Les attitudes

La couverture exceptionnelle donnée cette semaine dans la presse écrite et électronique française à la visite de M. Lévesque, et à travers elle au Québec tout entier, a frappé tous les observateurs. Paris, l'une des grandes capitales du monde, a l'habitude de voir défiler chefs d'État ou de gouvernement. L'attention accordée au Québec sort de l'ordinaire et la précision, la véracité des reportages ne peut laisser indifférents les Québécois qui n'ont pas été gâtés récemment dans la presse internationale et qui même en France, dans le passé, ont subi les clichés à la Maria Chapdeleine. La presse internationale, notamment des réseaux de télévision américaine, était aussi présente à Paris pour la visite (bien qu'il y aura toujours des incorrigibles: le vénérable **Guardian** de Londres soutenait dans son édition du samedi 29 octobre que de puissants émetteurs de radio française installés à Saint-Pierre et Miquelon, par leur propagande antifédérale largement écoutée des Québécois, aurait contribué à la victoire du 15 novembre!)

Les lents changements d'attitude à l'égard du Québec et de ses rapports avec la France ne se mesurent pas seulement par les comptes rendus de presse. Le contenu des discours politiques prononcés cette semaine sont également significatifs. M. Lévesque a parlé mercredi, devant les parlementaires français, du "prix d'égalité enfin trouvé" dans les rapports entre le peuple français et québécois. Le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, devait répondre que le destin du Québec est, pour la France, "un porteur de notre propre chance, un agent fraternel de notre avenir". Et le maire de Paris, M. Jacques Chirac, saluait jeudi "l'apport fondamental du Québec à la culture et à la civilisation française... l'adaptant à notre siècle..."

Les Français tournent peut-être la page cette semaine sur une ancienne image des Québécois vus comme des cousins de campagne aux grosses bottines. Peut-être les Québécois en dépasseront-ils leur dépit amoureux à l'égard des "maudits Français".

J

Canada

Les actes illégaux de la GRC

Mais qui donc contrôle la Gendarmerie?

par Michel C. Auger

OTTAWA — Pauvre Francis Fox!

Depuis vendredi dernier, alors qu'il annonçait à la sauvette dans sa réplique au discours du Trône que la GRC s'était emparée illégalement de listes de membres et d'informations sur les finances du Parti québécois, le Solliciteur général du Canada est la cible de toutes les attaques de l'Opposition sur ce petit Watergate que conservateurs et néo-démocrates voudraient bien voir devenir le Waterloo du gouvernement Trudeau.

Pendant ce temps, les deux solliciteurs généraux sous le mandat desquels ces abus se sont commis, MM. Goyer et Allmand (les jumeaux Fuddle et Duddle comme les appelait le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen) regardent le spectacle sans être embêtés d'aucune façon. Dans notre système parlementaire, on ne peut questionner que le titulaire actuel du ministère, ses prédécesseurs n'ont plus à répondre de leurs actes. M. Goyer s'envolera d'ailleurs lundi pour l'Afrique, comme il l'avait fait il y a quelques mois quand l'affaire de l'APLQ avait commencé à sentir mauvais.

Lundi, en l'absence du premier ministre et du ministre de la Justice, M. Fox a donc dû répondre seul aux 22 questions de l'Opposition qui portaient toutes sur les activités illégales de la GRC. Tous s'accordaient à dire que dans les circonstances, le Solliciteur général s'en était fort bien tiré.

Tel ne fut cependant pas le cas lors du débat d'urgence de lundi soir; pendant que MM. Clark et Broadbent faisaient très bonne figure, M. Fox y allait d'un discours lamentable qui faisait dire à un spectateur sortant des galeries: "je ne voudrais pas que ce gars-là soit mon avocat".

Des micros-espions

Mais c'est le député conservateur du Central Nova, M. Elmer MacKay qui devait voler la vedette en annonçant qu'il venait de trouver un micro-espion dans son bureau. Vérification faite, le bureau de M. Fox annonçait que le micro n'avait pas été placé par la GRC, (Il eut d'ailleurs été étonnant que la Gendarmerie utilise un appareil aussi grossier, d'une valeur maximale de $20. et qui aurait dû être remplacé tous les trois jours) mais pas avant que les bureaux de chacun des députés n'aient été fouillés et que l'on ne

trouve un appareil insolite dans l'un des téléphones du bureau de M. Clark ce qui contribuait à alourdir le climat déjà chargé de ce débat d'urgence qui ne devait se terminer qu'à trois heures du matin.

Bilan de la journée de lundi: le Solliciteur général admettait que la GRC avait commis deux autres actes illégaux soit un vol de dynamite et l'incendie criminel d'une grange; on apprenait que le directeur général des services de sécurité de la GRC, M. John Starnes, avait participé à la préparation et avait approuvé la perquisition illégale dans les locaux du PQ et M. Fox affirmait "qu'il ne devrait donc pas être étonnant qu'au cours des prochaines semaines ou des prochains mois on découvre qu'il s'est produit d'autres actes illégaux."

On parle de plus en plus, par exemple, de l'infiltration de la GRC ans le Front commun CSN-FTQ-CEQ de 1971 et de vois de documents relatifs aux positions de négociation et à la stratégie du Front commun, documents qui auraient été remis au gouvernement Bourassa. M. Fox a cependant nié toute cette affaire.

Erreur administrative

La journée de mardi n'allait apporter qu'un seul élément nouveau au dossier: le leader néo-démocrate Ed Broadbent affirmait avoir des raisons de penser que le Solliciteur général de l'époque (M. Allmand) avait été mis au courant du cambriolage à l'APLQ dès le 19 décembre 1972.

M. Broadbent allait préciser ses affirmations le lendemain: il s'agissait d'une lettre du directeur général de la sécurité au Solliciteur général, lettre dont la Commission Keable avait demandé copie et que M. Fox avait refusé de déposer.

M. Fox allait répondre quelques heures plus tard que la lettre était datée du 19 décembre 1973 et non 1972 et que bien que cette lettre se trouvait dans la filière de "l'opération Bricole" (non de code de la perquisition illégale à l'APLQ) elle n'avait aucun rapport avec l'affaire de l'APLQ. Somme toute, une erreur administrative.

La période des questions de mercredi promettait d'être très animée. Pour la première fois, le premier ministre Trudeau, responsable des questions de sécurité et président d'un comité du Cabinet sur le sujet, allait être présent en Chambre pour répondre à l'Opposition.

Le premier ministre

Déjà, le premier ministre avait dû subir un feu roulant de questions durant sa conférence de presse hebdomadaire du vendredi précédent. Il affirmait avoir appris en 73 ou 74 que la GRC exerçait une certaine surveillance sur le PQ, qu'il en avait alors ordonné la cessation et que, le 27 mars 1975, le Cabinet donnait de nouvelles directives au service de sécurité de la GRC pour qu'une telle surveillance ne s'exerce que sur les groupes qui veulent employer des moyens illégaux.

Le premier ministre affirmait également qu'il fallait se replacer dans le contexte de l'époque et que, dans les années qui ont suivi la crise d'octobre 70, la GRC s'était sans doute dit: "il n'y a pas rien que les Communistes qui soient une menace pour le Canada, il n'y a pas rien que les Maoistes, il y a peut-être aussi des séparatistes violents. Alors, essayons d'obtenir des renseignements sur ces gens-là." M. Trudeau affirmait également n'avoir appris le vol des listes de membres du PQ que quelques jours seulement avant que la chose ne soit rendue publique.

Les listes

A la période des questions de mercredi, le premier ministre allait, avec beaucoup d'adresse, éluder la plupart des questions de l'Opposition. Il affirmait ne pas se scandaliser que la GRC ait obtenue une liste des membres du PQ et qu'une liste de membres était quelque chose d'à peu près public et que si la GRC l'avait obtenue d'une autre façon, en payant par exemple, il n'y aurait eu aucun problème.

Le peu d'importance que semble attacher le premier ministre aux listes de membres ne semble pas être partagé par son propre parti. Au PLC on affirme en effet que les listes ne sont pas disponibles et qu'une association de comté ne pourrait même pas obtenir la liste des membres du comté voisin.

Incompétent ou irresponsable

L'Opposition a aussi longuement questionné le premier ministre sur ses réactions lorsqu'il a appris que la GRC surveillait les activités et les membres du PQ. N'aurait-il pas été du devoir du premier ministre de vérifier si cette surveillance avait toujours été faite de façon légale et de poser des questions aux personnes responsables?

M. Trudeau répond qu'il n'a pas à se mêler des activités quotidiennes et routinières de la GRC et qu'il faisait confiance aux dirigeants de la Gendarmerie. Pour l'Opposition, M. Trudeau a gravement manqué à son devoir. Ou il a agi de façon tout à fait irresponsable ou cela prouve son incompétence. Si M. Trudeau n'a pas eu connaissance des activités illégales de la GRC c'est qu'il ne le voulait pas et il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Trahison

Cette affaire semble donc vouloir ternir encore plus l'image de ce gouvernement. Déjà les journaux anglophones du Québec laissent entendre que les fédéralistes ont été trahis par le gouvernement. Alors que l'on imputait les plus sombres desseins au gouvernement du Québec et que les rapprochements entre péquistes et nazis étaient subtilement évoqués, c'est le gouvernement fédéral, celui sur qui on comptait pour protéger les libertés démocratiques, qui emploie des méthodes dignes des régimes totalitaires.

De plus, le moment est très mal choisi. Alors que le premier ministre du Québec est à paris, la presse internationale fait écho aux commentaires de M. Lévesque qui affirme que M. Trudeau n'a plus le contrôle sur cette police de "tarés".

Chose certaine, le gouvernement fédéral ne peut plus passer pour le grand défenseur des droits de la

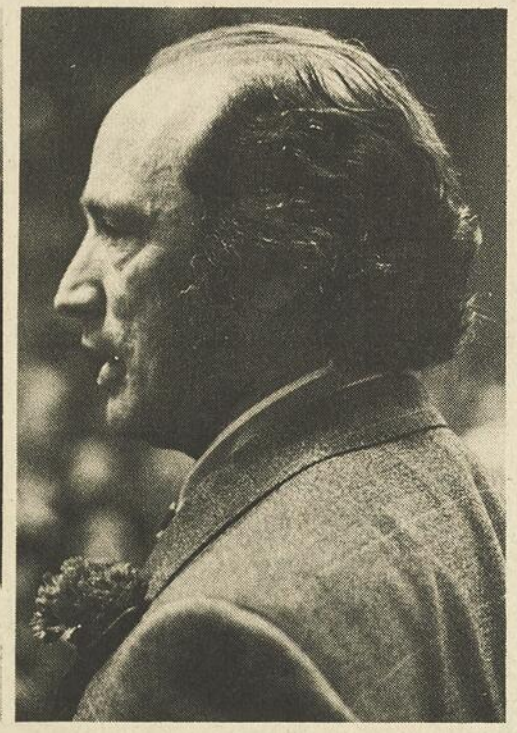

MM. Francis Fox et Trudeau
Qui savait quoi et quand? Des questions pour lesquelles ont attend encore des réponses convaincantes.

Postes ouverts aux hommes et aux femmes

LE JOUR Demande des bénévoles

Tâche: Participer dans son milieu à la campagne d'abonnements du journal

Qualifications requises:
Etre d'accord avec les objectifs poursuivis par LE JOUR
Pouvoir consacrer quelques heures par semaine à cette tâche

Lieu de travail:
Dans votre région

Période d'emploi:
Du 27 octobre au 20 décembre 1977
Les candidat(e)s sont prié(e)s de prendre contact, sans frais, avec le responsable de la campagne. Régions 418-819-613, composez 1-800-361-5304
Région 514 — à l'exception de Montréal métropolitain, 1-800-361-7578
Montréal métropolitain: 4823

ABONNÉS, QUEL JOUR RECEVEZ-VOUS LE JOUR

Plusieurs abonnés se plaignent de ce qu'ils ne reçoivent pas leur journal le lundi.

Aidez-nous à vous procurer un meilleur service qustal en nous retournant ce coupon.

Cette semaine, il s'agit du numéro 40, publié le 4 novembre 1977:

Vous l'avez reçu le _____, ____ novembre 1977:
jour

Votre nom: _____
Adresse: _____

Comté Code postal

Retournez à: Journal le Jour Inc.
suite 801
1435 de Bleury
Montréal, Québec H3A 2H7

Galerie d'Art Les Deux B
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
MARC NADEAU
Ouvert tous les jours
14 h à 22 h SAUF LE MARDI 787-3459

laissez-nous vous chanter la pomme

Laissez-nous vous chanter les mérites des pommes McIntosh et Cortland, les plus belles de toutes dans leur magnifique robe rouge et vert tendre. Succulentes, elles vous offrent une mordée de choix qui vous met l'eau à la bouche.
Profitez de vos pommes. Et achetez-les en sacs.

belle et bonne à croquer, la pomme du Québec

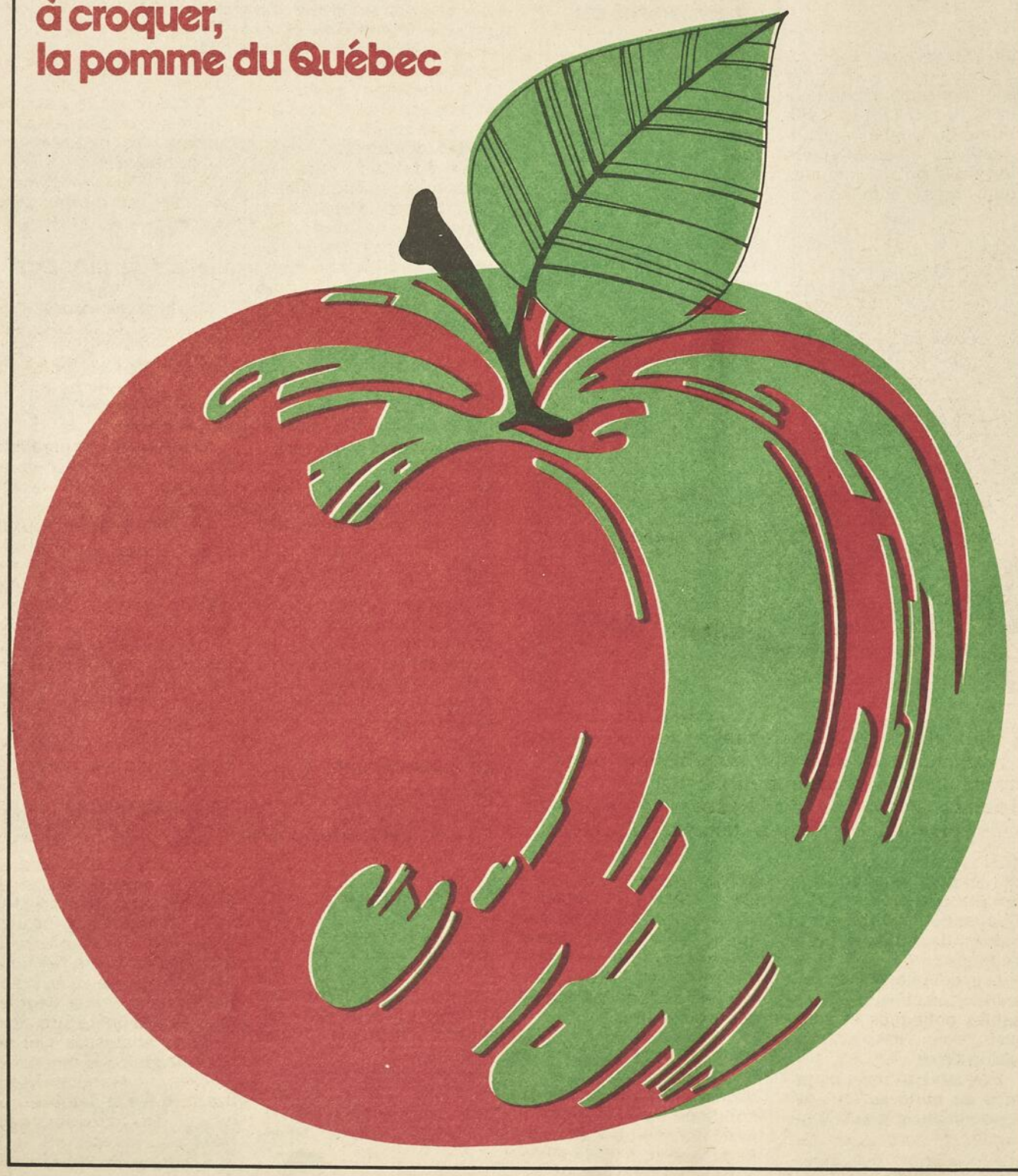

Mais qui donc...

(suite de la page 11)

personne surtout lorsqu'on se rend compte que le gouvernement, comme le disait M. Clark, "nous a annoncé cela la semaine dernière pour éviter que nous ne l'apprenions par une enquête provinciale ou autrement, c'est-à-dire qu'il ne l'a pas fait de son plein gré mais contraint par les événements."

Deux enquêtes

Le commissaire Keable devrait d'ailleurs se mettre à enquêter sur le vol des documents du Parti québécois mais sa lutte pour avoir accès aux documents pourrait être longue. Le Solliciteur général soutient que les provinces n'ont pas le mandat d'enquêter sur les activités quotidiennes d'organismes fédéraux. Le fédéral a d'ailleurs déjà institué sa propre enquête sur les activités de la GRC, la Commission Macdonald. M. Fox y fera référence onze fois pendant la période des questions de lundi et de mardi, toujours pour dire que l'enquête ne sera pas faite par les membres de la Chambre des Communes et qu'il n'est pas question de publier des documents qui pourraient avoir trait à la sécurité nationale; ils seront remis uniquement à la Commmission Macdonald.

Pour les partis d'opposition, la commission n'est qu'une farce puisque tout s'y déroule à huis clos, que son mandat n'est pas assez large et que ce n'est, somme toute, qu'une enquête interne. Ils veulent donc que certains documents soient rendus publics pour permettre aux députés et à la population de se faire une idée.

Au fond des choses

Mais l'Opposition, elle, ne semble pas disposer de quelque information qui serait susceptible de faire progresser l'affaire. Pendant la période des questions, l'Opposition, tant conservatrice que néo-démocrate semble poser inlassablement les mêmes questions que le premier ministre ou le Solliciteur général s'empresse d'éluder.

La seule façon d'aller au fond de cette affaire serait la création d'une commission d'enquête publique chargée d'enquêter sur les activités illégales de la GRC. Si le ministre de la Justice du Québec donne suite à son projet d'élargir son mandat, la Commission Keable pourrait bien nous permettre de voir beaucoup plus clair dans les méthodes de la GRC.

Après de longues batailles juridiques pour obtenir les documents qu'elle demandera, l'enquête québécoise pourrait montrer, quels sont les véritables responsables des activités illégales de la GRC. Cela, les partis d'opposition à la Chambre des Communes ne peuvent le faire même si tout le monde sent bien que les explications que donnent les ministres impliqués sont trop faciles.

Comme un iceberg

On sent que les révélations des derniers jours ne constituent que la partie visible de l'iceberg et que les activités de la GRC sur la sécurité nationale pourraient s'étendre à un grand nombre d'adversaires politiques du gouvernement.

Et d'autres signes sont inquiétants. Le député Elmer MacKay affirmait cette semaine que le gouvernement confiait maintenant à l'armée certaines tâches qui étaient autrefois dévolues à la GRC, l'armée étant plus facile à contrôler.

Plus d'une fois M. Francis Fox a déclaré qu'étant donné que les forces de l'ordre devaient parfois faire des violations techniques de la loi pour exécuter leur mandat, qu'il faudrait un jour songer à amender la loi en conséquence, et M. Fox mentionnait à titre d'exemple le droit d'ouvrir le courrier de première classe qui pourrait être donné aux corps policiers qui s'occupent des questions de sécurité nationale.

Au moment où le gouvernement fait la preuve qu'il n'a déjà plus le contrôle sur sa police (puisque tous les ministres impliqués disent n'avoir entendu parler des actes illégaux de la GRC que bien après qu'ils eurent été commis) le même gouvernement veut accroître les pouvoirs des corps policiers. C'est une pente dangereuse.

En admettant la version officielle des faits, le gouvernement donnera encore plus de pouvoirs à une police qu'il ne contrôle déjà plus et, si jamais on prouvait que la GRC ne faisait qu'obéir aux ordres, on ne ferait que donner plus de pouvoir à une police de plus en plus politique.

Le gouvernement fédéal, qui voulait faire la leçon à celui du Québec en matière de respect des libertés démocratiques, devra d'abord faire le ménage dans sa propre maison. Malheureusement on ne pourra compter ni sur une enquête publique, ni sur l'Opposition.

La commission Keable

De l'abus de langage à l'abus de force

par Jacques Gauthier

La rétrospective de la Commission Keable parue la semaine dernière laissait voir une image un peu déprimante de l'événement. C'est vrai. Mais ce rapport voulait simplement démontrer la fragilité de ce genre de commission, fragilité due au fait, sans doute, qu'il y a là matière à conflit Québec-Ottawa, mais surtout à celui que cette commission ne jouit pas, de toute évidence, du plus entier appui de la police. En cela, la Commission Keable diffère totalement des autres commissions d'enquêtes québécoises qui l'ont précédée et qui ont connu une popularité certaine, soit la Commission Cliche sur l'industrie de la construction et la Commission d'enquête sur le crime organisé. En effet, ces deux dernières commissions dépendaient entièrement du travail de la police pour l'établissement de leur preuve, ce qui est loin, très loin du cas de la Commission Keable qui enquête précisément sur des activités illégales de la police.

En ce sens, il est presque injuste de comparer le degré de popularité de ces commissions puisque la Commission Keable doit aller chercher ses preuves elle-même, par ses propres forces.

L'intérêt des nouvelles révélations

Sur ce point précis, il est très intéressant qu'une série d'autres cambriolages viennent d'être révélés (PQ 1973, incendie criminel et vol de dynamite). En élargissant son enquête à ces trois autres actes, ce que lui permet son mandat, la Commission Keable pourra peut-être mettre à jour de précieuses contradictions.

Principalement du côté de certains policiers qui ont été tentés de témoigner en policier zélés rattachés à la sécurité, c'est-à-dire en couvrant tout le monde en commençant par soi.

Mais ce qui risque d'en sortir, cependant, n'est rien d'autre que ce que nous connaissons déjà: qui a fait l'affaire, précisément, qui l'a autorisée, précisément, qui l'a enterrée, précisément.

Les coupables sont connus

Dans le cas de la Commission Keable, les coupables, c'est la GRC, dans sa hiérarchie même, et par là Goyer qui en avait la responsabilité politique en 1972, ce sont aussi la Sûreté du Québec et Choquette, qui a nié l'intervention de la police quelques jours après le cambriolage, et ce sont également le Service de police de la Communauté Urbaine de Montréal et ses chefs à l'époque.

Les coupables, ce sont les polices et leurs responsables politiques et administratifs: on est responsable ou on ne l'est pas.

Et quand on parle de police, on parle surtout des services veillant sur la sécurité.

Des crédits pour la GRC

Et là il serait injuste pour les autres corps de police de ne pas faire remarquer le rôle majeur joué par la GRC dans toute cette affaire pour ne pas dire dans tout ce genre d'affaires: tant du point de vue effectifs policiers que du point de vue équipement, il est clairement ressorti de tous les témoignages entendus que le leader de ce genre d'opérations ne pouvait qu'être la GRC, ses moyens étant de loin supérieurs aux autres.

●●●

Dans l'affaire qui nous concerne, soit la mise à mort planifiée de l'Agence de presse libre telle qu'elle existait en 1971-72, les témoignages des policiers sont assez clairs, explicites:

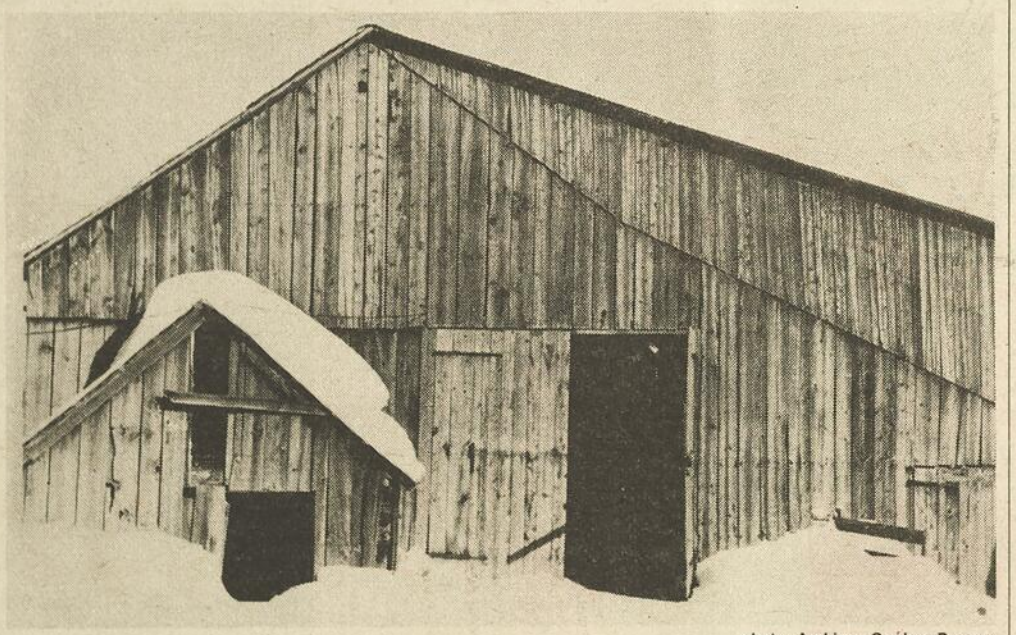

photo: Archives Québec-Presse

C'est cette grange située à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, que le sergent Claude Brodeur, de la GRC, reconnaît avoir incendiée au printemps de 1972. Elle faisait partie d'une ferme qu'on surnommait le "petit Québec libre". Cette ferme a longtemps servi de lieu de rencontre et de délassement à plusieurs groupes culturels et politiques d'avant-garde, dont le Jazz libre du Québec.

"Après 1970, beaucoup de mouvements étaient morts", dit le policier Réal Champagne qui a participé au cambriolage pour la SQ, "mais l'APLQ se structurait et persistait à exister... Elle devenait un groupe de plus en plus fermé, impénétrable. On a alors soupçonné l'agence d'être une menace à la sécurité publique."

Puis le policier Champagne avoue que le cambriolage a été fatal à l'agence.

Le but: détruire

C'était évidemment le but visé par les forces. Le policier Cormier, alors responsable de "l'intelligence" dans la section anti-subversive, de la police de la Communauté urbaine, le confirme:

"On voulait les empêcher de fonctionner et vous voyez ils ont arrêté. Il était de notre intérêt de détruire les deux mouvements (MDPPQ et APLQ) depuis qu'ils fonctionnaient. Pour nous il y avait une différence entre ce qu'ils disaient et ce qu'ils faisaient."

Ce que ne contredit pas l'ex-chef Daigneault:

"C'est un cas d'espionnage. Le but était de démanteler l'APLQ."

L'essentiel de la Commission Keable n'est donc pas de prouver ces faits; ce sont des affaires de notoriété publique et seule une mauvaise foi évidente pourrait faire dire le contraire. L'essentiel serait plutôt de nous faire comprendre comment et pourquoi de telles affaires ont pu se passer et se passent sans aucun doute encore.

Le pouvoir est au-dessus des lois

La première réaction qui vient en suivant le déroulement de la Commission Keable, c'est que la police se trouve bel et bien, dans la réalité, au-dessus des lois. La démonstration du fait est inutile tant cela est clair et les dépositions des témoins en sont les meilleures preuves. Que quelques-uns se fassent attraper quelquefois ne sont que les exceptions qui confirment la règle.

"Nous n'avons jamais craint l'enquête policière du policier Archambault du poste 16, il n'y avait rien là...", de dire le caporal Presseau, de la SQ. Quant à la négation de Choquette, il avoue que ce n'est pas de son ressort. Sur ce point, le policier Marcotte du SPCUM a été plus précis:

"Eux faisaient de la politique, nous du renseignement. Si Monsieur Choquette dit que la police ne l'a pas fait, la police ne l'a pas fait."

Et Cormier, qui a autorisé la perquisition illégale du côté de la police de Montréal, de renchérir:

"J'en ai fait des milliers et des milliers d'opérations dans la sécurité et pour moi celle-là n'était pas illégale. Il n'y a pas d'opération illégale dans la police."

Enfin, l'ex-chef Daigneault:

"Nous n'avons pas pris de mesures disciplinaires puisque les policiers ont agi de bonne foi."

Bref l'APLQ devait mourir, elle est morte, c'est normal.

L'abus de langage

Dans la section I d'un document de la GRC sur l'APLQ intitulé "B", comme Brodeur, a dit avec humour un procureur de la Commission, il est écrit dès le départ:

IDEOLOGIE: Séparatiste de par ses membres et sympathisant au terrorisme...

Ce cas précis d'analyse d'un mouvement légal, incorporé, autorisé, légitime, démontre bien la force de répression du système en place face à tout ce qui est opposition et à plus forte raison si cette opposition est quelque peu marginale comme l'était l'agence.

L'utilisation ici du mot "séparatiste", associé avec terrorisme comme il se doit, n'a qu'un seul but: qu'il soit utilisé par un policier qui travaille dans le renseignement, par Trudeau ou par Bourassa — qui s'en faisait une spécialité —, le mot "séparatiste" a le même sens. Il est supposé faire saliver tout le monde, les bons, en tout cas. Il est pensé ainsi, il doit faire peur, sentir l'agression et à la limite être assimilé au felquisme. Qui ne se souvient des fameuses sorties de Marchand lors de la crise d'octobre qui voyait des felquistes partout au Québec?

Pourtant le mot comme tel n'a pas ce sens et dans ce cas précis où il est uti-

Des abus...

(suite de la page 13)

lisé il définit mal la réalité québécoise. Mais comme toute bonne création du marketing que ce soit en politique ou ailleurs, la préoccupation première des personnes qui imposent ce langage n'est pas de bien définir la réalité, mais d'être efficaces. Et il faut croire qu'en certains milieux le mot "séparatiste" a encore une bonne cote d'efficacité.

Le langage est faussé

C'est ce qu'on pourrait appeler des abus de langage. On déforme le sens des mots, systématiquement, jusqu'à déformer le sens des choses. Ainsi, la seule manière acceptable par le système d'utiliser le mot "révolutionnaire" est de l'accoler à un savon ou au dernier modèle de GM. Toutes les autres significations du mot sont suspectes.

Et c'est là que se fait le joint entre la parole et l'action. C'est là que les bons policiers comprennent qu'il faut qu'ils interviennent. Et qu'effectivement ils interviennent. Ils distribuent de tout côté du séparatisme, puis du terrorisme pour terminer en apocalypse dans le contre-espionnage. C'est ainsi qu'ils ont tué l'APLQ comme ailleurs on tue des militants.

Sainte Sécurité Nationale...

D'ailleurs, du côté de la barrière où ces personnes-là se trouvent, rien de tout cela n'est répréhensible; il y va toujours de la "sécurité nationale". Trudeau ne vient-il pas tout juste de déclarer qu'il ne condamnait pas la GRC pour le cambriolage en 1973 des locaux montréalais du Parti Québécois: des intérêts de la sécurité nationale étaient là aussi en jeu.

La sécurité nationale, comme la Virginité. Le niveau suprême d'abus de langage, à partir duquel tous les coups sont permis. Car lorsque la "sécurité nationale" est menacée, tout est excusable. Et si l'on se fait prendre en défense illégale de la sécurité nationale, ce n'est pas vraiment condamnable, c'est tout au plus dommage.

La Ligue des Droits de l'Homme

Le seul groupe organisé qui a soulevé à date avec vigueur la question de la sécurité nationale demeure la Ligue des droits de l'homme lors de sa comparution devant la Commission MacDonald à Montréal le mois dernier.

La Ligue en effet, fait remarquer que sous le couvert d'enquêter sur les activités illégales de la GRC, la commission fédérale d'enquête a surtout pour mandat d'enquêter sur la sécurité nationale et sur les moyens pour la protéger.

Ce n'est pas de bonne augure.

La sécurité nationale est utilisée de plus en plus comme argument de répression dans les pays chauds politiquement, remarque le mémoire de la Ligue des droits. Et ce ne sont pas les cas clairs qui manquent sous nos yeux. Aussi bien en Amérique Latine, qu'en Afrique, qu'en Europe et qu'en Amérique du Nord, on assassine des militants, on déforge des preuves au nom, toujours, de la sécurité nationale.

Mais la sécurité nationale de qui?

C'est la quesiton qu'il faut se poser et que se pose la Ligue et la réponse est connue: il s'agit toujours de la sécurité nationale des pouvoirs économiques et politiques d'ici et d'ailleurs. Ordre et stabilité.

La sécurité nationale a donc le dos large et s'il faut en croire la police qui a pour tâche de voir à la protéger, c'est incroyable les menaces qui pèsent sur elle. Pensez seulement à la bombe qui a explosé dans les mains de Samson près de la résidence des Dobrin: si effectivement elle avait fait sauter la maison du président de Steinberg alors qu'un conflit de travail se déroulait dans ces magasins d'alimentation, si seulement..., c'est certain que la sécurité nationale aurait été menacée. Et qu'aurait-il pu se passer après...

Et voilà qu'ils ont même volé de la dynamite et qu'ils ont allumé un incendie criminel. On retrouve d'ailleurs dans ce dernier cas le policier Brodeur qui avait été passablement fanfaron lors de son premier passage devant la Commission Keable.

My Lord, My Lord, que nous reste-t-il si même la GRC ne joue pas fair-play?

J

Tribune parlementaire

C'est la question qui compte

Quelle question?

Les premiers témoignages devant la Commission sur la loi du référendum sont déjà une bataille tactique pour les parties qui s'y succèdent. Voici les premiers exemples de la façon dont on se disputera les avantages de cette tribune. M. Burns écoutera avec attention, il a donné le ton (pas toujours suivi d'ailleurs), cependant que le grand projet de l'indépendance du Québec était porté par M. Lévesque jusqu'à Paris. Un reportage de Jacques Larue-Langlois.

par Jacques Larue-Langlois

Les positions les plus extrêmes semblent quelquefois non seulement se rejoindre dans la quadrature d'un cercle de mots mais en réalité se nourrir en quelque sorte les unes des autres. Ainsi en est-il, par exemple de celles que mettaient de l'avant, au cours de la semaine qui s'achève, deux personnages engagés directement dans la lutte de libération du peuple québécois mais à des degrés presque diamétralement opposés.

A Paris, le premier ministre du Québec, tentant de porter à l'attention de la francophonie mondiale et de l'Europe les dimensions du combat qu'il mène chez lui, déclarait devant les membres de l'Assemblée nationale française: **"Et voilà donc pourquoi, dans un référendum que l'on tiendra avant les prochaines élections, et qui ne saurait évidemment impliquer que nous seuls, sera proposé le choix d'un Québec souverain, maître politiquement de toute sa vie interne et de son devenir. A quoi absolument rien n'interdit d'assortir cette offre complémentaire de négocier avec le Canada une association essentiellement économique qui serait non seulement aussi rentable pour lui que pour nous, mais non moins nécessaire à sa continuité pour peu qu'il y tienne".**

A Montréal et à Québec, Pierre Vallières, journaliste et militant de l'indépendance du Québec depuis une quinzaine d'années, publiait son quatrième livre, "Un Québec impossible", dans lequel il ne manque pas de vilipender le Parti québécois et où il en arrive, sur la question du référendum, au paragraphe suivant: **"Il est à prévoir que la question formulée par le gouvernement Lévesque mettra surtout l'accent sur (l'association), qu'elle visera à faire entrevoir la souveraineté à travers l'union des "peuples fondateurs" et que, finalement, elle confondra l'indépendance avec l'inter-dépendance. Quelle que soit l'issue de ce référendum, il ne peut aboutir qu'à la formulation d'un fédéralisme "rajeuni". Ottawa et Québec pourront tous deux crier à la victoire du "bon sens" et tout finira par la réconcialiation des frères ennemis."**

Quoi qu'on puisse en penser, loin d'être totalement irréconciliables, ces deux positions reposent l'une et l'autre sur un inéluctable réalisme: "les frères ennemis" sont voisins, leur réconciliation est essentielle et ne peut découler que de leur entière liberté réciproque l'un vis-à-vis l'autre. Reste à prévoir comment pourront s'établir les modalités de cette nécessaire réconciliation et c'est une des tâches que s'est données le gouvernement péquiste, ne se gênant aucunement pour en faire état dans le programme électoral qui l'a porté au pouvoir il y a un an, s'appliquant à le mettre en pratique, dans les cadres que lui impose la voie parlementariste qu'il a choisie, via le Livre blanc sur la consultation populaire et les audiences de la Commission parlementaire qu'il tient présentement en vue de recueillir les opinions de tous les groupes, organismes et citoyens intéressés à se faire entendre.

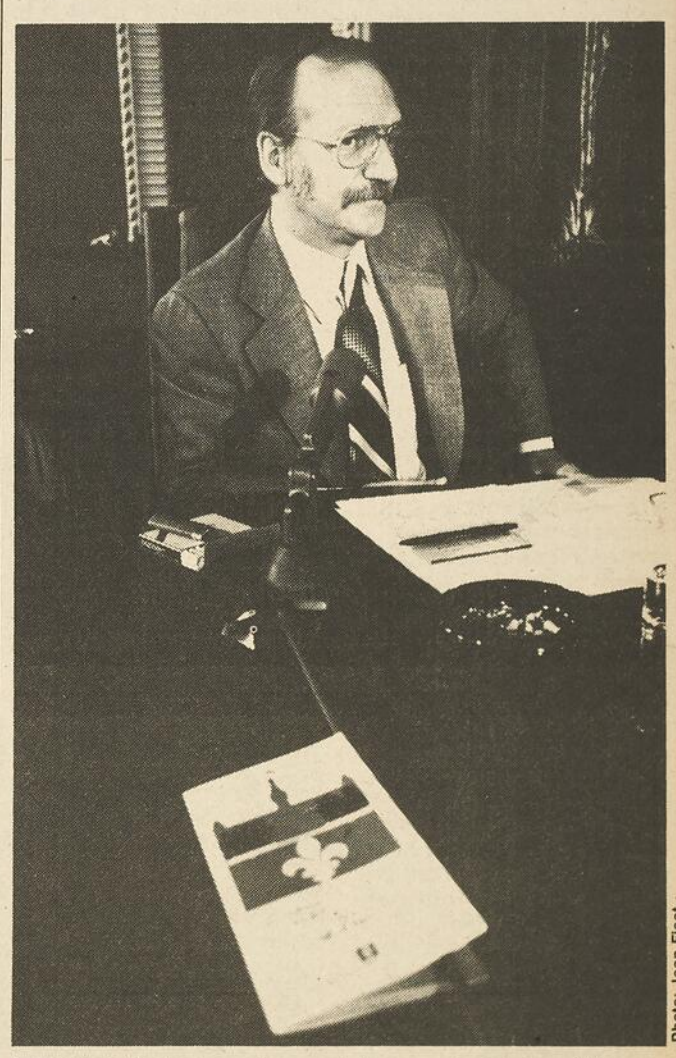

Photo: Jean Fiset.

La commission parlementaire sur la loi du référendum: Burns a donné le ton . . .

Cette **Commission permanente de la présidence du Conseil, de la constitution et des affaires intergouvernementales** siège en effet depuis mardi matin et il semble, l'exercice lent et patient de la démocratie étant ce qu'il est, qu'elle mettra un temps considérable à entendre les quelque vingt-cinq mémoires qui lui ont été soumis. Dès l'abord, le ministre d'Etat à la réforme parlementaire, qui a rédigé le Livre blanc et qui aura à piloter à travers les dédales de la Chambre

la loi-cadre qui doit en découler, a fait preuve d'une ouverture d'esprit empreinte de démocratisme en établissant que le gouvernement recherchait d'abord un "consensus" en vue de trouver des méthodes qui permettront d'adopter un régime référendaire "acceptable à tous".

Soulignant d'abord que le Livre blanc devait être étudié en fonction d'une loi-cadre devant régir toutes consultations populaires futures et non pas exclusivement le référendum sur l'avenir politique du Québec, le ministre Robert Burns s'est dit prêt à chercher un terrain d'entente sur les modalités mêmes de la question qui sera posée à la population, à savoir si elle doit être soumise dans un projet de loi, comme le voudrait l'opposition libérale, ou dans une motion proposée par le gouvernement, comme le préconise le Livre blanc.

Le Barreau du Québec

Si le mémoire soumis par le Barreau du Québec, le premier organisme à se présenter devant la Commission parlementaire, était très bref (huit petites pages), il aura fallu cinq heures de débats parfois orageux à ses défenseurs, pour en assurer la présentation et répondre aux questions des membres de la Commission. Il faut dire que le Barreau avait choisi, pour exposer sa position quant à la formulation de la question référendaire, d'avoir recours aux services du sociologue M. Maurice Pinard, spécialiste des sondages attaché à l'Université McGill et dont les travaux ont toujours tendu à démontrer que la proportion des souverainistes était quasi infime au Québec. Or, dès l'ouverture des travaux de la Commission, le président, Claude Vaillancourt, député de Jonquière, avait établi certaines règles de base dont l'une était à l'effet que **"cette Commission ne doit, en aucun cas, être considérée comme une tribune pour émettre des positions ou des opinions sur des questions de fond ou sur des sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'une consultation populaire".**

Lorsque le témoin Maurice Pinard en vint, dans l'élaboration de son exposé, à déclarer que **"l'une des composantes de l'option souveraineté-association** (qu'il utilisait à titre d'exemple) **est un point à négocier, plutôt qu'un point qui peut être décidé directement par l'électorat",** il fut vivement interrompu par le député péquiste de Vanier, Jean François Bertrand, qui le prit brutalement à partie sur une question de règlement.

Vingt minutes plus tard, le président devait suspendre les débats afin de permettre aux membres de la Commission de calmer un peu les esprits surchauffés qui avaient entraîné quelques-uns d'entre eux à des excès verbaux dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils manquaient parfois de distinction.

Parmi les points positifs soulevés par la délégation du Barreau et auxquels le ministre Burns s'est montré très intéressé, il importe de souligner celui qui, tout en reconnaissant que **"le pouvoir de l'argent n'est pas plus acceptable au cours d'une campagne référendaire qu'au cours d'une campagne électorale ordinaire"** et que **"des contrôles doivent être institués à ce sujet", s'en prend à la technique suggérée par le Livre blanc pour rendre ces contrôles possibles,** c'est-à-dire le regroupement des divers tenants d'une option au sein d'une organisation unique. **Préconisant que d'autres techniques** devraient être retenues à cette fin, le **Barreau n'a cependant pu en mettre une de l'avant** qui semble probante si ce n'est le recours au Conseil consultatif sur le financement des partis politiques formé par le biais de la loi 2.

Là où les avocats québécois errent carrément, c'est quand ils suggèrent que la formulation de la question doit faire l'objet du consensus de toutes les parties impliquées dans le référendum, dont, par exemple, le gouvernement fédéral.

Autre point intéressant et qui ne manque peut-être pas de justesse: selon M. Maurice Pinard, si le libellé de la question s'avère extrêmement important lors des sondages préalables, c'est l'objectif clairement énoncé dans la campagne préréférendaire qui aura vraiment une importance primordiale lors de la consultation populaire, les électeurs ayant presque oublié, au moment de voter, le mot à mot de la question qui leur sera soumise pour s'en tenir aux idées clairement véhiculées par les parties en cause.

Le MNQ

Le Mouvement national des Québécois, un organisme regroupant près de 130,000 membres de quinze Sociétés Nationales ou Sociétés Saint-Jean Baptiste, présentait également à la Commission parlementaire un mémoire dans lequel il mettait de l'avant plusieurs propositions intéressantes dont quatre ont retenu particulièrement l'attention des députés. La plus choquante pour les vierges offensées de l'opposion libérale est certainement celle qui préconise que la question référendaire soit posée en français seulement. Elle se situe, selon les défenseurs du mémoire, le président Alain Généreux et Madame Monique Richer-Gasse, dans l'optique de la loi 101 qui a fait du français la langue officielle du Québec. Pour la défendre, les témoins ont insisté sur le fait que la traduction pouvait facilement la dénaturer partiellement et que, de toute façon, elle devra être courte et que les media auront eu amplement le temps d'en fournir la traduction.

Dans ses autres recommandations, le MNQ insiste pour que le droit de vote soit étendu à tous les citoyens domiciliés au Québec depuis au moins trois ans et ayant seize ans accomplis. Il souhaite par ailleurs que le gouvernement émette une carte d'électeur obligatoire pour ceux qui ont droit de vote, que les référendums soient toujours tenus en juin ou en octobre, de préférence le dimanche. En outre, le MNQ recommande que le gouvernement invite les journalistes à se doter d'un code d'éthique pour les campagnes référendaires et que ce code soit rendu public.

North American Labor Party

Comment passer sous silence le mémoire abracadabrant, une page, présenté par le North American Labor Party, un groupement qui voit partout l'intervention de la CIA (tiens, ça fait penser à Vallières... et puis nous avons bien notre propre GRC).

Selon cet organisme, la question à être posée à l'occasion du référendum sur le statut politique du Québec devrait être la suivante (traduction libre): "Voulez-vous que le Québec jouisse d'une rapide expansion de la haute technologie énergétique de même que d'un accroissement industriel et de la hausse du standard de vie qui en découlerait ou préféreriez-vous plutôt que cette province soit réduite au rôle de nation du tiers-monde soumise à un programme à croissance - zéro de pillage étranger?"

Aussi farfelue que puisse sembler une telle question, on peut quelquefois se demander quel est le véritable enjeu, surtout si l'on retient les propos, tenus en fin de semaine dernière, par le député péquiste de Vanier, Jean François Bertrand, qui préconisait, en dépit même du fait que l'indépendance nationale, constitue l'objet de l'article Un du programme du Parti québécois, que nous bannissions de notre vocabulaire les expressions "séparatisme" et "indépendance", pour ne plus parler que de "souveraineté-association". Interrogé à ce sujet, Bertrand déclare qu'il est peut-être allé un peu trop loin mais qu'après tout, il faut faire du "marketing".

Quelle question? L'indépendance de quoi?

J

Certains fabricants d'automobiles s'apprêtent à mettre sur le marché un autre "moteur de l'avenir" comme celui que nous construisons depuis 1922.

Bientôt, certains de nos concurrents vous présenteront à grand renfort publicitaire un nouveau moteur révolutionnaire.

Ils vous parleront sûrement de l'excellent millage au gallon et des économies que vous fera réaliser ce moteur qui ne nécessite pas de mises au point. Tout cela est bien vrai sauf que ce moteur n'est pas nouveau.

Chez Peugeot, nous construisons ce moteur — le diesel — depuis 1922 et nous avons appris au long des ans bien des choses.

Nous savons que ce moteur doit être robuste afin de supporter un taux de compression près de trois fois plus élevé que dans un moteur à essence et qu'il ne s'agit pas de modifier un moteur à essence pour en faire un diesel.

Nous savons également qu'une voiture doit offrir plus qu'un bon moteur. La direction assistée à pignon et crémaillère, les freins à disque assistés, les glaces électriques à l'avant, les vitres teintées, le toit ouvrant, la suspension indépendante aux quatre roues ne sont que quelques-unes des composantes standard de nos Peugeot Diesel, sedan et station wagon *(manuel ou automatique)*.

Nous soumettons enfin toutes nos Peugeot Diesel à de sévères contrôles de la qualité: 46 000 points doivent être vérifiés avant que l'une de nos Peugeot Diesel vous soit livrée!

En fait, même si certains fabricants d'automobiles commencent à construire des voitures diesel, ils ont bien du chemin à faire avant d'en construire une comme Peugeot.

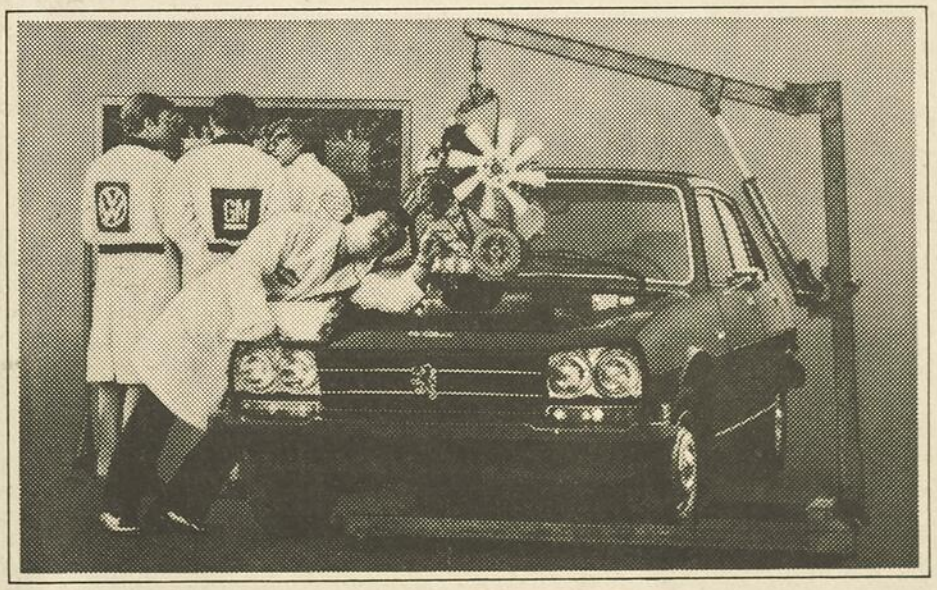

PEUGEOT DIESEL

Personne ne construit ses voitures comme nous.

Biarritz

DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT

10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD (Entre Lacordaire et Pie-IX) 323-1900

élections municipales

Les élections municipales à Saint-Jérôme:

le président de Tricofil est dans la lutte

par Louis Fournier

Saint-Jérôme, petite ville industrielle de 30,000 habitants au seuil des ''Pays d'En-Haut'', a de bonnes chances d'élire un conseil municipal en majorité progressiste lors du scrutin du 6 novembre.

Une équipe dont fait partie le président de l'entreprise autogérée Tricofil, Paul-André Boucher, est en effet sur les rangs pour affronter les partisans du maire sortant, l'homme d'affaires Bernard Parent, ex-député libéral battu par Jean-Guy Cardinal du PQ lors des dernières élections.

Le maire Parent ainsi qu'un conseiller sortant sont déjà réélus par acclamation mais quatre candidats progressistes briguent les suffrages aux cinq postes contestés à l'échevinage. Trois de ces candidats forment équipe: Paul-André Boucher, 30 ans, président — et toujours ouvrier — de Tricofil; Serge Boucher, 35 ans, directeur général du Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides et Jean-Louis Foisy, 34 ans, un spécialiste des loisirs qui est aussi directeur des programmes à la Régie des installations olympiques.

Un quatrième candidat proche de ''l'équipe des 3'' se présente également: Luc Lepage, vice-président de l'association du PQ dans le comté de Prévost.

S'ils sont élus, les quatre parviendraient ainsi à mettre en minorité l'administration du maire Parent, en place depuis 1971, contre laquelle les griefs se sont accumulés.

Démocratiser

C'est la première fois depuis l'époque du maire-pharmacien Aimé Thibault soutenu par les groupes populaires, à la fin des années '60, que les citoyens de Saint-Jérôme ont un véritable choix lors des élections municipales. L'équipe de Paul-André Boucher a mené une bonne campagne pour la démocratisation de la vie municipale.

Et puis dans une ville ouvrière où le taux de chômage tourne

(photo Pierre Boisclair)

Trois candidats progressistes: de gauche à droite, Jean-Louis Foisy, Paul-André-Boucher et Serge Boucher

Repentigny:

Robert Lussier tente un retour

Par Claude Lévesque

Les électeurs de 125 municipalités du Québec vont aux urnes le 6 octobre. A Repentigny, une ville de 30,000 âmes de la banlieue nord-est de Montréal, un ancien maire, qui est aussi le vice-président de l'exécutif national du Parti québécois, tente un retour sur la scène municipale.

Le docteur Robert Lussier, qui avait présidé aux destinées de Repentigny de 1960 à 1968, et siégé comme député et ministre des Affaires municipales du gouvernement de l'Union nationale à partir de 1966, a mis sur pied une équipe, le Parti des citoyens de Repentigny, pour déloger celle du maire sortant, M. Louis-Philipe Picard.

Le docteur Lussier a axé sa campagne sur la participation des citoyens. A ce chapitre, il promet que les structures du PCR subsisteront après l'élection, et que les élus garderont un contact régulier avec la population, surtout par le biais de comités de quartiers. Il faut ajouter à cela deux autres mesures, qui sont préconisées par des partis d'opposition dans plusieurs autres municipalités du Québec, soit l'abolition du huis clos au Conseil municipal et l'accès gratuit aux documents publics.

L'équipe sortante faisait face, depuis 1975, à un embryon du Parti des citoyens. Ce groupe de Repentignois, qui s'étaient d'abord surnommés les ''Vigilants'', comprenait, outre le docteur Lussier, quatre des six candidats à l'échevinage du PCR. Ce sont M. Denis Tremblay, agent officiel de l'Union nationale dans le comté de l'Assomption, M. Guy Parent, fonctionnaire à la Régie des loyers, et enfin, deux candidats de tendance péquiste, M.M. Michelle Lapointe, travailleur social, et Michel Vleminckx, avocat et journaliste. L'équipe du docteur Lussier est complétée par un homme d'affaires, M. Louis Bouchard, et un policier, M. Georges Coiteux.

Même si l'on retrouve plusieurs unionistes et quelques libéraux parmi les quelque 800 membres du PCR, la majorité des organisateurs proviennent de l'organisation du P.Q. de l'Assomption. C'est d'ailleurs un reflet naturel de la situation politique du comté qui a élu M. Jacques Parizeau avec 67 pour cent des voix.

Selon le docteur Lussier, qui mène une campagne de ''porte-à-porte sélectif'', les électeurs qui lui semblent le plus défavorables ont peur de voter d'une façon qui puisse être interprétée comme un appui au P.Q. S'il est élu, le candidat du PCR entend d'ailleurs continuer à militer au sein du Parti québécois. Il y restera actif, bien qu'il n'ait pas encore décidé s'il sollicitera un nouveau mandat à la vice-présidence qu'il occupe depuis le dernier congrès.

(photo Michel Giroux)

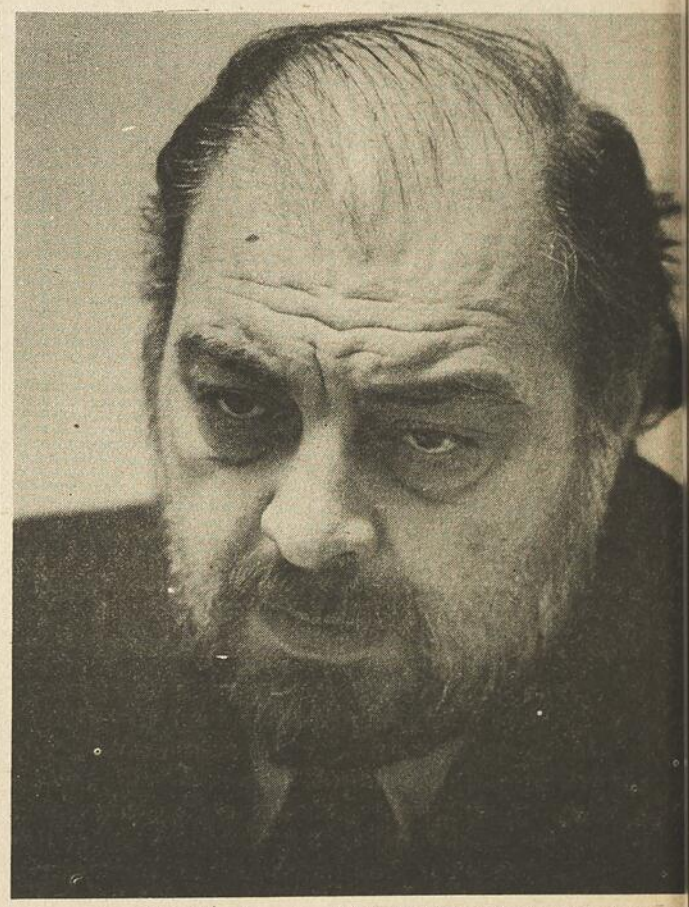

Pourtant, la campagne électorale semble n'avoir porté officiellement, que sur des thèmes traditionnels. On a mentionné la démocratisation de l'administration. Les finances publiques sont également au centre des débats. A la fin de l'administration Lussier, en 1968, la ville accusait un déficit de $126,890. En 1976, son successeur, M. Picard, affichait fièrement un surplus de près d'un million et demi de dollars.

Les deux équipes interprètent différemment la loi des Cités et Villes à ce sujet. Fort de son expérience ministérielle, le docteur Lussier estime pour sa part

Les échos du JOUR

chômage tourne autour de 20%, la candidature du président de Tricofil (qui travaille sur une machine à carder, à la filature) est un atout non négligeable.

L'équipe Boucher veut notamment revaloriser la participation des citoyens par la formation de "comité de quartier". Elle entend "ouvrir" l'hôtel de ville en diffusant une information donnée jusqu'ici au compte-gouttes par l'administration Parent.

Le "Village"

Parmi ses projets, il y a la réanimation du centre-ville de Saint-Jérôme que les vieux citoyens appellent encore le "Village" ou le "Carré". Il y a aussi le déblocage du projet de construction d'un foyer pour personnes âgées et la réorganisation des loisirs municipaux de type familial notamment, entre autres par l'aménagement des abords de la rivière du Nord. Jean-Louis Foisy, un spécialiste de ces questions, est également, depuis juin dernier, commissaire d'école. Il entend bien mettre à profit les ressources de la commission scolaire et toutes les ressources du milieu.

Les emplois

Quant au troisième membre de l'équipe, Serge Boucher, économiste et directeur général du CRD depuis 5 ans, il se préoccupe surtout de l'avenir économique de Saint-Jérôme — qui se trouve parmi les 10 villes les plus pauvres du Canada, selon les statistiques fiscales d'Ottawa. Serge Boucher connait bien tous les dossiers régionaux et municipaux. Il a été l'un des grands promoteurs, il y a 2 ans, de l'Association touristique des Laurentides et l'un de ceux qui a obtenu le maintien (toujours en sursis) de la ligne de chemin de fer du "p'tit train du Nord". Il compte notamment dynamiser le commissariat industriel de Saint-Jérôme et mener, au niveau local, la grande lutte au chômage à l'ordre du jour par les temps qui courent.

Bref, le scrutin de dimanche pourrait bien amener au conseil municipal de Saint-Jérôme des hommes et des politiques nouvelles et démocratiques, pourvu que les Jérômiens prennent la peine d'aller voter!

J

(suite de la page 16)

que cette législation interdit à une municipalité d'accumuler d'année en année des surplus budgétaires. Le PCR fait valoir que la population repentignoise a souffert de ce type de gestion, en subissant deux séries de hausses de taxes, en 1970 et en 1973, et en obtenant des services publics insuffisants. Le parti d'opposition fait allusion, en particulier, aux services de police et de pompiers, aux loisirs et aux transports en commun.

En 1975, les "Vigilants" étaient allés devant les tribunaux pour tenter de forcer la ville à équilibrer ses budgets, mais la tentative s'était perdue dans un dédale de procédures. (Le maire sortant a soutenu, au cours d'un débat radiophonique, que ses adversaires avaient omis de se présenter en cour.)

Enfin, le PCR insiste beaucoup sur la spéculation foncière. Sans toutefois les accuser d'actes illégaux, le Parti des citoyens reproche aux conseillers sortants d'être en situation de conflit d'intérêt. Deux d'entre eux, notamment, sont respectivement agent d'immeubles et entrepreneur.

En résumé, on a dit de cette campagne qu'elle a fait ressortir deux conceptions de l'administration municipale: celle du docteur Lussier, qui met l'accent sur le dialogue, et celle de l'équipe sortante, plus bureaucratique et plus fermée.

J

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS MEDIAS

YVES COURVILLE
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

842-4821

Valières pas possible...

Après **"L'exécution de Pierre Laporte"** (35,00 exemplaires vendus), **Pierre Vallières,** notre ancien camarade du quotidien LE JOUR, vient de lancer un ouvrage qui séra sûrement fort critiqué et à juste titre: **"Un Québec impossible".** Dans ce livre publié aux Editions Québec-Amérique, Vallières donne libre cours à un pessimisme, voire à une angoisse parfois morbide sur l'avenir du Québec et qui laisse plutôt mal à l'aise. On y trouve aussi des phrases globalisantes et idéalistes du genre: "Jamais l'indépendance du Québec ne se réalisera sans une révolution socialiste, anti-impérialiste, autogestionnaire et écologique". Un sacré programme! Pierre Vallières, qui s'est retiré à Saint-Joseph-de-la-Rive dans le merveilleux pays de Charlevoix, a trois autres livres en chantier dont un roman. L'air pur et la sagesse campagnarde de Charlevoix lui redonneront peut-être un brin d'optimisme... et de réalisme!

●●●

Les lundis de l'indépendance

Raymond Barbeau, fondateur de l'Alliance Laurentienne (1957), sera le premier orateur invité des "Lundis de l'indépendance", une série de rencontres mensuelles que vient de lancer la **Société Saint-Jean Baptiste de Montréal.** Le premier "lundi" est le 14 novembre, à 20 heures, à la Maison Duvernay de la SSJB, 82 ouest rue Sherbrooke. Ce sera toujours le deuxième lundi de chaque mois.

André Auclair au MNQ

Le nouveau directeur général du **Mouvement national des Québécois (MNQ)** est un militant bien connu du PQ, **André Auclair.** M. Auclair est également l'un des piliers du **Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ).** Le MNQ est présidé par Me **Alain Généreux.** Tél.: (514) 849-4257.

Parizeau appuie le "Doc"

Le maire sortant **Louis-Philippe Picard** de Repentigny a beau sortir de vieilles photos prises pendant la campagne électorale de novembre 1976, le député de l'Assomption, le ministre **Jacques Parizeau,** ne l'appuie pas!

C'est tellement vrai que le ministre des Finances participe ce soir (vendredi) à la dernière assemblée publique de l'adversaire de M. Picard, **le Dr. Robert Lussier.** L'assemblée, dont l'animateur est **Roger Delorme,** se tient à 20 heures à l'école Legardeur.

●●●

Roger J. Bédard et les "rouges"

C'est à titre de "consultant professionnel" que **Roger J. Bédard** dit aider le conseiller municipal **Raymond Poulin,** à Montréal, dans sa tentative de lancer un troisième parti municipal. M. Bédard, un collaborateur de La Revue municipale, ne se cache toutefois pas pour dire qu'il ne peut pas sentir le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui, selon ses dires, est "un repaire de marxistes actifs, de rouges de la go-gauche". M. Bédard ajoute que Montréal ne deviendra pas "une ville rouge comme il y en a tant en France et en Italie"...

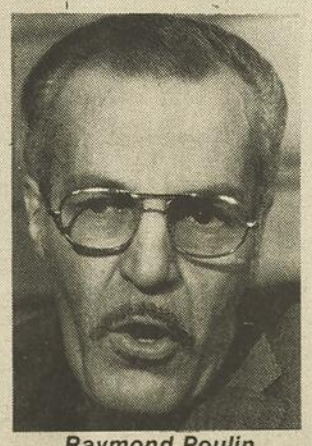

Raymond Poulin

●●●

Jean-Charles Desroches:?

L'ancien président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, M. **Jean-Charles Desroches,** ne tient pas à être associé aux éléments qui veulent lancer un troisième parti municipal à

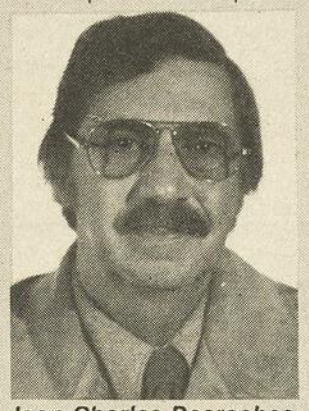

Jean-Charles Desroches

Montréal. M. Desroches n'en garde pas moins ses distances vis-à-vis du RCM pour le moment. Il attend, dit-il, le résultat du sondage que le PQ a commandé sur les attentes municipales des Montréalais.

Le RCM en campagne $$$

Tout ça n'empêche pas le RCM de tenir sa campagne annuelle de financement populaire dont l'objectif est fixé à $20,000. On peut faire parvenir sa contribution au secrétariat du parti, 1012 est rue Mont-Royal. TEL.: 526-2824(5)

Cooprix en assemblée

La **Coopérative des consommateurs de Montréal,** propriétaire de trois magasins Cooprix, tient son assemblée générale annuelle le dimanche 20 novembre, à compter de 10 h., à l'école Marianne, 100 est rue Sauvé.

La Coop, présidée par M. **Camille Montpetit,** s'apprêterait enfin à lancer son projet de quatrième magasin à Brossard, sur la Rive-Sud de Montréal.

●●●

Le Dîner des Patriotes

Un grand Dîner des Patriotes se tiendra le samedi 19 novembre, à 19 h, à l'hôtel Windsor, pour commémorer la victoire des Patriotes de Saint-Denis, le 23 novembre 1837. A l'occasion de ce dîner, organisé par la SSJB de Montréal-Nord, on proclamera le "Patriote de l'année" qui sera nul autre que le **Dr Camille Laurin,** le père de la Charte de la langue française. Il sera présenté par M. **François-Albert Angers,** patriote 1977, et remercié par **Marcel Chaput,"** patriote 1976. Le nombre de couverts étant limité, on est prié de retenir ses billets, au prix de $15 chacun, en s'adressant aux endroits suivants: SSJB (843-8851), le jour seulement) ou Jacques Bergeron **(321-9999)** et Gilles Caron **(354-8063)** le soir.

●●●●

Partie d'huîtres à Laprairie

Le PQ du comté de Laprairie organise une partie d'huîtres le samedi 19 novembre, en présence du député du coin, **Gilles Michaud.** Ça se mange à

Gilles Michaud

compter de 20 h, avec de la bière, à la polyvalente Antoine-Brossard. TEL.: **656-0630.**

●●●●

L'Halloween dans Sainte-Marie

Dans la même veine des réjouissances, le PQ du comté de Sainte-Marie organise une danse de l'Halloween samedi (demain) le 5 novembre, sous le thème "Après un an, les masques tombent" (sic). Ça se tient à compter de 20 h au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-Gonzague. Le député du coin, **Guy Bisaillon**, sera déguisé en...député!

●●●

CIEL MF 98,5

Paroles et musique
des gens d'ici

Les échos...

(suite de la page 17)

2 conseils régionaux

Deux conseils régionaux du PQ se tiendront le même soir, le lundi 14 novembre. Il s'agit des régionales de la Rive-Sud de Montréal (président: **Gilles Desbiens)** et de Ville-Marie (nouveau président: **Marc Lavallée).**

●●●

Marcoux au projet JAL.

Le député de Rimouski, **Alain Marcoux,** se rend visiter demain (samedi) le projet de développement

Alain Marcoux

communautaire JAL, dans l'arrière-pays rimouskois. Cette extraordinaire initiative populaire porte les noms jumelés des villages de Saint-Just, Auclair et Le jeune.

●●●

Norbert Rodrigue et le PQ

Avec le gouvernement du PQ, "faut que tu mesures davantage tes coups". C'est ce qu'explique le président de la CSN, **Norbert Rodrigue,** dans une entrevue que vient de publier le journal des permanents de la centrale. Parlant du Sommet économique, M. Rodrigue, après avoir dit qu'"on a bien fait d'y aller", ajoute: "Je pense qu'on a contribué à ce que des illusions meurent". Et encore: "Notre attitude au sommet a choqué plusieurs militants du PQ sauf que cela a permis à certains d'entre eux d'être beaucoup plus exigeants envers le parti". Par ailleurs, le président de la CSN parle des groupes politiques d'extrême-gauche en ces termes: "Je ne suis pas dans le secret de leurs dieux mais j'ai nettement l'impression qu'il y a une stratégie de certains groupes qui ne recherchent pas l'expansion du mouvement syndical, ou encore le règlement d'un certain nombre de problèmes qui concernent les ouvriers directement, mais plutôt l'adhésion à une ligne politique qui est la leur".

●●●

La ronde des assemblées

Le PQ poursuit à vive allure la ronde de ses assemblées annuelles de comtés: Notre-Dame-de-Grâce (dimanche le 6), Jacques-Cartier (lundi), Montmorency (mardi), les Iles-de-la-Madeleine (mercredi), Maisonneuve (samedi prochain) et dimanche, ce sera au tour de Rivière-du-Loup et de Charlevoix.

FORCES
numéro 39

- **René Lévesque:** une longue réflexion sur l'avenir du Québec

Également dans ce numéro:

- Dix ans d'accords franco-québécois
- Le Québec à bâtir: rêve et réalité
- Pourquoi pas le prix Nobel de littérature à Gaston Miron ?

Demandez ce numéro chez votre dépositaire.

À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6

☐ Je souscris un abonnement à FORCES
☐ Je désire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
☐ du numéro _____

L'exemplaire		Abonnement	1 an	2 ans
Québec, Can.	$2.50	Québec, Can.	$ 9	$16
Autres pays	$3.50	Autres pays	$12	$22

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)

Nom _____ Prénom _____
(M./Mme/Mlle)

Rue _____ Ville _____

Prov. _____ Code postal _____

Ci-joint le paiement, soit

(Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)

$_____

Date limite du concours,
vendredi le 11 novembre 1977
à 5.00 p.m.

Le C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE
recherche
1 auxiliaire familial (e)

FONCTIONS:
Dans le contexte d'un programme pour "Femmes seules, chef de famille"
—Entretien ménager
—Garderie
—Soins des enfants
—Préparation des repas
—Soins d'hygiène
—Accompagnement
—Dépannage
—Soutien, motivation
—Éducation

L'auxiliaire doit dans le cadre de ses fonctions, travailler à l'amélioration des conditions de vie en favorisant l'autonomie des Femmes seules, chef de famille.
Participer aux réunions d'équipe du programme.
articiper au "Vécu" du C.L.S.C.

QUALITÉS:
Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire
Autonomie, discrétion, jugement
Capacité d'écoute, esprit d'initiative

RÉNUMÉRATION:
$162.40 pour 35 heuressemaine plus avantages sociaux selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Adresser votre curriculum vitae au:
Programme Programme Femmes seules, chef de famille

1665 rue du Couvent
Chomedey, Laval
as Louise Hamel Ethier
tél: 687-1525

Daniel Gadouas
Louise Marleau

mise en scène
JEAN SALVY

décor
guy neveu

costumes
gyshlaine ouellet

traduction
JEAN-LOUIS ROUX

de tennessee williams

PIÈCE À DEUX

dès le 11 novembre

tnm

861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle

Le Cégep–Machine où "les étudiants doivent étudier"...

Les cégeps "fêtent" cette semaine leur dixième année d'existence. Cet anniversaire n'est pas tellement l'occasion de se réjouir d'un bilan, comme on peut le constater ces jours-ci par diverses manifestations, que de poser un certain nombre de questions, plus ou moins inquiètes, sur cette institution.

*par Christine Larose**

J'ai travaillé dans un Cégep de la région métropolitaine, en tant qu'animateur, et je veux donner ici ma perception de cette "institution nationale" si controversée.

Je me situe d'abord un peu. Un animateur, c'est celui qui cherche à faire en sorte que les étudiants se regroupent en dehors du cadre des cours pour faire des activités; ça peut aller d'une réunion autour d'un problème à l'organisation de la radio du collège. L'animateur n'organise pas sur demande. Ce sont les étudiants qui s'organisent, qui sont le centre et le moteur de leur activité; l'animateur leur sert de guide et de ressource. L'animateur fait partie des "Services aux étudiants". Il appartient à l'administration du Cégep en tant que professionnel non-enseignant. Il entre en relation avec la majorité des autres employés non-enseignants du Cégep (ceux de l'imprimerie, de l'audio-visuel, du personnel...). Mais il est en dehors de tout ce qui s'appelle cours, professeurs, étudiants en cours.

Un petit monde en soi

Le Cégep m'est apparu, du poste que j'occupais, essentiellement comme une bureaucratie hiérarchisée, spécialisée à outrance, figée dans son organigramme. Chacun y tient un rôle déterminé à l'avance, précis jusque dans les plus petits détails, duquel il ne veut ni ne peut déborder, comme s'il y était enfermé. Chacune des divisions administratives (services pédagogiques, professeurs, direction...) est un petit monde en soi, qui se veut indépendant des autres et qui lutte pour avoir le plus de pouvoir. A tel point qu'il est possible d'identifier facilement quel groupe "mène" dans chaque Cégep. Il s'ensuit que les informations circulent mal, de haut en bas il va sans dire, en s'arrêtant à un niveau jugé sécuritaire. Il s'ensuit que la collaboration est un vain mot, un voeu pieux. Il n'y a pas de projet collectif au niveau du Cégep, en éducation; chaque groupe a sa propre conception de l'éducation, quand il en a une.

"Les étudiants doivent étudier"

Le Cégep m'a nettement rappelé la Commission d'assurance-chômage, où j'ai travaillé. Le client (le prestataire ou l'étudiant) est un numéro réglé dans un certain comportement, décidé d'avance. Le tout se veut efficace, fonctionnel, expéditif, donc tous doivent être semblables. Il y a très peu de place pour l'humain là-dedans; il faut que tout le monde rentre dans l'ordinateur. Dès l'instant où un étudiant fait une simple demande d'admission à un Cégep, tout son comportement est programmé, tenant compte de toutes les possibilités. Ça fait penser à un labyrinthe où seuls certains chemins sont possibles, parce que prévus, donc faciles. L'étudiant doit étudier. On n'apprécie pas qu'il demande de l'information, par exemple, sur la commission pédagogique. On ne lui facilite pas les choses pour les activités dites "parascolaires", s'il veut réserver un local par exemple.

Les étudiants sont nettement considérés comme des enfants et non comme des adolescents en voie de devenir des adultes, qu'il faut non seulement préparer à être mais amener à être, à mettre en situation d'adulte. Il arrive de rencontrer dans des postes où il y a contact régulier avec les étudiants, ne serait-ce qu'au point de vue administratif, des gens qui n'aiment pas les étudiants. Ça n'aide pas les rapports Cégep-étudiants. Il est à souhaiter que les gens qui agissent auprès des étudiants (aide pédagogique, professeur, animateur, psychologue...) les considèrent comme des adultes en devenir, leur fassent confiance tout en étant conscients de leurs limites actuelles. Moi j'appelle ça être éducatif.

La paix avant toute chose

À voir comment le Cégep considère l'étudiant individuellement, il est facile d'imaginer comment il voit l'association générale de ces mêmes étudiants. Mises à part les tangentes politiques de l'association étudiante (quand elle en a), l'administration a peur, elle craint chaque association. Cette dernière est le symbole d'une force organisée, même si souvent la "force" est dispersée et que l'association n'est guère plus, que son exécutif. La peur est démesurée et n'aide pas les relations. Tout ce que veut l'administration, c'est la paix dans le Cégep; ce qui implique, pour elle, mettre l'association dans sa poche par la manipulation et en tentant d'en savoir le plus possible sur elle.

Peu à peu, les directions de Cégep ont voulu neutraliser les associations étudiantes le plus possible. Sous prétexte (car dans ce cas, ce n'est qu'un prétexte) de les considérer comme des adultes, c'est-à-dire comme les autres entités du Cégep, elles leur imposent de lourdes charges (assurances, imprimerie, entretien de leurs locaux...) qui sont payées à même les cotisations des étudiants. Cette année, on a ajouté des contraintes d'ordre administratif, dont des états financiers annuels vérifiés par une firme comptable, et cela sous la menace de ne plus percevoir les cotisations pour l'association étudiante. Le contrat par lequel le Cégep reconnaît l'association et en règle les conditions d'existence est renégociable chaque année.

La grande majorité des associations se sont données la forme de corporations. Ce n'est cependant pas une corporation aux côtés d'une autre, c'est-à-dire autonome, mais une corporation à l'intérieur d'une autre dont elle est dépendante. Car l'association n'a aucun droit dans le Cégep s'il n'y a pas entente avec ce dernier. Elle a le seul pouvoir de faire ses règlements internes, et encore tant qu'ils ne vont pas à l'encontre de ceux du Cégep. L'incorporation ne protège aucunement l'association dans ses relations avec le Cégep et dans son existence. L'association doit respecter les règlements du Cégep, mais l'inverse n'est pas vrai. De plus, l'association étant une corporation, elle n'a pas de pouvoir de négociation, tel un syndicat.

Le "Self-Service" aux Étudiants

Les Services aux étudiants offrent une certaine assistance comme prêts et bourses, logement, animation sportive, socio-culturelle, psychologue, infirmière... Tels qu'ils existent, ce sont essentiellement des services, c'est-à-dire que l'étudiant demande et on lui donne (consommation de services), comme ça se passerait dans un service gouvernemental.

L'étudiant est passif parce qu'on se dépêche de trouver solution à son problème. Or, ces services ne devraient-ils pas avoir une forme éducative, c'est-à-dire que l'étudiant soit amené à faire son bout de chemin, sa démarche personnelle?

Dans un contexte de coupures de budget, ce sont les Services aux étudiants qui sont appelés à disparaître en premier lieu. Car ils ne sont pas indispensables à l'obtention proprement dite des diplômes. Rendre les Services aux étudiants spécifiquement éducatifs pourrait leur redonner un second souffle. L'important, c'est que les étudiants puissent faire et apprendre à l'extérieur du cadre des cours, d'une façon plus libre, plus motivée, plus gratuite. C'est le temps au Cégep de faire des expériences, de tâter différentes activités pour mieux les connaître et se connaître, de se développer d'une façon complète, prendre des responsabilités et faire des erreurs. Qui sait, peut-être que ça peut nous ouvrir une autre porte dans le cul-de-sac actuel de l'éducation?

Ouvrir le Cegep sur le milieu

Quelques remarques sur ce sujet à la mode. L'idée est très intéressante, mais lorsqu'on est à l'intérieur du Cégep on voit plusieurs obstacles, plusieurs dangers. Financièrement, le Cégep dispose de moins en moins de moyens. Il a beaucoup d'équipement, d'accord, mais il faut du personnel supplémentaire pour le rendre disponible à la population. Ça revient à des ressources financières. Le Cégep n'a même pas assez d'argent pour utiliser cet équipement, le mettre entièrement à la disposition des étudiants. De plus, il y a souvent rivalité, compétition entre la ville et le Cégep dans les domaines qu'ils ont en commun comme les activités socioculturelles et sportives. Il se pourrait que la ville ait tendance à utiliser le Cégep comme "vache à lait". De son côté, le Cégep pourrait être tenté de redorer son image auprès du public en offrant des services supplémentaires. La coopération s'avère difficile. Pour le moment, le Cégep demeure un milieu fermé sur lui-même et le projet d'ouverture sur le milieu apparaît difficile et hasardeux.

Appel à tous

Un mot sur la nature des critiques sur le Cégep, en terminant. Souvent elles sont décevantes, car elles font du sensationnalisme et manquent de profondeur et de rigueur. C'est tentant de dénoncer, de proclamer "à bas les Cégeps". Pour cela, il faut être convaincu qu'à partir du système actuel on ne puisse plus rien faire, que tout y est pourri. Je fais appel à d'autres qui, de la fonction qu'ils occupent, ont une vue particulière et différente, pour qu'ils tentent une analyse, une critique. Il faut remettre en question, rebrasser, car si on arrête, tout va se scléroser, et c'est déjà commencé...

***Christine Larose, animatrice sociale de profession, a travaillé dans un Cégep du nord de Montréal durant l'année scolaire 1976-77. Auparavant, elle avait vécu plusieurs expériences d'animation dans divers milieux urbains et ruraux.**

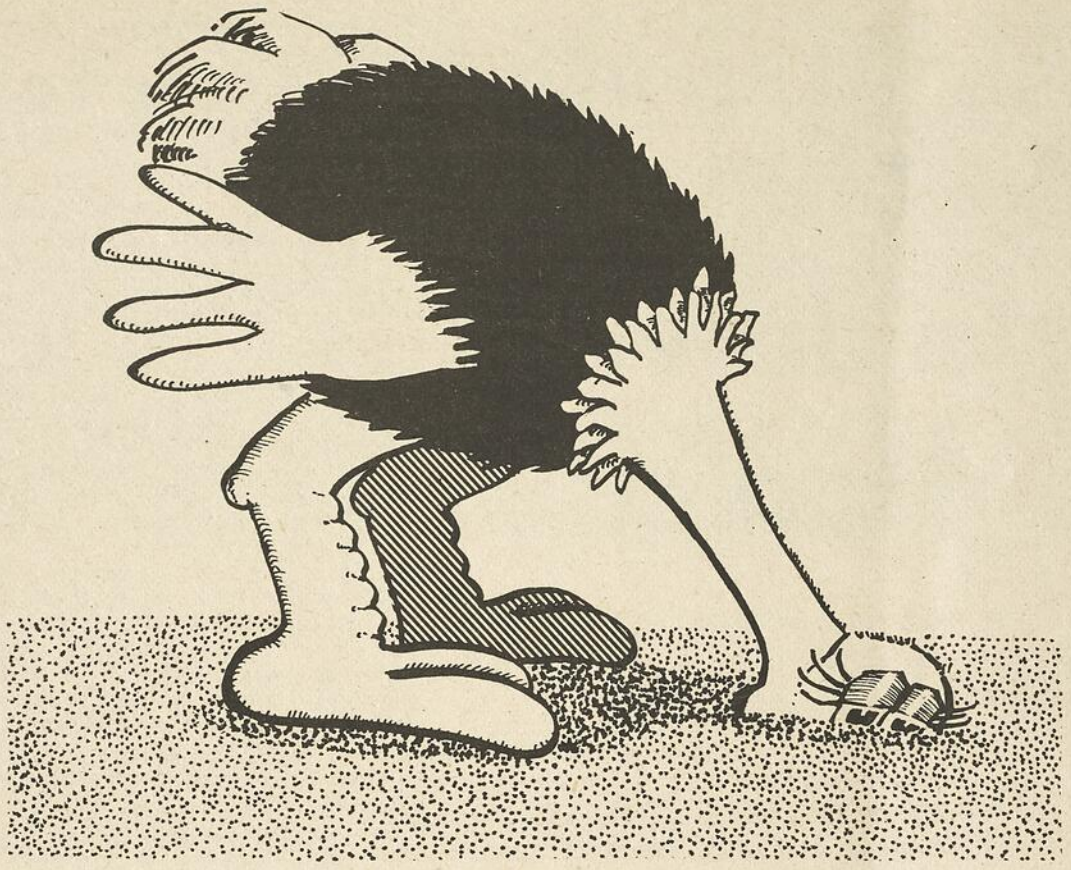

"CET HIVER, PL
NE PRO
PLEINEMENT D

Dans trois ou quatre mois, lorsque les rigueurs de sembleront **au soleil, même très courtes, vous apparaîtront com** ESSENTIELLE **Vous vous précipiterez alors chez l'agent de voyage** plus proche **est bien trop tard pour obtenir EXACTEMENT ce** vous désirez. **«Les vacances d'hiver se planifient tout comme les**ances d'été» af **président du Club Jeunesse Inc. «Les arrangements** dernière minu **déceptions.»**
Quel que soit votre âge, CLUB JEUNESSE INC. vo garantit d'exce **suivez les cinq recommandations suivantes:**

1. CHOISISSEZ BIEN VOTRE AGENT DE VOYAGES

On ne peut donner des informations valables que sur ce que l'on connaît bien. Votre agent de voyages doit pouvoir vous assurer d'informations de toute première main. Son rôle consiste à vous aiguiller vers le grossiste en voyages pouvant vous offrir la destination de votre choix, la formule que vous souhaitez et ce, dans les limites de votre budget. La valeur d'un agent de voyages dépend de la valeur de ses connaissances. A-t-il lui-même visité l'hôtel qu'il vous recommande? A-t-il déjà visité ce coin de pays? A-t-il personnellement expérimenté le type de formule que vous souhaitez adopter? Connaît-il bien la nature des services offerts par tel ou tel grossiste? Voilà des questions qui doivent guider le choix de votre agent de voyages.

Par contre, quelle que soit la compétence de l'agent de voyages que vous aurez choisi, vous ne pourrez pas lui reprocher de ne pouvoir vous offrir la destination et l'hôtel de vos rêves SI VOUS RÉSERVEZ TROP TARD.

2. CHOISISSEZ BIEN VOTRE FORMULE DE VACANCES

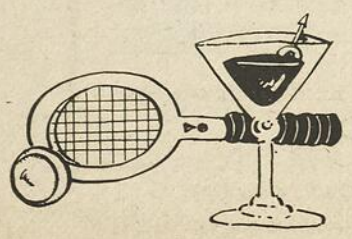

Partez-vous seul? Avec un ami? Un conjoint? Des enfants? Désirez-vous partir en groupe? Souhaitez-vous vous isoler ou participer à des activités sociales? Etes-vous sportif? Votre agent de voyages déterminera avec vous, compte-tenu de vos besoins et de vos goûts, quel type de vacances vous convient le mieux.

Cependant, que vous souhaitiez une formule «tout compris» comme celle de Negril ou du Club Méditerranée ou encore que vous préfériez la formule «avion et hôtel seulement», IL FAUT QU'IL Y AIT DES PLACES DISPONIBLES... Avez-vous déjà essayé de trouver un fauteuil vers Cuba en février ou en mars?

Si vous désirez VRAIMENT obtenir la FORMULE IDÉALE, CHOISISSEZ BIEN VOTRE AGENT DE VOYAGES et RÉSERVEZ TÔT.

3. CHOISISSEZ BIEN VOTRE DESTINATION

La Floride offre vraiment de nombreux avantages. Il y a beaucoup à faire, le vol est direct et de courte durée, les restaurants sont variés, la mentalité semblable à la nôtre. Bref, la Floride a tout pour plaire aux Québécois.

Il existe aussi bien d'autres destinations intéressantes... Nassau offre des eaux d'une limpidité extraordinaire... Freeport a un très beau casino... La Barbade jouit d'une température et d'un soleil exceptionnels... En Martinique et en Guadeloupe, on parle français... La végétation de la Grenade est d'une densité rare, ce qui contribue a en faire le paradis de l'isolement... Cuba permet de connaître un régime politique différent du nôtre et le prix du voyage, incluant les trois repas, est vraiment très avantageux... Le Mexique a aussi ses mordus.

En somme, il EXISTE CERTAIN[EMENT] une destination pour satisfaire vos as[pirations] de vacanciers et l'agent de voyages [qui] saura vous la proposer.

4. CHOISISSEZ BIEN VOTRE [HÔTEL]

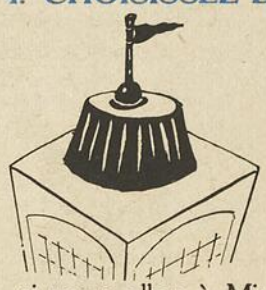

Que vous d[ésiriez] aux Bahama[s], la Barbade, au [Mexique] ou ailleurs, vous [aurez à] choisir entre [plusieurs] douzaine de [classes] et, parfois, entre [10] ou 20 hôtels (une [même] si vous allez à Miami). Dans leu[r] les grossistes et les hôteliers, ne [soulignent] que les qualités des hôtels et passent [sous] silence les éléments les plus négatifs. Ce[la] nous semble tout à fait normale [qu'on] produit à vendre et ce n'est pas [une] atténuer les mérites. Par contre, [nous] de voyages, vendons un service [à notre] une information honnête.

Vous pouvez lire, par exemple, [que la] description d'un hôtel «donne su[r la mer]», on omet cependant de préciser [qu'il y a] boulevard avec terre-plein entre [l'hôtel] et la plage... Le photographe devant f[aire ressortir] les «beaux côtés», la photo repr[end l'hôtel et] la plage sans que l'on puisse voi[r l'ocean] drive» qui les sépare...

Vous réservez donc pour deux s[emaines], pensant vous lever le matin au s[on des] vagues, les narines remplies d'air [marin et vous] vous retrouvez au milieu de klax[ons dans un] fortement teinté de vapeurs d'ess[ence].

Mais quelles que soient les conn[aissances de] votre agent de voyages, quelle q[ualité la]

PLUSIEURS QUÉBÉCOIS PROFITERONT PAS DE LEURS VACANCES"

Monsieur Jean-Paul Bellon
Club Jeunesse Inc.

rigueurs de l'hiver sembleront s'éterniser, des vacances paraîtront comme ESSENTIELLES.
ent de voyages le plus proche pour constater très vite qu'il TEMENT ce que vous désirez.
t comme les vacances d'été» affirme Monsieur Jean-Paul Bellon, arrangements de dernière minute causent parfois bien des

ESSE INC. vous garantit d'excellentes vacances d'hiver si vous ntes:

STE CERTAINEMENT une nisfaire vos attentes. Si vous désirez ions de t de voyages compétent oser.

EN VOTRE HÔTEL
Que vous désiriez aller aux Bahamas, à la Barbade, au Mexique ou ailleurs, vous devez à choisir entre une demi-douzaine de grossistes et, parfois, entre 10 ou 20 hôtels (une semaine même ni). Dans leurs dépliants, hôteliers, ne soulignent que ls et passent sous silence s négatifs. Ou approche fait normalement ont un ce n'est pas son rôle d'en Par contre, nous, agents un service votre client:

nète.

r exemple, la «donne sur la mer» - de préciser qu'il y a un plein entre l'hôtel et la ne devant pour ressortir à photo regarder it l'hôtel et n puisse voir l'ocean

pour deux semaines, matin au soleil des mplies d'air salin n et vous leu de légende, l'air salin apeurs d'essence!

nt les connaissances de es, quelle qu'elle soit la perspicacité dont vous faites preuve dans la sélection de l'hôtel, il n'en demeure pas moins qu'il doit d'abord y avoir des chambres libres à la date que vous avez choisie. Il en va de même pour l'avion.

C'est pour cette raison que la grande règle du jeu consiste à RÉSERVER TÔT.

5. RÉSERVEZ TÔT

Oui, la grande règle du jeu est de RÉSERVER TÔT. Tout est alors possible: prix (vol de soirée ou de nuit) localisation, standard, formule. Vous savez ce qu'il en coûte de réserver maintenant pour l'hiver? PAS UN SOU, puisque votre dépôt, généralement de $50. en moyenne, par personne, sera remboursé intégralement si vous annulez 30 jours avant votre départ et que vous souscrivez d'abord à une «protection-annulation» (environ 8). Cette assurance vous garantit un remboursement, quelle que soit la raison de votre annulation. (Nous vous expliquerons clairement les conditions de chaque grossiste).

Vous savez que la différence de prix, pour une semaine de séjour par personne, n'est parfois que de $20. entre un hôtel moyen et un excellent hôtel. Et c'est toujours le meilleur qui est complet le premier... Donc, si vous voulez être parmi les Québécois qui profiteront pleinement de leurs vacances cet hiver, RÉSERVEZ MAINTENANT.

Pour être en mesure de vous donner une information de premier ordre sur les destinations, les hôtels et les formules de vacances offertes par les divers grossistes, l'équipe de «CLUB JEUNESSE INC.» a parcouru la Floride, les Antilles, le Mexique et Hawaii. Nous avons ensuite catalogué près de 500 hôtels. Nous avons monté une fiche par hôtel et pris des milliers de photos. Puis, nous avons composé, en collaboration avec Air Canada, un guide des hôtels offerts aux Québécois en faisant une présentation succinte mais objective de chaque établissement.
Ce guide porte principalement sur la Floride (Tampa, St-Petersburg, Clearwater, Miami, Fort Lauderdale), Nassau, Freeport, Cuba, La Barbade, La Martinique, La Guadeloupe, La Grenade, La Jamaïque, Haiti, Puerto Rico, le Mexique et Hawaii.
Demandez ce guide en remplissant aujourd'hui le coupon-réponse de cette annonce. Il est offert gratuitement par le Club Jeunesse afin que plus de Québécois profitent vraiment de leurs vacances cet hiver. Cette demande ne vous engage à rien.

Club Jeunesse... quand la jeunesse n'a pas d'âge!

Passeport-Soleil

OUI, Monsieur Bellon, je désire profiter pleinement de mes vacances cet hiver. Faites-moi donc parvenir votre guide Passeport-Soleil le plus tôt possible (je dois réserver tôt pour vraiment profiter au maximum de mes vacances). Merci.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Détenteur d'un permis gouvernemental d'agent de voyages

CLUB JEUNESSE

**5450, Côte-des-Neiges
Bureau 320
Montréal, Qué.
H3T 1Y6
(514) 341-4420**

Les nouvelles

Quand un saint monte en enfer

"La volonté du Ciel
soit faite en toute chose!"
Molière
Tartuffe

M. Claude Ryan, au moins depuis le 23 septembre, se demande s'il tentera d'aller diriger le Parti libéral du Québec ou bien s'il continuera comme directeur du **Devoir** à y "oeuvrer en **toute indépendance** vis-à-vis des partis". C'est un sacré dilemme. Mais en apparence uniquement. C'est fort simple, en réalité: ce sera l'un ou bien ce sera l'autre. Et en attendant, c'est les deux en même temps. Comme quoi rien n'est compliqué.

S'agit-il de savoir ce que M. Ryan fera, entretemps et après, avec sa toute indépendance? Il n'aura pas de difficulté à répondre. Si je deviens chef du parti libéral, évidemment, il en sera moins question, encore que... Mais tant que je ne suis pas choisi et surtout tant que je ne fais que songer à être choisi, il n'y a pas d'inconvénient: je la promène un peu partout dans le parti et je la promène en même temps dans **Le Devoir,** comme à l'accoutumée. Il n'y a pas de différence. Rien de plus ordinaire. C'est bien normal. Ce n'est pas d'hier que je suis pour quelque chose tout en étant au-dessus. Je ne suis pas libéral, j'étudie seulement la question de savoir si je dirigerai le parti libéral: c'est complètement différent. Si j'étais libéral, mon affaire serait plutôt délicate. Mais ce n'est pas mon cas. Naturellement je ne suis pas anti-libéral, mais je ne suis pas pro non plus: j'explore simplement si, sans être pour, sans être contre, en étant en quelque sorte au-dessus, au-delà, j'accepterai ou non de devenir le premier militant du parti libéral, le patron du parti libéral, le chef suprême du parti libéral, position comme une autre pour quelqu'un d'au-dessus des partis. Ce serait de toute manière une façon comme une autre d'être au-dessus au moins d'un parti en particulier. Ma toute indépendance serait sauve là comme ailleurs. C'est une question d'honnêteté. Mais à supposer que, après mûre réflexion, je ne brigue pas le poste impartial en question, je choisis alors le deuxième terme de l'alternative, je reste directeur du **Devoir** et là je continue tout bonnement au-dessus des partis quels qu'ils soient. Il n'y a pas de problème. Je n'ai pas, contrairement à d'autres, à prendre ma potion d'indépendance à la cuiller; je suis tombé dedans quand j'étais petit.

Le Petit Poucet

POUR VOS ANNONCES
ET
VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

Femmes

Quel rôle joue la femme dans le nouvel ordre économique mondial?

par Colette Beauchamp

La chaîne FM du réseau français de Radio-Canada présentera en décembre une série de cinq émissions sur le thème extrêmement important du rôle de la femme dans l'organisation d'un nouvel ordre économique mondial. Les questions soumises à la réflexion des auditeurs: la femme a-t-elle un rôle à jouer dans la définition de ce nouvel ordre économique mondial? Quel est-il? La femme sait-elle s'affirmer et prendre les positions qui s'imposent? Dans le désordre économique mondial actuel la femme est-elle en train de créer cette réorganisation internationale tant souhaitée?

En avril 1974, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a expressément réclamé la création d'un nouvel ordre économique mondial. La résolution de l'ONU, accompagnée d'un programme d'action, demandait la prise en main par les pays en voie de développement de leur propre destin, la nationalisation des ressources de leur sol, une répartition plus équitable des revenus entre les nations. Depuis, malgré des rencontres internationales sur le sujet, cette idée ne s'est pas encore incarnée dans des ententes, les pays en voie de développement demeurant sur la défensive et les pays industrialisés continuant, comme dans le passé, d'affirmer leur suprématie.

De la politique à la dénatalité

La réalisatrice Madeleine Jérôme, dans le cadre d'une recherche de trois mois à l'UNESCO, s'est penchée sur ce problème et particulièrement sur la présence ou l'absence de la femme dans cette tentative de réorganisation internationale.

Dans cette série d'émissions, pour lesquelles elle a également fait la recherche et les entrevues, elle traitera de la définition de ce nouvel ordre économique, des problèmes mondiaux tels que le paupérisme, du rôle de la femme dans l'industrie, le commerce, la politique, des problèmes de liberté, d'égalité, de planning familial et de dénatalité avec des femmes de divers pays: mesdames Monique Bégin, sociologue et ministre de la santé et du bien-être social du gouvernement canadien, Suzanne de Brunhoff, économiste et auteur de **La Monnaie chez Marx, L'Offre de monnaie,** etc., Irène Chedaux, économiste, rédacteur en chef adjoint du Nouvel Economiste et spécialiste de l'économie américaine, Francine Van de Wiele, de l'UNESCO, Claudine Broyelle, écrivain, auteur de **La moitié du ciel** et de **Deuxième retour en Chine,** Madame M'BOW, épouse du directeur général de l'UNESCO, l'avocate Gisèle Halimi et Evelyne Sullerot, journaliste, membre du Conseil économique et social de France depuis 1974 et expert auprès des communautés économiques européennes et auprès du Bureau international du travail depuis 1970.

Un rôle minime

Comment Madeleine Jérôme voit-elle le rôle de la femme à l'heure actuelle au plan mondial, après cette recherche sur le sujet?

"Il est malheureusement minime pour ne pas dire inexistant, particulièrement au niveau politique et économique. Je voudrais que cette série d'émissions soit un stimulant pour que les femmes prennent conscience de leur responsabilité de s'engager plus activement tant au niveau économique que politique. Nous démissionnons trop facilement, laissant tout le champ d'action aux hommes. Je sais combien il est difficile, et toutes les femmes qui sont sur le marché du travail le savent, de faire face au monde du pouvoir et de la compétition. Mais il faut à tout prix que chacune de nous s'impose dans son domaine, si nous voulons qu'un véritable ordre économique s'installe et qu'il ne soit pas défini sans nous.

"Pour qu'un nouvel ordre économique conforme à nos valeurs, à nos besoins, puisse naître dans chaque pays et entre les pays, il faut que plus de femmes s'engagent activement en politique, par exemple. Combien de femmes à la maison qui ont fini d'élever leur famille seraient en mesure de donner d'elles-mêmes pendant quelques années à la vie politique et économique, aux divers paliers de gouvernement. Quelques femmes ministres, députés, maires ou commissaires d'école, ne peuvent à elles seules faire en sorte que la femme joue un rôle de premier plan. Il nous faut être présentes en beaucoup plus grand nombre dans tous les secteurs clés de décisions. C'est une responsabilité difficile et pleine d'embûches à laquelle pourtant nous ne devons pas nous soustraire."

Cette série de cinq émissions sur le rôle de la femme dans le nouvel ordre économique mondial sera diffusée à la chaîne FM du réseau de Radio-Canada sur les postes de Montréal, Chicoutimi, Drummondville, Ottawa-Hull, Québec et Rimouski, à 13 heures, les jeudis 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre, et reprise les dimanches 4, 11, 18, 25 décembre et 1er janvier 1978 à 18 heures.

On ne peut que regretter que la Société Radio-Canada ait décidé de diffuser des émissions sur un sujet aussi important à des heures d'écoute et des jours où la majorité des femmes n'auront pas la possibilité de l'écouter puisque ces émissions seront diffusées en pleine période des fêtes.

Qui pourra écouter ces émissions le jour de Noël et le premier de l'an, à l'heure du souper? Qu'une femme ait eu l'idée de cet horaire de diffusion m'étonnerait. La preuve qu'il nous faut être partout.... Nous souhaitons que cette série d'émissions soit reprise au début de 1978 à des moments plus favorables d'écoute et au réseau AM pour que le plus grand nombre possible de femmes et d'hommes puissent l'écouter.

Madeleine Jérôme (photo Radio-Canada)

Lettres ouvertes
par pierre bourgault

A Pierre Elliot Trudeau

Mon cher Pierre,

Je vous écris avant qu'il ne soit trop tard. En effet j'ai bien peur que, d'ici quelques mois, vous ne soyiez plus Premier ministre du Canada. Or c'est à ce seul titre que vous m'intéressez puisque je n'entretiens pour vous aucune amitié et qu'il me déplairait **souverainement** de poursuivre avec vous, une fois devenu simple citoyen, **une association** qui, ne devrait-elle être qu'épistolaire, pourrait nuire à ma réputation d'honnête homme.

J'ai peur pour vous, Pierre. Vous êtes en danger. Le Canada anglais s'apprête, selon des sources dignes de foi, à perpétrer un terrible crime contre l'histoire de l'humanité. Oui Pierre, j'ose vous le dire sans détour, au risque de vous voir m'associer à cette malheureuse Cassandre, les Anglais se préparent à vous renvoyer chez vous à la première occasion. Ils débattent encore pour savoir où ce "chez-vous" peut bien se situer (certains sont même venus à la conclusion qu'il s'agissait des limbes), mais, croyez-moi, aussitôt réglé ce petit problème, ils sont bien décidés à faire de vous le plus simple des citoyens, voire le dernier.

Vous m'en voyez marri. Vous avez tant fait pour eux et pourtant, ils ne vous portent aucune reconnaissance. Quelle ingratitude!

Oui, Pierre, on s'apprête à vous faire subir le sort de Robert Bourassa. Quelle honte et quelle impudence!

Vous viendrez sans doute alors vous réfugier au Québec, un immigrant parmi tant d'autres. Et moi, pauvre de moi, je n'aurai même plus le coeur ni l'envie de vous accuser de trahison, ayant appris depuis un certain temps déjà que l'apatride n'a rien d'autre à trahir que soi-même.

Je n'oublie pas pourtant qu'en vous repliant sur Town of Mount-Royal vous nous créerez un problème de taille. Que faire en effet de vos enfants? Ils devront nécessairement fréquenter l'école, mais laquelle? Vous voudrez sans aucun doute les dépêcher à l'école anglaise, mais le pourront-ils?

On vous a sûrement parlé de cette odieuse loi 101 qui ravale les Québécois au rang de tribu et qui annonce les fours crématoires à brève échéance, n'est-ce pas? Malheureusement vous devrez vous y soumettre comme tout le monde et c'est là que les difficultés commencent.

Aurez-vous le droit d'inscrire vos enfants à l'école anglaise? Voyons voir. Votre femme a bien fait ses études primaires en anglais mais c'était au Canada et non pas au Québec. Donc ça ne compte pas. À moins que d'ici là vous ayiez réussi à convaincre la Colombie-Britannique de signer un accord de réciprocité avec le Québec, ce qui resterait pour le moins étonnant.

Voyons voir encore. Vous êtes vous-même de langue anglaise mais vous baragouinez quand même un peu le français. Mais je crois savoir que c'est à l'école primaire que vous avez appris ces rudiments de français que vous nous infligez de temps en temps à la télévision. N'ayant donc pas fait vos études primaires en anglais au Québec l'école anglaise reste toujours interdite à vos enfants.

Mais il reste peut-être une solution. J'avoue que pour y arriver il faudrait donner une interprétation assez lâche de la loi 101 mais que ne ferait-on pas pour accommoder celui-qui-a-tant-fait-pour-sauver-le-pays-qui-a-tant-fait-pour-sauver-celui-qui-a-tant-fait... (ad nauseam)?

Vous avez fait des études universitaires en anglais, je crois. Mais ces études vous ayant laissé dans l'état primaire où vous vous êtes toujours complu, on pourrait sans doute prouver à la face du monde que l'école universitaire qui laisse le sujet dans un état primaire pourrait, à la rigueur, s'appeler école pour primaires et qu'en tordant un peu le cou au libellé de la loi 101, vous répondriez enfin à ses infâmes critères.

Vous voyez donc, mon cher Pierre, que le peuple québécois a plus de reconnaissance envers vous que cet autre peuple qui faisait semblant de vous étreindre pour mieux vous étouffer et que, étant d'origine française, et donc conduit par ses seules émotions, il peut faire fi de la logique pour résoudre un problème en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Mais que de pirouettes vous nous obligez à faire, mon cher Pierre. Se pourrait-il qu'à force de vous contempler nous soyions soudain atteints d'un mimétisme irrépressible?

Je parle de problèmes mais, Dieu merci! nous n'en sommes pas encore rendus là. Vous êtes toujours, et Dieu en soit loué! premier ministre du Canada. Et on peut prévoir que, grâce à Dieu, vous le serez encore pendant quelques mois.

(Vous vous étonnerez sans doute, Pierre, de me voir en appeler si lourdement à Dieu. Mais je vous étonnerai peut-être encore davantage en vous avouant qu'il s'agit d'un nouveau cléricalisme que j'entretiens depuis que j'ai abandonné l'ancien qu'on appelait, je crois, le nationalisme).

Mais que ferez-vous de ces quelques mois de répit, mon cher Pierre? Je pense, humblement, que vous devriez les occuper à redorer votre image. Vous lui avez fait beaucoup de mal à votre image ces derniers temps et s'il fallait que l'histoire ne retienne que cette caricature... enfin vous savez ce que je veux dire!

Employez-vous donc au plus tôt à vous présenter enfin sous votre vrai jour, à faire éclater la vérité à la face de l'univers. Je vous jure qu'on vous en sera éternellement reconnaissant. Comment? C'est facile. Un communiqué très court suffira. Il pourrait se lire comme suit:

"Pierre Elliot Trudeau déclare que, n'ayant toujours dû son existence politique qu'à la force croissante de ses ennemis séparatistes québécois, il n'a jamais vraiment existé."

Et le tour est joué.

Vous me demanderez sans doute, Pierre, en quoi cela pourrait améliorer votre image.

Eh bien, voici.

N'ayant jamais existé, vous n'avez pas pu être Premier ministre du Canada. Or, si vous n'étiez pas Premier ministre du Canada, le Canada n'a jamais existé. Donc si le Canada n'a jamais existé vous ne pouvez être coupable de sa destruction.

Mon raisonnement est un peu tiré par les cheveux? Mais non, Pierre, c'est du Trudeau tout craché, je vous le jure.

Mais trêve de plaisanterie, je dois vous quitter, mon cher Pierre. Permettez-moi, ce faisant, d'être un peu plus personnel.

Il y a dix ans maintenant, vous mettiez vos idées au pouvoir. Il m'aura fallu attendre 1976 pour en faire autant. Dans la course où nous nous sommes vivement opposés, je suis arrivé le dernier.

Mais oserai-je vous rappeler, en paraphrasant Sacha Guitry, que dans le coeur des peuples tout comme dans le coeur des femmes ce qui compte, après tout, ce n'est pas d'être le premier, mais le dernier.

Salut, Pierre. Bonne chance quand même; vous en aurez besoin.

LA LUCARNE
CHEF DE CUISINE ET PROPRIETAIRE
Pierre Lévèque
1030 OUEST RUE LAURIER
OUTREMONT, QUÉ.
RESTAURANT FRANCAIS 279-7355

LE PORTUGAL À MONTRÉAL Solmar
DÉJEUNER D'AFFAIRES
De 12 à 14h. ● À compter de $2.95
3699 boul Saint Laurent Reservations: 844 7748, 285 9151

RESTAURANT Chez VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica

5412 Côte des Neiges
735-3623

CJEL FM 98,5
Paroles et musique des gens d'ici

Où s'en va le parti libéral du Québec?

par Pierre Chaloult

C'est à croire que les libéraux du Québec ne savent plus à quel saint se vouer depuis que Dieu-le-peuple les a très gentiment fait sortir du paradis du pouvoir où ils étaient, plus ou moins par erreur, comme des coqs en pâte depuis 1970...

Ceux qui restent dans cette maudite galère sans capitaine, sans équipage et sans gouvernail, se regardent comme des naufragés pris de panique à la vue des écueils et de la mer en furie.

Ils sont un peu comme l'étaient au lendemain de la dernière grande guerre les Français soupçonnés de collaboration avec l'ennemi: ils s'accusent les uns les autres comme pour se disculper d'avoir été vus avec des gens d'Ottawa et d'appartenir au parti des Anglais!

Ils parlent des Anciens comme s'ils les avaient connus. Ils évoquent avec nostalgie la mémoire de ceux des leurs qui ont été au pouvoir de 1897 à 1936.

A l'époque de Robert Bourassa ils crachaient sur la tombe de ces Anciens et ils les reniaient à qui mieux mieux pour faire plaisir au jeune prince qui ne se sentait pas de taille à leur succéder. Mais aujourd'hui le prince est en exil et la pagaille règne à sa place.

Ils invitent alors des "intellectuels", genre Claude Ryan, à leur donner des cours de bonne conduite, et de valse hésitation, et de maintien dans le grand monde, et d'histoire du Canada.

Mais personne n'ose leur dire — peut-être parce que tous ceux qu'ils rencontrent l'ignorent — que le parti libéral du Québec a littéralement perdu sa raison d'exister le jour où il devenait simple annexe de la maison-mère d'Ottawa, soit à l'époque précise où Maurice Duplessis transformait les conservateurs du Québec en partisans de l'Union nationale qui n'aurait plus de comptes à rendre aux anciens "boss" d'Ottawa.

Les naufragés de la galère à Gérard D. Lévesque ignorent donc plus que tous les autres l'histoire vraie du parti libéral du Québec, du début de la Confédération jusqu'à nos jours:

De 1867 à 1897, alors que les grands ancêtres — plus souvent qu'autrement dans l'opposition — n'avaient pas encore tout à fait accepté le régime confédératif;

De 1897 à 1936, alors que les chefs du gouvernement du Québec parlaient comme des aînés de la famille canadienne à leurs cousins mineurs d'Ottawa;

De 1936 à 1976, alors que les successeurs, puis les successeurs des successeurs du premier ministre Taschereau jusqu'au premier ministre Bourassa ne parviendront que de temps à autre (comme sous Jean Lesage de 1960 à 1965) à retrouver le sens du Québec.

La tempête du plébiscite

D'abord donc trente ans d'église souffrante. Et puis quarante ans d'église triomphante. Enfin quarante ans d'église décadente au cours desquels le parti libéral cherchera à devenir autrement que l'Union nationale sans jamais pouvoir oublier la défaite de 1936 et sans jamais par ailleurs se rendre compte que le Québec d'avant Maurice Duplessis était bel et bien mort.

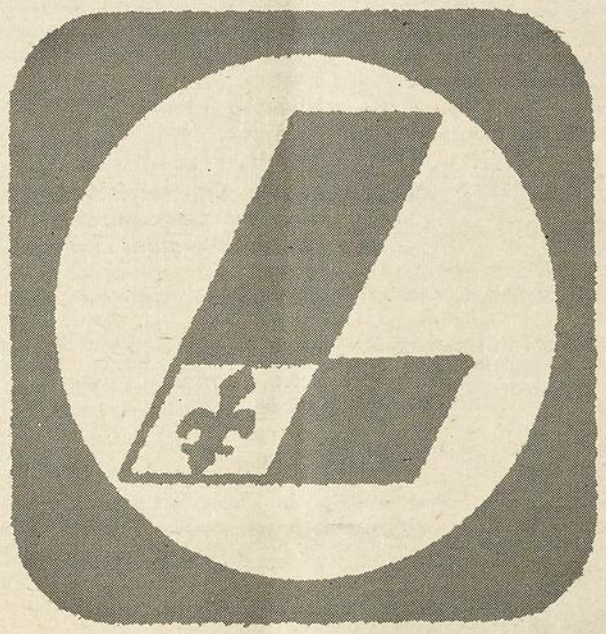

A la manière de Suétone — le Claude Ryan de la Rome impériale des vrais Césars — on pourrait dire de "Monsieur" Godbout, comme on se plaisait à le nommer dans le temps, que tous l'auraient cru digne d'être premier ministre du Québec... s'il ne l'eût jamais été.

Avant de le faire son successeur en 1936, Louis-Alexandre Taschereau l'avait fait, en 1930, son ministre de l'Agriculture, alors que, dans un Québec souverain, "Monsieur" Godbout eût sans doute été un grand ministre de la Culture.

Orateur d'une éloquence raffinée, il s'exprimait avec un art incomparable. C'était un bel esprit dans toute l'acception du terme, sauf... qu'il souffrait, hélas, d'un mal qui le paralysait littéralement — la peur panique des Anglais!

Non point qu'il les aimait, ni qu'il les admirait plus que de raison — même en temps de guerre. Mais il tremblait de tous ses membres à la pensée de ce qu'ils pourraient dire de lui comme s'il avait eu des comptes à leur rendre.

Premier ministre pour la première fois lors de la débâcle du régime Taschereau, il n'exerça alors le pouvoir suprême que pendant soixante - seize jours.

Premier ministre pour la seconde fois en novembre 1939, il était, d'une part, trop intelligent pour ne pas se rendre compte que ce n'était pas lui, mais le ministre fédéral de la Justice, Ernest Lapointe, qui avait fait mordre la poussière à Maurice Duplessis et, d'autre part, trop craintif des Anglais d'Ottawa pour se dégager de leur tutelle.

Au cours de cette campagne électorale de 1939, il avait juré, comme tous les autres d'ailleurs, qu'il abandonnerait et même qu'il combattrait si nécessaire un gouvernement libéral qui imposerait la conscription.

Mais vingt-huit mois plus tard, au moment du fameux plébiscite à la Mackenzie King où l'on demandait aux citoyens de Vancouver et de Toronto de délier le gouvernement d'Ottawa de sa promesse faite au Québec, "Monsieur" Godbout ne se sentit plus d'énergie QUE pour combattre les adversaires du seul et unique et très grand parti libéral, au pouvoir à Ottawa à cause des Québécois et à Québec à cause des Anglais d'Ottawa — ceux-là même qui lui causaient une telle peur panique.

Le tout Québec avait alors l'impression d'assister, comme à un forum sur la place publique, aux séances à huis clos du cabinet de Monsieur Godbout.

Il y a deux nations en Canada

On était POUR ou CONTRE les Anglais qui voulaient imposer la conscription aux Québécois et chacun se proposait de voter en conséquence OUI ou NON au plébiscite alors que, pour les gens d'Ottawa, l'ennemi n'était plus à Berlin mais au Québec; alors que, pour les Québécois, l'ennemi n'était plus à Berlin mais à Ottawa.

Les députés libéraux à la législature de Québec pensaient presque tous NON, mais ils n'osaient pas tous le dire comme le faisait le propre neveu d'Alexandre Taschereau, leur collègue Jacques Dumoulin; comme le faisaient trois ministres du cabinet Godbout dont l'inénarrable Oscar Drouin — le Serge Joyal du temps.

"Monsieur" Godbout lui-même parlait et agissait comme s'il allait voter OUI au plébiscite. Son ministre leader du gouvernement au Conseil législatif où il était nommé à vie, l'"honorable" et intouchable Philippe Brais sommait courageusement, à la radio, les Québécois de voter OUI.

"Monsieur" Godbout s'était voulu à cette occasion le bouc émissaire de Mackenzie King et le peuple du Québec ne le lui a jamais pardonné. Il ne pouvait plus être que celui qui avait manqué à sa parole jusqu'à ce qu'il cède sa place, en 1949, au prince des anglophones, M. George Marler.

Le nouveau chef intérimaire du parti libéral du Québec était alors trop honnête pour dire autrement à ses électeurs de Westmount qu'aux électeurs de la Gaspésie et de la Mauricie et de l'est de Montréal. Mais il ne se rendait cependant pas compte que les Anglais n'étaient pas majoritaires au Québec.

"Pourquoi ne pourrais-je pas devenir chef officiel de mon parti" demandait-il après le départ de M. Godbout. *"Serait-ce à cause de mon origine anglaise ou de ma religion? Je suis pourtant un bon Québécois!"*

Mais il était quand même trop intelligent pour ne pas finir par s'apercevoir qu'il y a deux nations au Canada et qu'un homme comme lui faisait, chez les nationalistes du Québec, un peu comme le président de l'Ordre de Jacques Cartier chez les impérialistes du Rideau Club à Ottawa.

Ainsi, après Messieurs Godbout et Marler, ce fut le tour de Georges-Emile Lapalme, ancien député de Joliette-l'Assomption-Montcalm aux Communes d'Ottawa, qui devint chef du parti libéral du Québec, en 1950, et dont le MACLEAN'S MAGAZINE disait alors:

"A Ottawa Lapalme est un personnage obscur; peu de courriéristes parlementaires le connaissent, même de vue. Autant qu'on s'en souvienne, il n'a jamais prononcé qu'un discours depuis qu'il est à la Chambre."

Lapalme qui, à l'encontre de ses deux prédécesseurs n'avait rien d'un gentleman, rageait du fait que ceux du pouvoir à Ottawa le laissaient tomber comme une vieille savate, préférant s'étendre avec Maurice Duplessis qui leur tenait tête et qui les remplissait d'épouvante.

Au soir des élections du 20 juin 1956 au Québec, Lapalme était de si mauvaise humeur qu'il laissa poireauter au bout du téléphone le premier ministre Louis Saint-Laurent qui l'appelait d'Ottawa et auquel il refusa de répondre, dans un geste d'enfant buté.

Lors des élections fédérales de 1958 Léon Balcer faisait campagne en disant que Pearson chef d'opposition à Ottawa, ça serait comme Lapalme chef d'opposition à Québec. Sitôt Maurice Duplessis l'enjoignait de changer de ton.

"Moi je l'aime bien Lapalme", disait-il. "C'était un "back-bencher" à Ottawa. C'est un "back-bencher" à Québec. Laisse-le tranquille là où il est. Je n'ai pas envie de voir Jean Lesage à sa place!"

NDLR. Philippe Brais, flanqué de son compère Louis-René Beaudoin, alors président de la Chambre de Communes, se présenta un beau jour à la faculté de droit de l'Université de Montréal pour haranguer les étudiants en faveur du OUI. Le chahut fut indescriptible. Les orateurs furent enterrés sous les quolibets, les cris et diverses interventions des auditeurs. Détail savoureux: Pierre-Elliot Trudeau était au nombre des chahuteurs, et des meilleurs, car, à cette époque, il avait de la fibre!

Autrefois

chronique de météo transcendantale

Chers parents

par le professeur Nimbus

Nous vivons une époque bien difficile. Les valeurs naguère les plus sacrées sont aujourd'hui bafouées publiquement par ceux-là même qui s'en faisaient les hérauts. Les esprits mûrs et les âmes fortes font face avec sagesse aux flots tumultueux de cette crise des valeurs, mais qu'en est-il de nos jeunes? Quels modèles pouvons-nous aujourd'hui présenter aux générations montantes?

Les jeunes de jadis rêvaient tout simplement de devenir pompiers. O temps simples, ô moeurs pures! Les petits garçons en culottes courtes étaient remplis de ravissement à la vue d'un magnifique chapeau de sapeur ou au son d'une douce sirène de camion rouge.

Mais à l'époque de 007, de batman et de la femme bionique, cette simplicité toute pastorale est hélas chose du passé. Les jeunes ont maintenant des héros turbulents, des conquérants de continents ou de planètes, des esprits forts qui traversent les murs, déjouent les pires perversions ou mangent leur pizza froide.

Aussi ne serait-il pas étonnant, madame, monsieur, que votre fils ait, en bonne place sur son bureau ou à la tête de son lit une de ces petites statuettes si touchantes représentant un agent de la gendarmerie royale du Canada dans ses plus beaux atours.

A priori, il ne faut pas s'affoler. Ces choses sont normales à cet âge. Qui n'a pas eu dans son enfance une sorte de culte inavoué pour Tarzan ou Zorro? Ajoutons encore que les dévoreurs d'albums de Tintin que nous avons tous été ne sont pas tous devenus pédérastes.

La prudence commande toutefois de prêter une attention plus grande, quoique discrète, au comportement de votre enfant.

A-t-il tendance à jouer avec les allumettes? Se construit-il de petites granges en carton qu'il s'amuse à incendier? Des petits parlements? La chose est à suivre de près chers parents.

Va-t-il déposer sur la pelouse du voisin des "pétards" qui risqueraient de lui sauter à la figure?

Vole-t-il des pétards?

A-t-il installé, discrètement, près du téléphone, une petite machine à enregistrer?

Cherche-t-il à mettre la main sur votre liste d'épicerie?

Défait-il les serrures? Défonce-t-il les plafonds? Met-il la main sur votre courrier? A-t-il dressé une liste de la parenté?

Sabote-t-il le toaster? Truque-t-il la télévision? A l'école, cherche-t-il à "déstabiliser" la classe?

Enfin et par-dessus tout, souhaite-t-il avoir un cheval?

Si la réponse à toutes ces question est oui, le cas de votre fils est clair.

Mais vous devez, à tout prix éviter de le heurter. L'école de réforme est chose du passé et les parents n'ont pas à se transformer en bourreaux de leur enfant.

La pédagogie moderne emploie des méthodes plus subtiles. Comme celle qui consiste à dé-dramatiser, à déculpabiliser.

Laissez votre enfant s'épanouir. Ne mettez pas de frein à la liberté d'invention. Laissez-lui sa petite statuette de police montée! Mais pour éviter que votre fils ne sombre dans des drames de conscience que lui auront peut-être insufflés des voisins un peu moralisateurs et vieux-jeu, ajoutez-lui, sur le mur de sa chambre, un beau portrait en couleurs du premier ministre Trudeau. Vous verrez, votre fils se remettra à croire en l'avenir et cessera de se sentir coupable.

Bonne chance, chers parents.

Et maintenant, des questions-concours

Pour diversifier sa chronique, le professeur Nimbus vous propose cette semaine deux questions concours:

La première: Ottawa vient de voter $75 millions pour les minorités, affirmant qu'il vient de découvrir que les minorités françaises sont menacées et que la minorité anglaise au Québec commence à se sentir elle aussi menacée; en considérant que 110 années de persécution équivalent à 10 mois d'Halloween, quelle sera la longueur des journées dans un Québec indépendant?

Le gagnant ira passer un siècle, toutes dépenses payées, au Canada.

Deuxième question

Ceux qui voient à ce que le Québec continue d'avoir à l'étranger un statut de second ordre et qui surveillent scrupuleusement les allées et venues du premier ministre Lévesque se nomment Trudeau, Lalonde, Goyer, Pelletier; ceux qui, par contre, cherchent à diminuer le rayonnement du Canada anglais à l'étranger doivent sans doute porter des noms anglais; qui sont-ils?

Le gagnant recevra la copie anglaise d'un discours bilingue de Jean Chrétien.

J

Université Laval

PROFESSEURS DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son département des sciences comptables. Le département nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en janvier 1978 et en septembre 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions:
Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications:
L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaires:
Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de $20 000 à $38 500.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à:
Prof. Doria Tremblay, directeur
Département des sciences comptables
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité universitaire, Québec, CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

IL RISTORANTE ITALIANO
PAESANO

Brunch
le dimanche
de 11 h 30 à 14 h 30
menu à $7
enfants de moins de 9 ans: $4

Table d'hôte
tous les jours
dès 17 heures
menu à $6.95 et plus

Service rapide
au déjeuner d'affaires
de 11 h 30 à 15 heures
du lundi au vendredi

Livraison gratuite après 17 heures

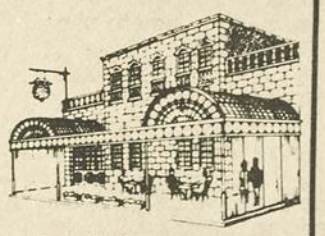

5192 Côte-des-Neiges, 731-8221

Bahamas Nassau/Paradise Island/Freeport/Lucaya West-End/Out Island/"Les Iles familiales"

Cet automne, offrez-vous des vacances au soleil. Mettez-vous à sa poursuite et vous le retrouverez vitement aux Bahamas où il ne se cache jamais.

Il y a aux Bahamas plus de 20 terrains de golf, 150 terrains de tennis, dont plusieurs sont éclairés le soir. Et de magnifiques hôtels au bord de la mer. Des boîtes de nuit, de bons restaurants, de jolies boutiques et une ambiance amicale et accueillante!

Bahamas. 700 ILES - 7.000 PLAGES

Joignez-vous à un de nos joyeux groupes de vacanciers partant de Montréal le vendredi, samedi ou dimanche de chaque week-end. Prenez une semaine de vacances pour aussi peu que $299. comprenant votre billet d'avion, les transferts, le logement dans une luxueuse chambre, l'usage gratuit du golf et du tennis, plusieurs repas, divertissements et attractions. Et d'aimables compagnons de voyages, car c'est avec le sourire que l'on va aux Bahamas!

LES GALERIES LACHUTE 505, Chemin Béthanie LACHUTE 562-3788	PLACE PORTOBELLO 7350 boul. Taschereau BROSSARD 672-5353	PLACE LONGUEUIL 1 Place Longueuil LONGUEUIL 679-3777	VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE	CENTRE VILLE 1010 ouest, Ste-Catherine, Métro Peel 861-7272	CARREFOUR MT-ROYAL 4454 rue St-Denis Métro Mt-Royal 845-8225	PLAZA ST-HUBERT 911 est, rue Beaubien Métro Beaubien 273-7755
EDIFICE DOMINION SQUARE Peel et Ste-Catherine Métro Peel 861-7277	CENTRE LAVAL Autoroute 15 - sortie 8 Bureau intérieur, promenade 688-5310	CENTRE LAVAL Autoroute 15 - sortie 8 Bureau extérieur, parking 687-0880		AGE D'OR Métropolitain 911 est, rue Beaubien Métro Beaubien 273-2581	LES GALERIES NORMANDIE 2634 rue de Salaberry 331-9971	DUPUIS Centre-ville 865 est, Ste-Catherine Métro accès intérieur 842-5151

PERMIS DU QUÉBEC X 1977 — 12865770381

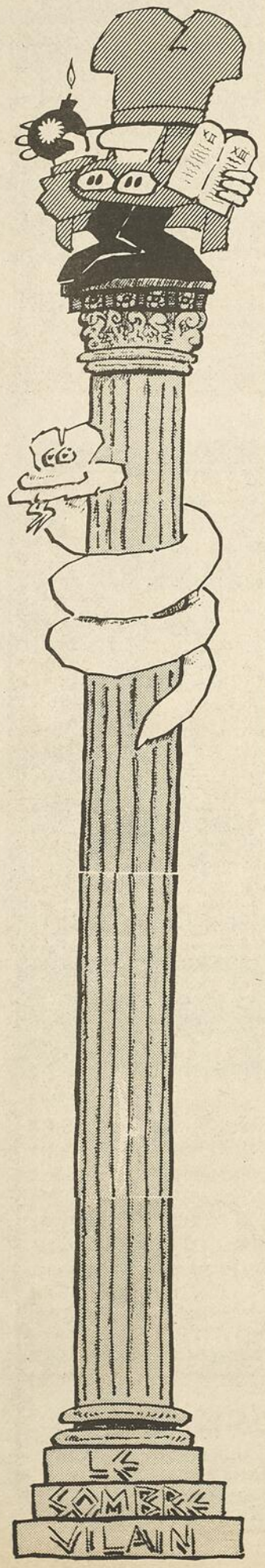
LE SOMBRE VILAIN

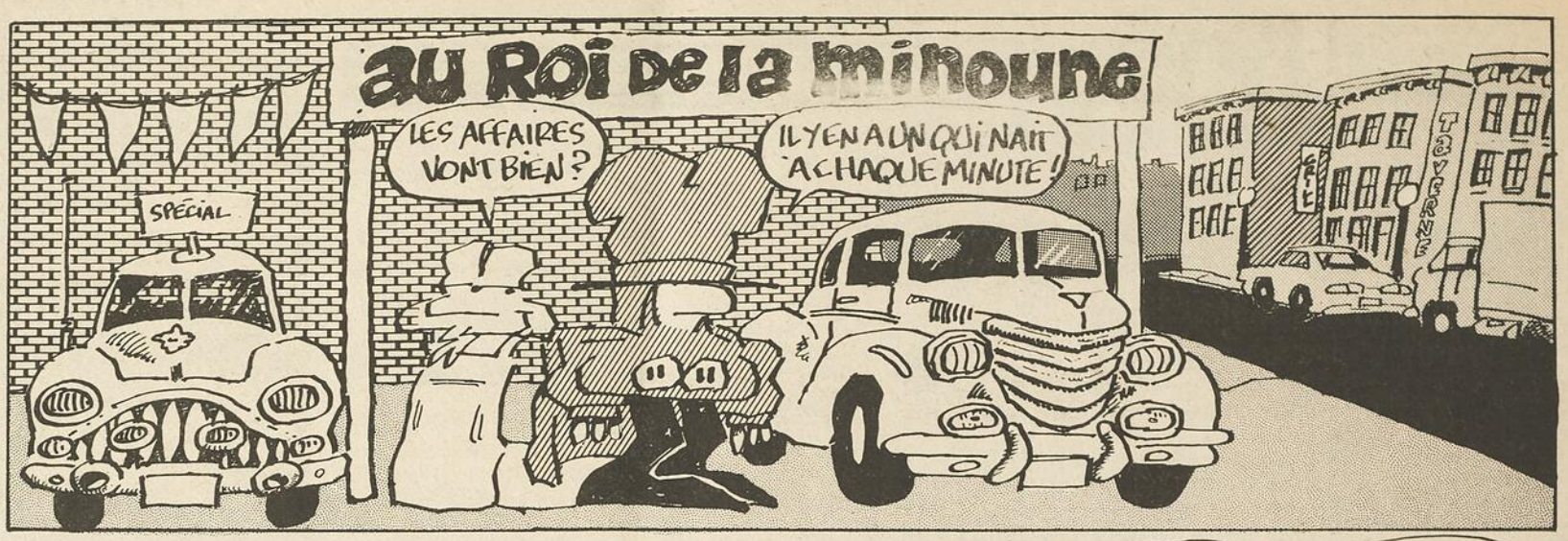
au Roi de la minoune
SPÉCIAL
LES AFFAIRES VONT BIEN?
IL Y EN A UN QUI NAIT A CHAQUE MINUTE!
TAVERNE

BONJOUR MÔSSIEUR AVEZ VOUS DES VOITURES À VENDRE!
C'EST TROP BEAU!

BIEN SÛR MON P'TIT!
J'AI CE QU'IL VOUS FAUT À L'INTÉRIEUR

QUAND ON A VOTRE ÂGE, MON GARS, IL EST IMPORTANT DE BIEN SAVOIR CHOISIR
SURTOUT SA PREMIÈRE VOITURE!

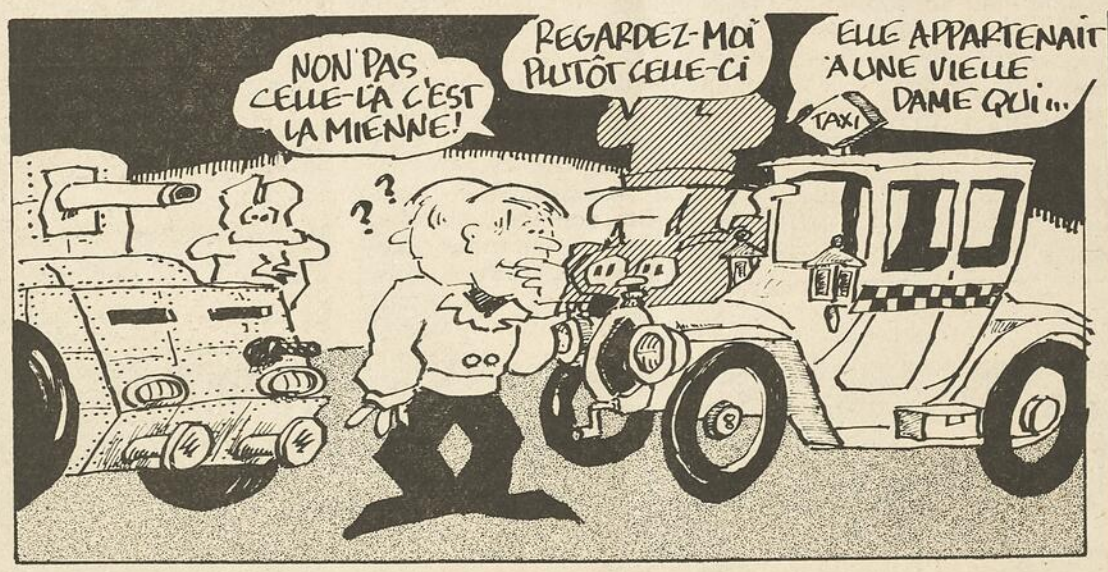
NON PAS CELLE-LÀ C'EST LA MIENNE!
REGARDEZ-MOI PLUTÔT CELLE-CI
ELLE APPARTENAIT À UNE VIELLE DAME QUI...
TAXI

ELLE EST TRÈS BELLE EN EFFET!
MAIS VOUS N'AVEZ RIEN DE PLUS SPORT?

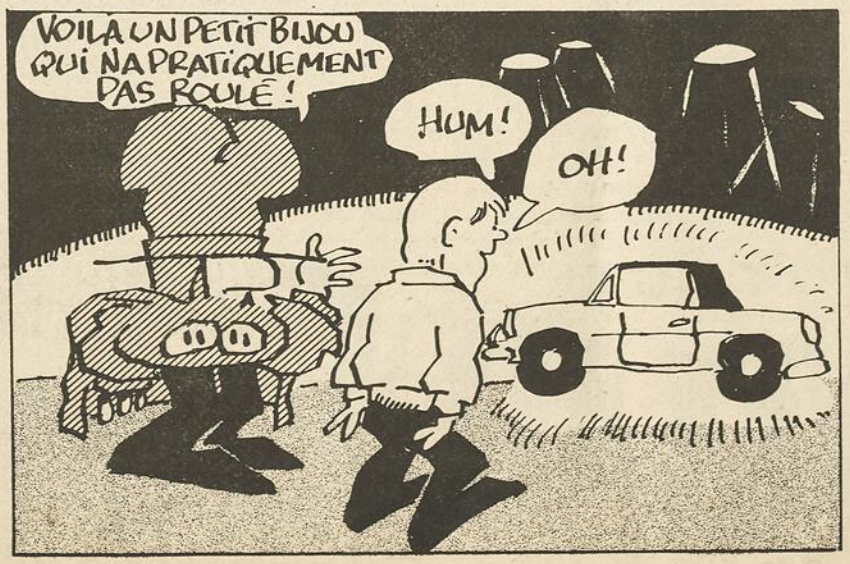
VOILÀ UN PETIT BIJOU QUI N'A PRATIQUEMENT PAS ROULÉ!
HUM!
OH!

VOUS ALLEZ ÊTRE SURPRIS DES ÉCONOMIES
QUE VOUS ALLEZ RÉALISER SUR L'ESSENCE
SIGNEZ ICI
CONTRAT
!

©77

arts et lettres

L'emmitouflé, un récit singulier

par Lise Gauvin

Un jeune homme revient dans sa famille, à Lowell, en compagnie de Sammy, un noir, après cinq ans d'absence. Il vient de Montréal où il a laissé femme et enfant et a été emprisonné après une manifestation devant l'ambassade américaine. On l'appelle un déserteur, ou plutôt un raft dodger, un insoumis. Comme plusieurs des siens, déjà, avant qu'ils ne s'établissent aux Etats-Unis. Comme son oncle Nazaire surtout, le vieil homme de Nicolet qu'on avait finalement réussi à convaincre de rejoindre la famille et qui avait fait sa guerre à lui, en 1914, une drôle de guerre dans les tranchées du bord des rivières, dans les cabanes à sucre et les greniers. Nazaire... La seule évocation du nom suffit à faire surgir tout un passé.

Tel est le prologue du roman de Louis Caron, **l'Emmitouflé,** dont on nous dit que le manuscrit en fut découvert par l'éditeur alors que l'auteur se trouvait de passage dans les Cévennes chez l'écrivain français Jean-Pierre Chabrol. Louis Caron, un peu comme Ducharme il y a dix ans, se trouve soudain projeté sur le scène littéraire québécoise par l'entremise d'un éditeur français. Coïncidence étonnante: on se souvient qu'il était question, dans l'**Hiver de Force,** d'un jeune romancier d'ici publié chez Gallimard et auteur de... **l'Ensanglanté.** Mais là s'arrêtent les rapprochements, pour l'instant du moins, car on pourra sûrement, entre ces deux oeuvres d'extrême tendresse et d'inaliénable solitude trouver plus d'une parenté, et ce en dépit de l'utilisation d'une technique romanesque et d'un langage diamétralement opposés. Les affinités les plus visibles, ici, seraient plutôt à chercher du côté de Carrier (celui de **La Guerre, Yes sir,** par le sujet) ou de Major (celui des **Rescapés,** par le sujet encore et un certain traitement du temps, tout en ruptures et en retours en arrière.

L'Emmitouflé pourtant échappe à toute tentative de réduction au connu, au déjà fait. Récit singulier, celui-ci l'est à plus d'un titre, mais d'abord par la parfaite cohérence avec laquelle chacun des éléments du roman renvoie d'un à l'autre et constitue un ensemble de signes dont aucun n'est gratuit. L'énigme du titre, par exemple, se trouve projetée aux différents niveaux de l'histoire qui superpose la relation de la poursuite et de la recherche de Nazaire, le vieillard mystérieusement disparu au cours d'une fête de famille, au récit des années de guerre vécues par le même Nazaire, et à la quête du narrateur. Le personnage principal demeure ainsi caché, emmitouflé dans son silence jusqu'à la dernière partie du livre alors que le premier narrateur entre en communication avec lui et lui donne la parole. A mesure que le récit progresse, la vision tout extérieure du début s'intériorise et la caméra semble se rapprocher pour donner, en gros plan, le veillard solitaire en tête-à-tête avec le jeune

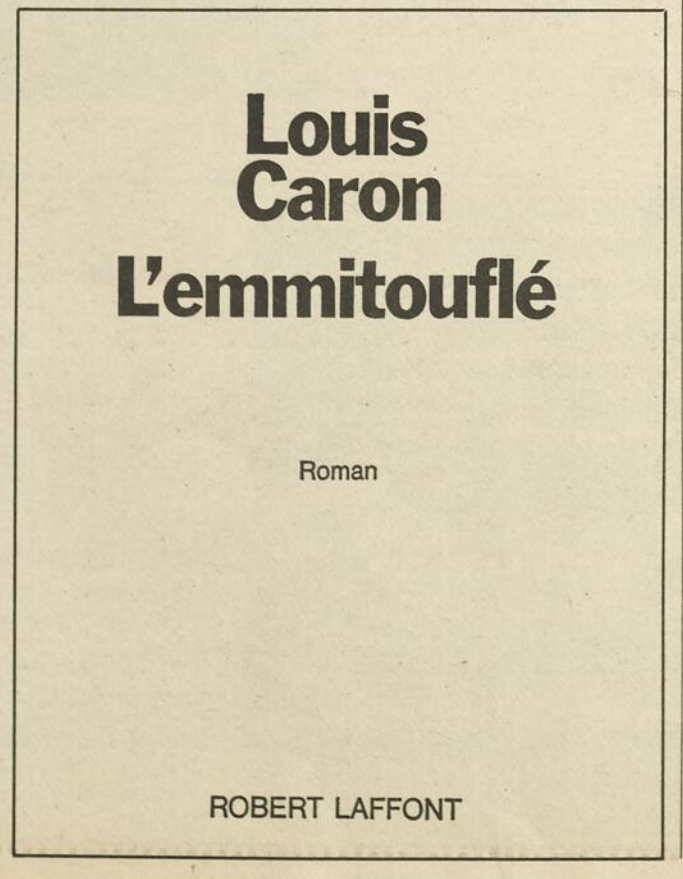

SUPPLEMENTAIRES
27 et 28 novembre
BILLETS EN VENTE
DÈS MAINTENANT

gilles vigneault
une production LE NORDET

BILLETS EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES ET À CIEL-MF

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets du lundi au samedi exclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SOCIÉTÉ de MUSIQUE CONTEMPORAINE du QUÉBEC

Werner Jacob ORGANISTE

Programme :
Hambraeus
Huber
Jacob
Ligeti
Morthenson
Steffler

jeudi 10 novembre 1977
20h15

Église Immaculée-Conception
coin Rachel & Papineau -
Rés. : 739-5329 (S.M.C.Q.)

L'emmitouflé...

(suite de la page 27)

homme qui peu à peu a appris à le (se) reconnaître.

Fresque sociale, presque épique, témoignage d'une époque et constitution d'un personnage qui a la grandeur du type sans perdre l'unicité de l'individu, tels sont les éléments du récit livrés avec le suspense d'un roman policier à travers la quête d'un gamin de quatorze ans. Curieux voyage initiatique que celui-ci où la recherche de l'autre mène à la découverte de soi, où la parole engendre la parole et triomphe finalement de la solitude, où la tendresse est d'autant plus passionnée que plus méfiante et plus rare. Il faut lire les étranges noces de Nazaire et d'Elise pour comprendre quel était le prix à payer pour cette indépendance sauvage qui n'avait pas voulu de la "guerre des autres".

Tout cela dit sans enflure ni outrance, d'un ton égal et mesuré, en évitant la caricature et en se limitant à la notation brève de faits quotidiens. Avec **l'Emmitouflé**, Louis Caron a créé un ton, un personnage et un espace romanesque que la littérature québécoise n'est pas prête d'oublier. Je ne peux m'empêcher de penser que cet excellent roman donnerait également un très bon film.

1. Robert Laffont, 242 p.
De l'auteur, on sait qu'il est autodidacte, qu'il a déjà travaillé comme journaliste et scripteur à la radio et qu'il vit maintenant retiré à la campagne pour écrire.

arts plastiques

Le bedeau nous embête

Au Musée des Beaux-Arts, l'art québécois après la conquête: voyez le calvaire d'Oka.

par Yves Robillard

"Le bedeau nous embête". C'est écrit sur le mur de fond d'une des petites chapelles du Calvaire d'Oka. J'ai vu ce gribouillage sur une des photos de ces bâtiments au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Le "Calvaire d'Oka", fait partie de l'exposition "L'Art du Québec au lendemain de la Conquête", qui durera jusqu'au 20 novembre. Il faut aller voir cette pièce de résistance d'art populaire québécois du dix-huitième siècle.

L'histoire? En 1671, les Sulpiciens prennent en charge la mission indienne de la Montagne, près de Ville-Marie. En 1721, ils l'installent au Lac des Deux-Montagnes, à l'endroit où sont encore aujourd'hui les Indiens mowaks d'Oka. Et c'est pour l'édification de ces Indiens qu'ils décident en 1740 de leur construire un calvaire... un calvaire, c'est-à-dire de petites chapelles à différents endroits dans la montagne et qui contiennent chacune une image illustrant une étape de la Passion du Christ. Il y a donc à Oka sept petites chapelles qui contenaient jusqu'à il y a une dizaine d'années six reliefs en bois polychrome de François Guernon dit Belleville, sculptés en 1775, et un relief de Louis Quévillon, sculpté en 1816. Il y a moins de dix ans donc, comme ces reliefs étaient menacés (vandalisme, etc...) ils ont été achetés par la Galerie Nationale du Canada (le Québec, semble-t-il, n'ayant pas été intéressé!), et c'est ce qui nous permet de les voir au Musée aujourd'hui.

Brûler un sujet

Je ne suis pas un spécialiste de l'art ancien du Québec. Pour certains spécialistes, cette exposition, qui a été organisée par et pour le Musée de Québec l'été dernier, est un échec ou une expo-prétexte.

Chaque été, le Musée de Québec organise pour les touristes une présentation d'oeuvres d'art ancien du Québec, choisies à même ses collections. L'été dernier, il a décidé de donner un thème à cette exposition et d'emprunter certaines pièces pour compléter la présentation.

"Le titre de l'exposition est prétentieux par rapport au contenu présenté", dit-on dans certains milieux. "Il manque des pièces importantes que l'on connaît très bien! On brûle ainsi un sujet qu'il aurait été fort intéressant de traiter avec tous les moyens nécessaires!". Et c'est, semble-t-il, la raison pour laquelle, à Montréal, on a décidé de compléter l'exposition, en présentant, dans une troisième salle, "le Calvaire d'Oka", qui a fait l'objet d'un magnifique livre de l'actuel directeur du Musée des Beaux-Arts, Jean Trudel, et de son collègue John Porter, et six tableaux d'Antoine Plamondon, peints en 1837 et en 1839, mais dont les thèmes et les grandes lignes des compositions sont à peu près les mêmes que pour les reliefs d'Oka.

La tête du petit-fils

"Le bedeau nous embête". Je ne suis pas un

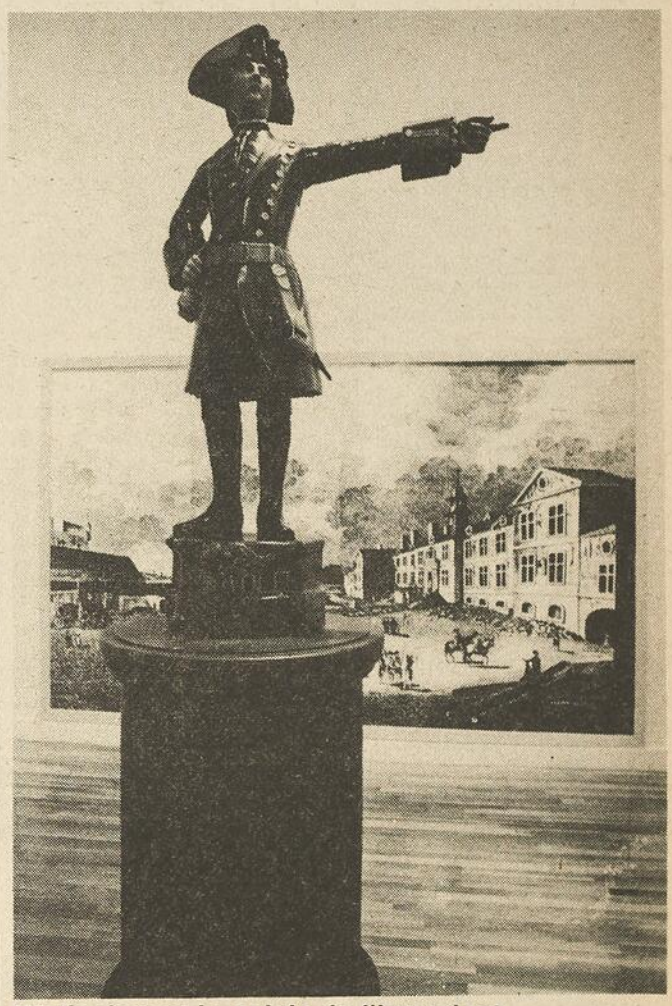

Wolfe devant le palais de l'intendant.

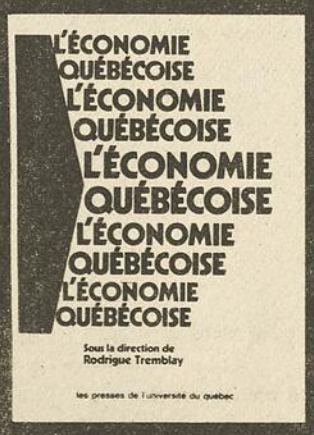

Cet ouvrage vise à accroitre et à présenter les connaissances fondamentales sur l'*économie québécoise*, à partir d'études regroupées autour des grands thèmes que sont l'histoire économique, l'intégration économique, la participation à la vie économique et le développement économique régional.

(...) c'est en définitive l'évolution économique du Québec qui explique le mieux le présent et qui conditionne le plus fortement encore aujourd'hui les esprits. $14.25

les presses de l'université du québec

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

BON DE COMMANDE

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Ci-joint la somme de $14.25 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)

[+5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

spécialiste. C'est donc avec mes sentiments que j'ai regardé chaque pièce de l'exposition, en essayant de me replacer deux cents ans en arrière et de ressentir ce que mon frère d'alors avait voulu communiquer à ses amis les sauvages! Revivre la conscience de la brièveté de la vie, les moments de joie et ceux de tristesse, et la précarité des sentiments, cela ne change pas terriblement en deux cents ans!

Je dois dire que je n'ai pas beaucoup aimé la galerie des portraits peints. Ou bien les modèles n'étaient pas sympathiques, ou bien les peintres n'aimaient pas leurs modèles, ou bien les peintres ne se donnaient pas la peine. Toujours est-il que seul Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, le dernier architecte (en fait, premier ingénieur) dú régime français, m'a paru sympathique. C'est un portrait posthume et peut-être le peintre, François Baillargé, était-il plus libre d'imaginer son sujet. En tout cas la tête du petit-fils à côté n'est pas ce qu'il y a de plus brillant!

Si, à l'exposition, l'orfèvrerie, notamment les pièces de François Ranvoyzé, est d'une grande finesse, les sculptures, en général, sont rudes. J'ai été étonné d'abord de la gaucherie des pièces de François-Noël Levasseur, puis ravi de la simplicité d'expression de certaines parties de ces mêmes pièces, l'enfant par exemple de "la Vierge et l'Enfant" du Musée de Québec (A-58-358-S) et le visage de la mère. Il y a là une bonhommie agréable que l'on retrouve également dans ses deux gros "Anges adorateurs".

Un art populaire

Voyez le magnifique bas-relief en bois polychrome de Phillippe Liébert (vers 1790), intitulé "Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre". C'est une autre pièce de résistance d'art populaire. C'est fait pour parler à tout le monde! On connaît le thème: il est vite rendu. Les visages de Saint-Martin et du pauvre sont presque inexpressifs, juste ce qu'il faut pour faire avancer l'action. Ce qui est important, c'est le détail de l'histoire, et c'est là où c'est populaire... il y avait un cheval sur lequel il y avait une peau de tigre et le casque de Saint-Martin avait cinq plumes", etc... et notre oeil saute de détails en détails, du fourreau de l'épée à la jambe de bois, de la béquille à la branche, de l'arbre à la feuille à la fleur et ainsi on revit peu à peu cette histoire comme on dû la vivre certains de nos ancêtres.

Ses maquettes s.v.p.

Le Musée de Québec, c'est-à-dire, je suppose, Claude Thibault, qui est responsable de l'exposition, a préparé un magnifique catalogue. Il contient deux textes, l'un de Claude Galarneau sur la vie culturelle au Québec de 1760-1790 et l'autre de Luc Nopsen sur l'architecture à la même période. J'ai été vivement intéressé par tous ces détails de la vie quotidienne après la Conquête. J'ai un peu regretté qu'à l'exposition on ne nous présente pas de maquettes didactiques de ces étapes de l'architecture québécoise.

Un ami anglophone m'a déjà dit un jour: "Vous n'avez jamais oublié la conquête et nous en voulez toujours après deux cents ans!" Étonné, je lui ai répondu: "Mais tu n'y es pas du tout; notre problème est d'abord économique!". Et en effet, je crois bien que les gens de ma génération connaissent assez mal notre histoire pour se souvenir du détail. Cette exposition, pour la première fois, me permet de reprendre contact.

Galerie d'Art Les Deux B
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
Paul Livernois
Ouvert tous les jours
14 h à 22 h SAUF LE MARDI 787-3459

Théâtre

Garneau, Barbeau, Lepage et le VGCI

Les voyagements du théâtre québécois

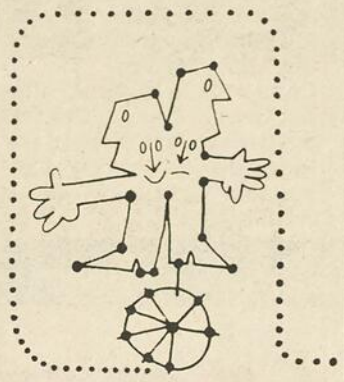

De gauche à droite: Jacques L'Heureux, Vincent Bilodeau et Marcel Gauthier. En avant: Véronique le Flaguais. (photo François Renaud)

par Bernard Andrès

Les Voyagements de Voyagements au Quat'Sous

La troupe Voyagement reprend jusqu'au 19 novembre la pièce de ses débuts: **Les Voyagements,** de Michel Garneau (1). Depuis que la Maison des Arts La Sauvegarde s'est convertie en tabagie de luxe dans le Vieux Montréal, la troupe a perdu une petite salle de choix, faite semble-t-il, à la mesure de ses spectacles. Après **Les Voyagements** (1975) et **Rien que la mémoire** (1976), il y avait eu l'hiver dernier l'étonnant **Adidou Adidouce,** petite merveille d'exploitation maximale d'un volume scénique. La scène toute dépouillée du Quat'Sous convient cependant parfaitement à la sobriété des **Voyagements:** quatre bicycles, ou plutôt monocycles de gymnase, sur lesquels pédalent pendant une heure trois comédiens et une comédienne. Allégorie du départ et de la quête de soi, la pièce est une réflexion poétique ainsi définie par Garneau: "C'est le **Connais-toi toi même** vu comme un mouvement, un voyage, une partance, une allance sans jamais d'arrivée, une allure vers soi-même, dans la recherche de l'identité."

Un personnage se cherche à travers quatre visages et une infinité de masques lui collant à la peau. Toute la pièce fonctionne sur l'alternance de deux gestes: pédaler et ôter son masque. À chaque étape du cheminement (montée d'une côte, descente vertigineuse, calme traversée...), on met pied à terre, persuadé d'être "rendu". Où ? Au bout de soi ? Déjà ? Non, pas encore: sous le masque de plastique transparent, un autre masque identique, fine enveloppe moulant les traits du personnage déçu mais décidé de se reprendre, de remonter en selle... À l'image de ces masques transparents, aucune lourdeur dans le discours de Garneau, nul didactismes dans les symboles utilisés. Emportée par l'humour et la poésie, la densité du texte passe avec la souplesse même dont font preuve les comédiens en selle. Cette merveille de "statisme dynamique" provient bien sûr de ces monocycles où Véronique Le Flaguais, Marcel Gauthier, Vincent Bilodeau et Jacques L'Heureux s'évertuent à faire du sur place. Elle n'est pas étrangère non plus au système d'énonciation qui distribue le texte entre quatre voix tour à tour indépendantes, couplées, alternées, décalées ou en choeur. Elle vient surtout de ce syncrétisme comédiens personnages cher à Garneau (dont **Quatre à Quatre** est l'expression la plus achevée). Chacun est à la fois soi-même et autrui, se cherche avec et par les autres, après avoir découvert qu' "on n'est jamais tout seul à partir de "naître" (voir le graphisme de Michel Demers, représentant la pièce... et la troupe).

Les Voyagements de Garneau

C'est la problématique de l'individu **vs** la collectivité, qui se posait déjà au

ZACHARY RICHARD 4-5 nov. à 22 h.
Un spectacle longtemps attendu
Sièges réservés Billets $ 5.00

CLAUDE GAUTHIER 10 nov. à 21 h 30 et les 11-12 nov. à 20 h 30
"Ca prend des racines" Billets $ 5.00

BARDE 18-19 nov. à 22 h.
"Folklore sans frontières"
Sièges réservés Billets $ 4.00

Ensemble Claude-Gervaise jeu. le 24 nov. à 20h30 Billets $4.50 $5.00

Offenbach ven. et sam. les 25 et 26 nov. à 22h00 Billets $4.50

Billets en vente aux endroits suivants:

Cinéma OUTREMONT
CIEL MF, 87 ouest, St-Charles à Longueuil
CENTRE LAVAL, Tabagie Variétés Laval
AU CARROUSEL, 33 rue St-Jacques à St-Jean

OUTREMONT 1248 ouest 277-4145
rue Bernard 277-2001

Les voyagements...

(suite de la page 29)

couple de **Sur le matelas** (1972) et qui s'élargissait dans **Quatre à Quatre** (1973) aux dimensions d'une nation en quête d'elle-même, à travers quatre générations de femmes. On sait le succès que remporta cette pièce, tant ici qu'à l'étranger. Créée au Collège Lionel-Groulx de Ste-Thérèse par Jean-Luc Bastien, elle fut reprise (notamment au Café Rimbaud de Québec) et montée à Paris par Gabriel Garran. Exception faite du passage de Tremblay à l'espace Cardin, c'est surtout Lepage et Garneau qui, actuellement, font connaître la dramaturgie québécoise en France. **Le Temps d'une vie** et **Quatre à Quatre,** l'an passé, ont ainsi atteint un public considérable à Paris et à Aix en Provence. Montée au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers par Gabriel Garran, **Quatre à Quatre** passa ensuite au Palais de Chaillot, avant de connaître le fameux festival en août dernier.

dans le Vieux, c'est
évêché
du 8 au 13 novembre
CLAN MURPHY
CLAN MURPHY
CLAN MURPHY
CLAN MURPHY
Les Lundis classiques
Le 7 novembre
Jacinthe Ouellette
Trio Baroque
Jusqu'au 5 novembre
MORSE CODE
425 Place Jacques-Cartier 861-5731

Les Voyagements du V.G.C.I.

Dans le cadre du rayonnement théâtral québécois à l'étranger, il faut aussi mentionner le travail de la troupe V.G.C.I. ("Vieux Gros Chat Intrigant"?). Peu connue au Québec parce que tournant exclusivement en Europe depuis 1974, cette troupe composée d'Aude Nantais et de Jean-Joseph Tremblay, joue Jean Barbeau, Michel Tremblay et Serge Mercier (ainsi que Beckett), aussi bien à Paris qu'en province, en Belgique... et même en Grèce (juillet - août 1975 à Corfou!). **Goglu, Solange, Joualez-moi d'amour** (Barbeau), **La duchesse de Langeais** (Tremblay), **Encore un peu** et **Poséie Québec** (Mercier), ont été applaudis aux Alpes d'Huez, à Issy, Lyon, Bruxelles, Nantes, Paris, Bourges, Bézier, Bordeaux, ainsi qu'aux Universités d'Orsay, de Vincennes et de Nancy. Le volumineux dossier de presse du V.G.C.I. témoigne de l'intérêt que suscite à l'étranger la dramaturgie "exportée" par cette troupe. "Nous sommes tous Goglu" déclarait Alain Leblanc dans **Le Quotidien de Paris,** lors du passage au Lucernaire. "Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay apprennent le théâtre québécois aux Français": titre d'un article de Pierrette Deslandes, dans TV Hebdo, où les comédiens précisaient: "Il n'est pas question de prendre l'accent français ni les manières. On ne veut pas devenir des espèces d'exilés". À quand le passage du Vieux Gros Chat par chez nous?

Voyagements,, au Théâtre de Quat'Sous, 100 est av. des Pins. Sur la production, l'esprit et le travail de Michel Garneau, voir **Garneau, écrivain public,** dans **JEU** no 3, ed. Quinze, article suivi d'un entretien avec Roland Lepage: **Le Théâtre sur commande.** Les huit principaux textes de Garneau sont publiés aux éditions de l'Aurore ou chez **VLB.**

(Rectificatifs: il fallait lire dans la précédente chronique (5è col.) : "écraser **d'un** humour implacable...".)

Lire Quinze c'est choisir plus
ÉCONOMIE ET INDÉPENDANCE
$ $ $ $
Quinze
économie et développement
Différents points de vus sur l'accession du Québec à l'indépendance. Des textes d'hommes politiques réputés tels que MM. Bernard Landry, André Raynauld et Rodrigue Tremblay, ainsi que plusieurs économistes reconnus.
ÉCONOMIE ET INDÉPENDANCE rassemble une série de textes portant sur les répercussions de l'indépendance du Québec. Les auteurs abordent tour à tour:
— le bilan du fédéralisme canadien;
— les problèmes d'une éventuelle association Québec-Canada;
— la dimension commerciale de l'indépendance.
— le problème de la monnaie;
— les conséquences de l'indépendance pour le reste du Canada;
— l'aspect énergétique du choix qui s'offre au Québec.
Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint
Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7
Nom
Adresse
Ville Code postal
Ci-Joint: $12.40
☐ Mandat
☐ Chèque
LJ-4-11
Quinze

Le Pop

Les disques de la rentrée - 2

Hommes de paroles et p'tit sacripant

par Bruno Dostie

Avec **"A qui appartient l'beau temps",** qui vient de paratre chez Kébec Disc, Paul Piché nous apporte non seulement les meilleures nouvelles de la relève qu'on ait eues depuis longtemps, mais tout simplement l'un des plus beaux disques de la saison. Et bien que son disque soit sans doute moins excitant comme production, Alain Lamontagne, qui vient de publier **"Musique à bouche"** au Tamanoir, constitue l'autre bonne révélation masculine de cette rentrée.

Ces deux nouveaux venus forment d'ailleurs une paire que l'on situera entre Gilles Garant avec ou sans le Ruine-Babines d'une part et Jocelyn Bérubé de l'autre. Une paire parce que l'on entend les pieds et l'harmonica de Lamontagne sur **"Y'a pas grand chose dans l'ciel à soir"** de Paul Piché, une plage qui rend mieux que les siennes toute l'énergie que Lamontagne dégage sur scène et qui montre bien à quel point ils peuvent s'accorder et se compléter; mais une paire aussi dans la mesure où l'on retrouve sur chacun de leurs disques des thèmes, une sensibilité, une poésie et une redéfinition du folklore qui les associent beaucoup plus profondément. Songeant donc au **"Femmes de paroles"** de Pauline Julien, ces deux nouveaux disques me frappent comme étant ceux d'hommes de paroles tellement ils tranchent sur les niaiseries cosmiques ou les gadgets cosmétiques de la production courante. Et sous ce rapport d'ailleurs, **"Méfiez-vous du grand amour",** le premier disque de soliste de Michel Rivard du groupe Beau Dommage paru chez Capitol, semble d'une désolante maigreur, non plus paroles d'homme mais simagrées de petit sacripant bourré de talent qui se raconte des peurs sur un amour qu'il donne l'impression de n'avoir jamais vécu.

Paul Piché

On dira donc qu'il n'y a rien de surprenant à ce que Dostie aime un chanteur qui parle de l'amiantose, mais je fais mieux qu'on ne pourrait le croire la différence entre un journal et un disque, et c'est parce que Paul Piché la fait aussi très bien que son premier disque est aussi bon. Car ce qui frappe avec ce disque aux textes si souvent politiques, c'est sa musicalité, la beauté de ses textures, la puissance onirique de sa poésie, le charme dépourvu d'agressivité et plein d'humour du chanteur. Et s'il suffit de lire le générique pour comprendre que le recours à des musiciens aussi chevronnés que Neil Chotem, Serge Fiori, Michel Rivard, Pierre Bertrand, Mario Légaré ou Liebert Subirana doit y être pour quelque chose, mais pas plus que le concours étonnant de Pierre Guérin de Barde à l'accordéon ou celui de Lamontagne à l'harmonica, c'est par leur effacement et leur soumission au propos de Piché qu'ils sont le plus remarquables, une réussite à laquelle Robert Léger, co-producteur, n'est sans doute pas étranger.

Mais il était peut-être d'autant plus facile pour toutes ces vedettes de jouer avec Paul Piché comme s'ils avaient longtemps gardé les vaches ensemble qu'ils l'ont peut-être effectivement fait. Car voulez-vous bien me dire qui avait si bien exprimé auparavant toutes les préoccupations de cette génération dont la conversation, de l'UQAM à la Cour St-Denis, faisait depuis longtemps la rumeur de la ville mais qu'on n'entendait pas sur les disques? Dans une synthèse originale, et trop bien faite pour qu'on en voie les ficelles, Piché ramasse en effet toutes les préoccupations de la postérité instruite du rapport Parent, marquée par tous les courants culturels des dernières années (le folklore, le Ti-pop, le marxisme et l'American Way of Life), confrontée à la libération de la femme, touchée par l'envahissement de la psychologie et de la sexualité, torturée par les angoisses de la vie moderne, désabusée par l'absence de cause à défendre. Je condense trop, évidemment, ce que vous découvrirez de chanson en chanson, discrètement évoqué par des vers qui n'insistent jamais mais réussissent magistralement à constituer un univers nouveau dont on reconnaît les idées et les idéaux, mais aussi les sentiments, les peurs, l'intimité et même les jeans. Loin d'être un manifeste, ce disque est au contraire un témoignage très chaleureux de jeunes qui veulent changer le système et se faire une blonde!

Pour l'exprimer, Paul Piché a retrouvé l'essence du

folklore. Il ne le copie pas plus qu'il ne le réinterprète. Il l'a plutôt assimilé, retrouvant son sens du vécu, son vocabulaire, ses rythmes naturels, son esprit enjoué et paillard, et perdant le sérieux ethnologique de ses prédécesseurs. Comme pour le blues des Afro-américains, il est devenu chez lui une forme d'expression normale, justifiée par sa pertinence au présent et non plus par sa fidélité au passé.

Alain Lamontagne

La démarche de Piché, qui transforme le folklore en blues et exprime les travailleurs, prolonge celle de Gilles Garant — avec moins de préméditation et plus de sensualité. Alain Lamontagne, lui, prolonge la démarche de Jocelyn Bérué. Il exprime un peu la même chose que Paul Piché, mais par des contes ou des fables qui ne suggèrent plus le réel qu'à travers des symboles. Mais l'effet n'est pas moins saisissant. "**La fille de bois**", par exemple, qui décrit le dépeçage d'une poupée à la scie mécanique, est une des plus belles chanson d'amour qu'on ait entendues depuis longtemps, qui mélange avec un art quasi démoniaque la nostalgie de l'enfance à la tendresse d'un érotisme très adulte sur un fond de violence à l'endroit des femmes qui égale le monologue de Deschamps sur le sujet. Et ses autres contes sont dans la même veine. Il fait penser à Gulietta Massina dans "**La Strada**" de Fellini. Son harmonica retrouve sa pureté. Comme elle, il est une espèce d'incarnation de la poésie populaire, la misère non pas niée mais sublimée, qui trouve un sens en devenant de la beauté. Parfois, comme dans "**Le chien fidèle**", elle devient incantation cherchant à exorciser la peine. Dans "**L'étalon**", elle est la fierté du mâle. Dans "**Le reel du marteau et de la faucille**", qu'il fait sur scène, elle est la colère du peuple qui marche. Folkloriste? Non: forain des fêtes tristes et des joies secrètes, philosophe de la sagesse populaire, gardien des yeux d'un enfant qui a su mûrir sans vieillir.

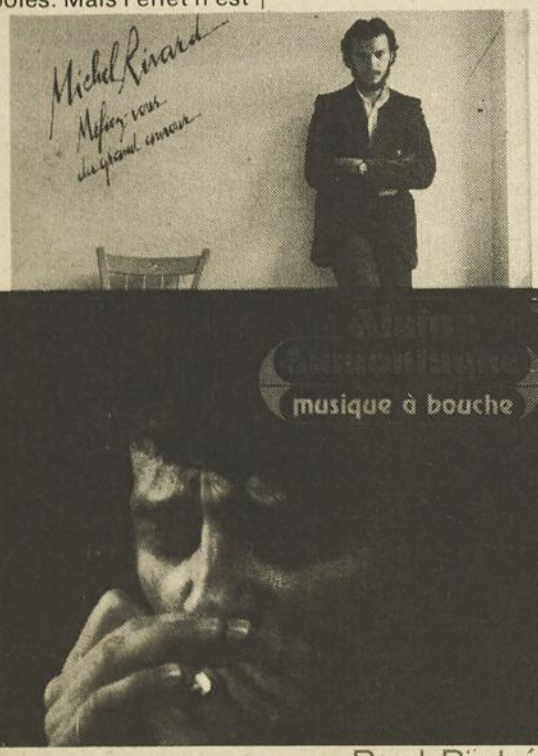

Michel Rivard

Avec Michel Rivard, hélas, on retombe dans la prose. Inutile de se méfier du grand amour, comme l'affirme le titre de son disque, puisque le seul moment où on le sente un peu est dans la chanson de Félix Leclerc qu'il a reprise ("Et tous deux réunis Confondus, se taisant Iront mourir d'amour dans la mer maintenant"). Le reste du temps, on a affaire à un auteur-interprète qui se méfie autant de la poésie, du sentiment, des émotions fortes et de la beauté que du grand amour. A l'image de la production très dénudée du disque, la plupart de ses chansons sont trop sobres, trop pudiques et trop ternes pour nous intéresser beaucoup. Quand il ose exagérer un peu, comme dans "**L'inconnu du terminus**" et "**Ramène la bouteille**", on devine que cet univers "drabe" n'est pas sans héros ni poésie; le ton épique (et très Bruce Springsteenien) de la première et théâtral de la deuxième créent des événements excitants pour l'imagination, captivants à regarder. On se sent concerné. On embarque. Le reste du temps, même si la guitare reste toujours impressionnante, si la voix coule avec plus de fluidité que jamais malgré le rhume évident du chanteur, et malgré le charme des plus belles mélodies, on reste sur sa faim à se demander ce qu'il veut nous dire.

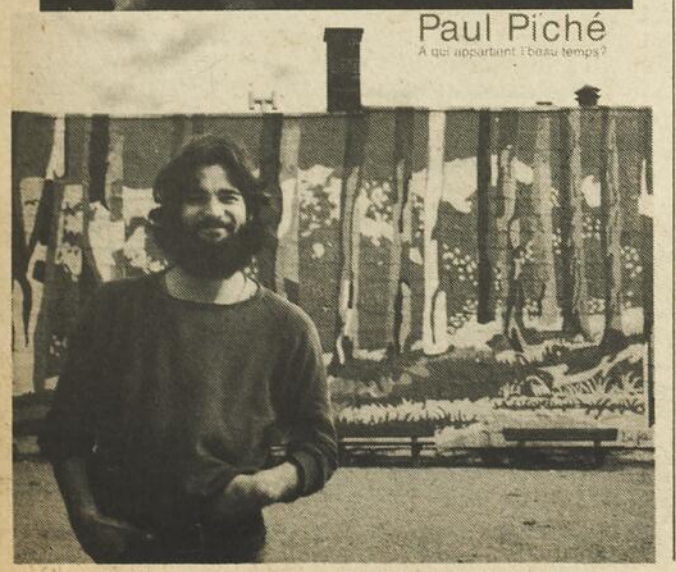

Bien sûr, pour le membre d'un groupe comme Beau Dommage et pour un Québécois attiré par une série de musiciens américains dont on sent l'influence partout sur ce disque, un tel effort de soliste a une valeur expérimentale; il veut élargir son registre et digérer ses maîtres. Il reste que l'expérience est décevante pour les autres et qu'elle ne semble guère lui apporter ce qui lui manquait le plus de toute façon: de la négritude comme musicien (tout ça est terriblement blanc!) et du "soul" comme poète.

Les grands Ballets Canadiens

Le bal des cadets
Lichine/Strauss

Thème et variations
Balanchine/Tchaikovski

Une création de Fernand Nault:
La Scouine,
tiré du roman du même nom d'Albert Laberge, musique originale de Dominique Tremblay, décors de Fernand Toupin, costumes de Michèle Hamel et Georges Lévesque.

Vendredi, samedi,
11 et 12 novembre, 20h30
Jeudi, vendredi, samedi,
17, 18 et 19 novembre, 20h30

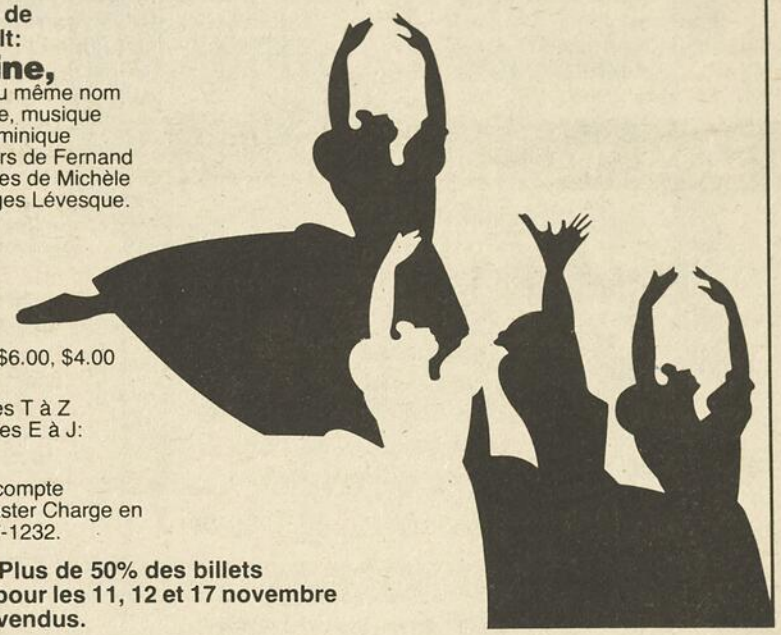

Billets:
$10.00, $8.00, $6.00, $4.00
Étudiants:
Parterre rangées T à Z
Corbeille rangées E à J:
$5.00
Portez à votre compte Chargex ou Master Charge en appellant à 487-1232.

Hâtez-vous! Plus de 50% des billets disponibles pour les 11, 12 et 17 novembre ont déjà été vendus.

les disques presqu'île
CIELmf présentent
Claude Gauthier

Ça prend des racines

SPECTACLE
10 11 12 NOVEMBRE

billets en vente maintenant
CIELmf 87 st charles o. longueuil
TABAGIE VARIETES centre laval
CARROUSEL à st-jean

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

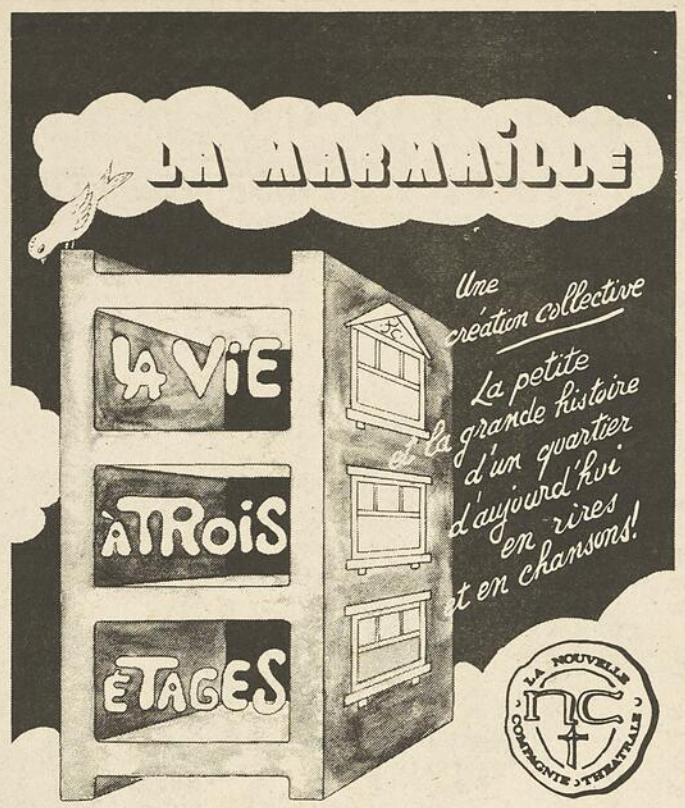

À PARTIR DU 15 OCTOBRE À 20 h. 00
RÉSERVATIONS: 253-8974
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 EST Ste-CATHERINE

Cinéma

Des films plus ou moins différents. (suite)

Une expérience intérieure: le sexe comme aberration/libération

par Patrick Straram
le Bison ravi

Malgré un académisme de la mise en scène, qui fait trop transparente une action sans plus de moyens de questionner assez, **"Servante et maîtresse"** de Bruno Gantillon ne me laisse pas indifférent, au contraire me "travaille"...

Un enfer sexuel et métaphysique

L'enclos et la froideur mettent bien en relief l'excès ici dépeint, toute une somptuosité baroque et assez vénéneuse bien enserrée dans son cadre trop pesant, plus intolérable l'oppression d'être figée à l'intérieur des limites infranchissable d'une représentation qui glace son feu. "Inéluctabilise" le débordement dès que borné à la peinture qui le fixe. La dépravation se consume dans son propre rituel, que l'enfermement voue à l'éternel recommencement qui l'alimente. Ce sont les décors et le gestuel la narration de ce film où très peu est dit — les protagonistes parlent-ils qu'ils frisent le grotesque, puisqu'ils se sortent alors de leur drame sans mots, c'est faute de mots qu'il y a drame, où ne s'énoncent que le fonctionnel ou le trivial, c'est l'une des règles du jeu.

Il s'agit bien d'un enfer sexuel et métaphysique plausible, la mise en jeu des pulsions dans le rapport maître/servant ici plus juste de n'être pas subordonnée à un stéréotype de la lutte des classes ou l'Histoire, qui l'obscurcirait et la dénaturerait au lieu qu'il l'explique concrètement **("Servante et maîtresse"** souligne plus encore après coup la facticité et l'ignoble à vil prix de **"Portier de nuit"** de Liliana Cavani). Le film y acquiert une dimension critique du fait bourgeois autrement plus opérante que s'il s'était soumis au seul signifié politique (postuler le signifié politique paralyse **"L'empire des sens"** de Nagisa Oshima, l'un des plus modernes des cinéastes traçant un devenir et qui s'est ici fourvoyé, de se vouloir politique l'entreprise avortant en répétition la plus conservatrice de lois et conventions qu'elle voulait transgresser: cinématographier l'érotique d'un point de vue politique est le plus difficile, pour l'instant **"La cérémonie"** va beaucoup plus loin que **"L'empire des sens"** dans la tentative d'aborder le rapport, le plus fondamental, érotique/politique).

Ce décor la perversion même

Maria et Jérôme sont d'une impassibilité et d'une convenance les plus appropriées à la démesure de l'affrontement démentiel où ils s'exposent (et s'exhibent, avec tous les attributs d'un paraître de classe, qui montrent bien que c'est l'être qui est en jeu, disputé avec acharnement du coeur de solitudes angoissantes). La femme et l'homme sont à l'affût, en quête d'une improbable extase les réconciliant, capables qu'ils deviendraient d'un amour espéré désespérement, pour s'arracher des solitudes, une fois dépassée (à la vivre entièrement) cette crise crucifiante où expier le péché originel à quoi les rive la culpabilité à cause d'une appartenance de classe incomprise et de l'instinct de propriété. C'est bien l'imperturbabilité qui sied en ce désordre, où la tension ne vaut que si elle est de marbre. Mais sans cesse y transpire le frémissement d'un surplus d'être, qui les galvanise, transportés qu'ils sont par l'intuition que l'amour fou est la seule morale possible/impossible dans ce décor de leur perversion, aussi souvent maître(sse) et servant(e) se mimeront-ils, se muteront-ils. Et les monstres chavirent, l'enfant gratte l'étiquette qui l'étouffe, pourrait bien se briser le code implacable qui empêche que soit dite la parole pouvant seule libérer les corps du fantasme où ils s'épuisent: mais c'est le plus souvent la mort qui sanctionne ce théâtre luciférien où se transfère l'amour qu'interdisent les règles, trop hystériquement subies pour les enfeindre autrement qu'en consacrant toute sa capacité de dépense à la tragi-comédie délirante faute de l'oser dans un rée où l'on va nu, sans livrée n masque — alors seulemen la dépense est production Andréa Ferréol et Victo Lanoux, qui "ont l'air" de "n'importe qui", mais derrière l'anonyme de circonstance sourd l'admirable tremblement de l'unique de l'expérience, sont extraordinaire, officiants de leu propre sacrifice, mots même du récit qu'ils "signifient".

Soufre et souffrance

Sans doute le film est-il trop conforme aux normes d'une fabrication "de qualité" qui évacue le sens, mais constamment est-il prêt d'éclater, tant s'exerce la pression d'un discours dont c'est la perversion le principe même (l'indicible sexuel est ainsi raconté au moyen d'un théâtre filmé qui pervertit le cinéma,

Andréa Ferréol et Victor Lanoux
Comme n'importe qui mais...

mais c'est le sujet du film, et il fonctionne, l'éprouve qui est attentif).

Jamais peut-être n'ai-je vu sur un écran une écriture à ce point parallèle à celle de Georges Bataille. (Oeuvres complètes de Bataille chez Gallimard, plusieurs livres en coll. "10 ne pouvait-on faire mieux que **"Servante et maîtresse"** si l'on voulait "filmer" un équivalent du "texte" de Bataille? Au moins Bruno Gantillon fait-il se poser la question...

Et ce film conventionnel, sont intertexte le dépasse, qui met à mal férocement toutes les conventions où Pouvoir et sa majorité silencieuse (et le plus souvent les "politiques") veulent enfermer l'amour, l'y stériliser. Une déviance assez aberrante, conséquence du système qu' "ordonne" le Pouvoir et dont se contente la majorité silencieuse, désorganise le système ainsi mise en scène selon ses "données". Nous sommes à proximité de Bunuel (en mineur). Y compris dans l'effet concret de libération de l'amour par le scandale (l'amour que ne tiennent pas tant à remettre en cause les politiques: dogme et amour sont inconciliables)...

Du théâtre, un à-plat? Mais de soufre (condensation de la matière du feu ou crops cassant), et de souffrance, qui comme nulle autre **alerte...**

Roger Ikor a composé un mot que j'utiliserait souvent, pour désigner "ceux des professeurs qui croient pouvoir prendre la place des écrivains, et aussi ceux des écrivains qui se comportent trop en professeur" (**"Molière double"**, Presses Universitaires de France). Evidemment que "servante et maîtresse" dérange les **écrifesseurs** (ces plus zélés des agents de liaison du Pouvoir et sa majorité silencieuse, quoi qu'ils proclament): ce dérangement à lui seul avertit ceux qui ne l'auraient pas encore compris que ce film "à l'air" réactionnaire est politique, dans un sens le plus progressiste, il l'est en ceci même déjà que n'y voient rien les écrifesseurs, que ça dérange....

Soufre et souffrance révolutionnent...

J

Anecdotes

Une télévision à nous, ça presse!

par Roch Côté

La diffusion cette semaine en direct, par satellite, sur les ondes de Radio-Québec, du discours de René Lévesque à Paris nous donne une idée de ce que pourrait être une télévision québécoise, faite selon les besoins propres du Québec.

Elle nous fait aussi penser à ce fait navrant et proprement colonialiste qu'en matière d'information, tant nationale et qu'internationale, nous sommes toujours dépendants d'agences controlées par d'autres.

· En matière de télévision, on sait que le réseau français de Radio - Canada est constituée presque exclusivement de personnel québécois. Mais cela ne suffit pas pour en faire une télévision qu'on puisse vraiment qualifier de québécoise. Tout le monde sait, par exemple, que le gouvernement Trudeau a bel et bien décidé que Radio - Canada deviendra de plus en plus le véhicule de l'unité nationale, ce qui est d'ailleurs dans le mandat même de la société d'Etat.

Les Québécois de Radio-Canada auront beau râler tant qu'ils leur restera du souffle, Radio - Canada finira bien par se mettre de plus en plus ostensiblement au service des visées fédérales. L'Office nationale du film est d'ailleurs en train de préparer des "Minutes - Canada", c'est-à-dire des "flash" qui seront diffusés par Radio-Canada. Et cela a été décidé par le Secrétariat d'Etat du Canada dont relève Radio - Canada. Il se prépare aussi des films de plus longues durées sur les beautés du Canada et qu'on aura aussi le bonheur de voir à la télévision d'Etat.

Plus subtilement, il est à prévoir que les informations de Radio - Canada auront de plus en plus une orientation "nationale". A mesure que la crise canadienne s'accentuera, à mesure qu'on s'approchera du ou des référendums, qui sera assez naïf pour croire qu'on ne se servira pas de Radio - Canada pour tenter de créer au Québec ce fameux sentiment pan - canadien dont nous sommes si honteusement dépourvus. Gageons qu'on ne nous épargnera rien de ce qui va se passer dans l'Ouest canadien, en Ontario et dans les Maritimes. Ce n'est pas tellement que les informations seront faussées ou tendancieuses. Ho, non! L'information sera le mieux faite possible, n'en doutons pas. Seulement, elle sera, elle a d'ailleurs commencé à être, massivement pan - canadienne.

C'est le genre de rançon qu'il faut payer quand on laisse aux autres le soin de nous informer sur nous - mêmes.

La situation est tout aussi scandaleuse pour ce qui est des agences d'information qui alimentent les journaux du Québec. Pour les nouvelles étrangères, nous laissons les FRançais, les Anglais et les Américains nous raconter selon leurs vues à eux et selon leurs priorités ce qui se passe dans le monde. Le point de vue du Québec, cela n'existe pas. Ce n'est pas loin d'être la même chose en matière d'information nationale. La grande agence du pays s'appelle la Canadian Press; la Canadian Press est essentiellement une agence anglophone qui, il n'y a pas encore si longtemps, était dirigée au Québec même par des Canadiens anglais dont le souci majeur était de voir à ce que leurs journalistes ne soient pas indépendantistes. Tout journaliste qui a dû travaillé avec le matériel fourni par cette agence (et j'en suis) sait qu'il ne ratera aucun chien écrasé à Vancouver mais qu'il ne saura jamais ce qui s'est passé la veille à Chicoutimi ou à Beauceville.

Nous étions partis de Radio-Québec et nous y revenons. En accordant priorité cette semaine au voyage de Lévesque à Paris, RQ nous montre ce que pourrait enfin être une télévision qui nous appartienne et qui fonctionne selon nos vues et nos besoins propres.

Il y avait, à ce sujet, matière à réflexion, dans cet extraordinaire document que nous a présenté Radio-Québec ces deux dernières semaines sur le destin de Moise Tchombé, le leader sécessionniste katangais.

Ces "dossiers noirs" contiennent des documents filmées renversants. Je ne pensais jamais voir les images de Patrice Lumumba se faisant humilier par la foule à Elizabethville ou celle de Tchombé présentant, en hésitant sur les noms et les titres, le nouveau cabinet qu'il vient de constituer. Cette suite (trois bonnes heures) d'images saisissantes qu'on dévore des yeux a de quoi mettre complètement en veilleuse notre sens critique. On regarde avec voracité, on voit sous nos yeux se dérouler les événements comme une espèce de théâtre monté spécialement pour nous. Les faits sont là, en images, brutaux, bouleversants, révoltants, émouvants. Ca ne peut pas être plus "objectif". Et pourtant, comment ne pas voir que malgré toute cette apparente objectivité de l'image, on n'a su de la révolte des Simbas que ce qui blessait le plus notre sensibilité de Blancs. Ces Simbas, africanistes purs et durs, foncièrement anti-européens, ne conservant des habitudes blanches que le port du pantalon et encore, ont à un moment donné contrôlé la moitié du Congo: que nous a-t-on montré d'eux? On nous a parlé des viols de religieuses, des otages blancs qu'il fallait délivrer, des actes de cannibalisme...mais on n'a guère su ce que les Noirs eux-même, pro-Simbas, pensaient de cette "révolte". C'est que les Simbas, eux, n'avaient pas de caméras qui filmaient de leur côté de la barricade. La caméra se situait de l'autre côté et c'est ça qu'on a vu.

Comme quoi, en matière d'objectivité, on n'est jamais mieux servis que par soi-même ou mieux desservis que par les autres.

J

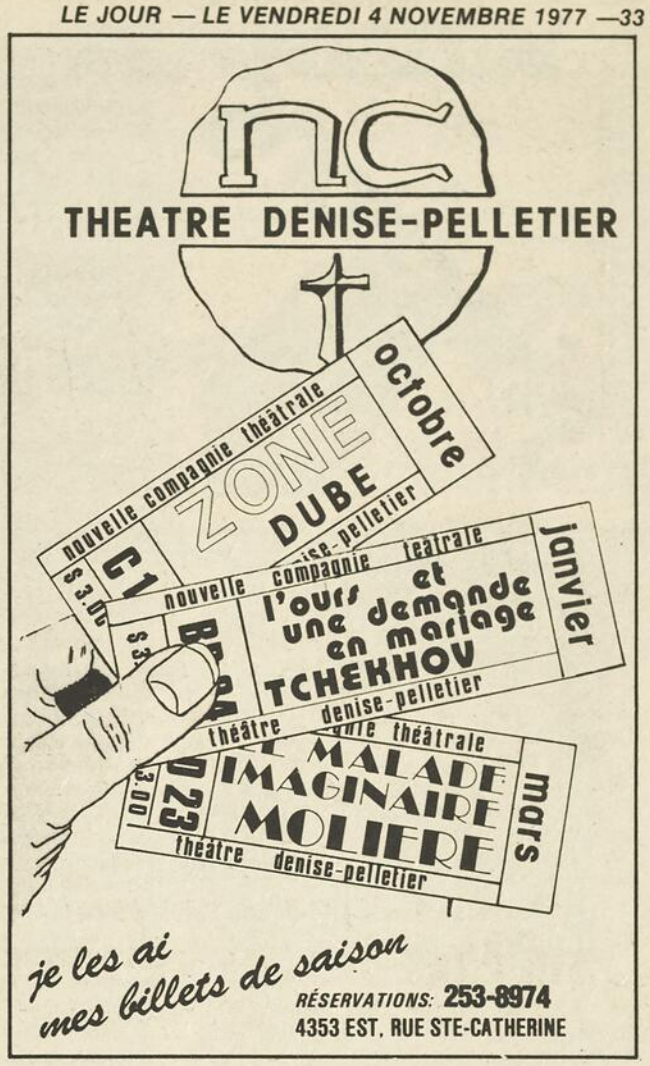

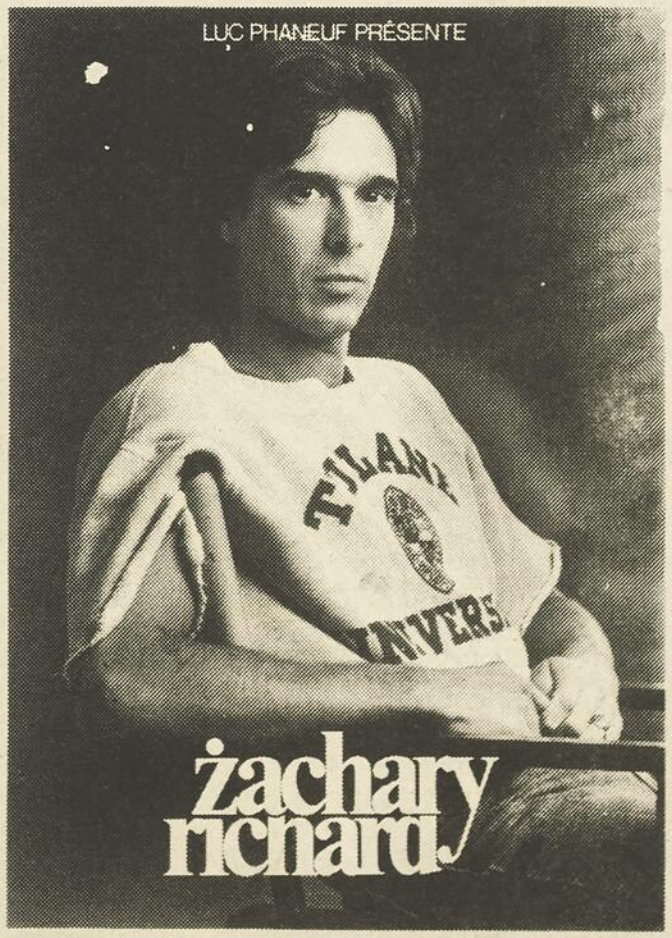

Sélections

Cinéma

Cinémathèque québécoise (866-4688). Mercredi 9 à 19H30: **"Nanook of the North"** de Robert Flaherty. Un film célèbre, le plus souvent incompris: pas de cinéma-vérité ici, mais la vie d'un Esquimau dans son environnement comme la regarde un humaniste blanc. Jeudi 10 à 20h: **"L'étoile rouge brille"** de Tsui Wei. La révolution d'un enfant de 7 ans. (Sept films de la République Populaire de Chine à la Cinémathèque.

Conservatoire d'art cinématographique Université Concordia (879-4349). Samedi 5 à 19h: **"High Sierra"** de Raoul Walsh. Un des meilleurs films d'un des meilleurs cinéastes. Le couple Ida Lupino/Bogart: un des miracles inoubliables du cinéma. Dimanche 6 à 21h: **"The big sleep"** de Howard Hawks. Raymond Chandler (Faulkner au scénario) Hawks, le couple dans la vie comme à l'écran Lauren Bacall /Bogart: rarement le cinéma offre autant. Jeudi 10 à 21h: **"In a lonely place"** de Nicholas Ray. Gloria Grahame et Bogart en écrivain bouleversent un film où il n'y a de loi que celle du coeur.

Complexe Desjardins. "Mon oncle" de Jacques Tati. Le gag conclut un examen de clinicien et sa poésie ouvre l'illimité où vivre rime avec liberté.

Parisien. "L'une chante, l'autre pas" de Agnès Varda. L'impérieuse nécessité d'inventer un plaisir qui change le quotidien, la critique la plus intransigeante avec une grâce laïque irrésistible.

Expositions

Galerie Balcon les images, 2031 Saint-Denis (843-7720): Peintures et gravures de Kittie Bruneau.

Galerie des artistes indépendants, 1346 Lafontaine (524-8654): Peintures de Normand Ménard.

Galerie Laurent Tremblay, 4809 Marquette (521-8786): "La pochette de disque".

Maison Radio-Canada — salle Papineau, 1400 est, Dorchester (285-3211) du lundi au vendredi de 12h à 20h: Peintures, dessins et jeux d'échec de Pierre Bourassa.

Musée d'art contemporain, cité du Havre: Rétrospective d'Antoni Tapies. Surfacentres de Yvon Cosic.

Musée des Beaux-Arts, 3400 du Musée: L'art du Québec au lendemain de la conquête. Célèbre calvaire d'Oka. Tapisseries récentes de Anke Van Ginhoven.

Littérature

L'octobre de Michel Beaulieu. Editions Hexagone.

Comme la peau d'un rosaire de Denis Vanier. Pour ceux qui aiment Vanier.

La conquête du sol au 19e siècle de Normand Seguin. Editions Boréal Express. Une étude sur la colonisation.

Un désir d'histoire de Alain Touraine. Editions Paris Stock. Essais

Liberté 112-113. Revue

La nouvelle barre du jour octobre 1977, numéro 59. Revue

Musique

Ecole de musique Vincent-d'Indy — salle Claude Champagne, 200 avenue Vincent-d'Indy, 4 novembre à 20h30: Grand concert de CBF-FM. Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Franz-Paul Decker. Soliste: Ida Haendel, violoniste. Oeuvres de Clermont Pépin, Richard Strauss et Benjamin Britten. Entrée libre.

Place des Arts — théâtre Maisonneuve, 7 novembre à 20h30: Concert Beethoven de l'Orchestre de chambre McGill. Dir.: Alexander Brott. Solistes: le Trio Beaux-Arts. Concerto en do majeur pour piano, violon et violoncelle, ouverture Coriolan et Symphonie no 2 en ré majeur.

Salle Wilfrid-Pelletier, 8 et 9 novembre à 20h30: Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal. Dir. : Jerzy Semkow. Soliste: Murray Perahia, pianiste. Oeuvres de Beethoven: Ouverture Egmont, opus 84, Concerto no 3 en do mineur, opus 37, Symphonie no 5 en do mineur, opus 67.

Radio/télévision

Deux bilans de la visite de monsieur René Lévesque en France: le premier, à **Radio-Canada** (télévision) le samedi 5 novembre, à 23h05, avec le correspondant-reporter Jean Larin. Le second, à **Radio-Québec,** le lundi 7 novembre à 20h30 (reprise le lendemain à 16h) avec l'équipe de Contact.

La semaine aux Communes, à la télévision de Radio-Canada, le dimanche 6 novembre à 17h03, avec Gilbert Bringué. Il y sera sans doute question des nouvelles révélations sur les activités illégales de la GRC et de leurs répercussions au Parlement d'Ottawa; l'émission présentera une sélection des principaux moments des débats.

A CBF-FM 100,7, le jeudi 10 novembre à 17h dernière émission de la série "L'aventure commerciale du cinéma québécois". Cette semaine: "Ou s'en va le cinéma québécois?" Une émission conçue et écrite par Jean-Pierre Tadres, avec, cette semaine, la participation de Jean-Pierre Lefebvre, de Jacques Bouchard et Pierre Latour.

Spectacles

Café Campus, 3315 de la Reine Marie (735-1259) 7 novembre: **Dominique Tremblay** vient présenter son nouveau disque "A day in our life".

L'Imprévu, hôtel Iroquois, Place Jacques-Cartier: **Les frères Brosse.**

Le Patriote, 1474 est, Sainte-Catherine (521-6666) jusqu'au 13 novembre: **"Les Carcasses.**

Outremont, 1248 ouest, Bernard (277-3186) 4 et 5 novembre: Zacharie Richard qui nous revient après une année d'absence, emmenant avec lui, de la Louisiane natale, un nouveau disque et de nouveaux musiciens. 10 novembre: **Claude Gauthier** qui nous revient après 2 ans d'absence, lui, avec les nouvelles chansons de son disque "Ça prend des racines".

Saint-Denis, 1594 Saint-Denis (849-4211) 10 novembre: Catherine Lara et Claude Engel ensemble dans un même spectacle avec les nouveautés de disques qui sortent en même temps.

Théâtre

Théâtre de Quat'sous, 100 est, avenue des Pins (845-7278): **"Les voyagements"** de Michel Garneau, par Voyagement (voir chronique)

Au Conventum, 1237 Sanguinet (284-9362) jusqu'au 13 novembre: **"Raoul Réal ou la peau d'un fruit sur un arbre pourri",** de Victor Haïm, adapté par Pascal Desgranges.

Théâtre Denise Pelletier, 4353 est Sainte-Catherine (253-8974): **"La vie à trois étages,** création collective de la Marmaille.

Patriote en haut, 1474 est, Sainte-Catherine (523-1131): **"Les fiancés de Rose Latulipe",** création collective du Grand Cirque Ordinaire.

Au et par le **Théâtre de la Grande Réplique,** 335 de Maisonneuve (282-4673) à 20h30: "L'amour en peine", montage de Jean Guy Sabourin. Spectacle d'expression et de prise de conscience collective.

Musique

Rivages, oeuvre émouvante de Serge Garant à la SMCQ

par Pierre Prévost

Avant d'entreprendre la tournée qui, du 6 au 23 novembre, l'amènera dans huit villes d'Europe, l'Ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec a présenté, la semaine dernière, à la salle Pollack, le premier concert de sa douzième saison.

Nous avons eu droit à deux créations d'oeuvres canadiennes et à l'audition en première canadienne d'une oeuvre d'un Argentin.

Toutefois, les oeuvres les plus importantes du concert, qui ont fait le plus d'impact, furent le Concerto pour neuf instruments, opus 24, de Webern, composé en 1935, et, plus encore, **Rivages** (1976) de Serge Garant, directeur de l'Ensemble.

Du bref concerto de Webern, qu'on peut qualifier d'oeuvre moderne classique, peu à dire sauf qu'il fut très bien exécuté, avec toute la rigueur qu'exige son esprit.

Quant à l'oeuvre de Garant, environnement sonore pour baryton et huit instruments du poème d'Alain Grandbois "Rivages de l'homme", elle a créé une profonde impression sur la plupart des auditeurs. L'appel déchirant du cor y accompagne avec beaucoup d'effet la voix du baryton, en l'occurence l'excellent Bruno Laplante.

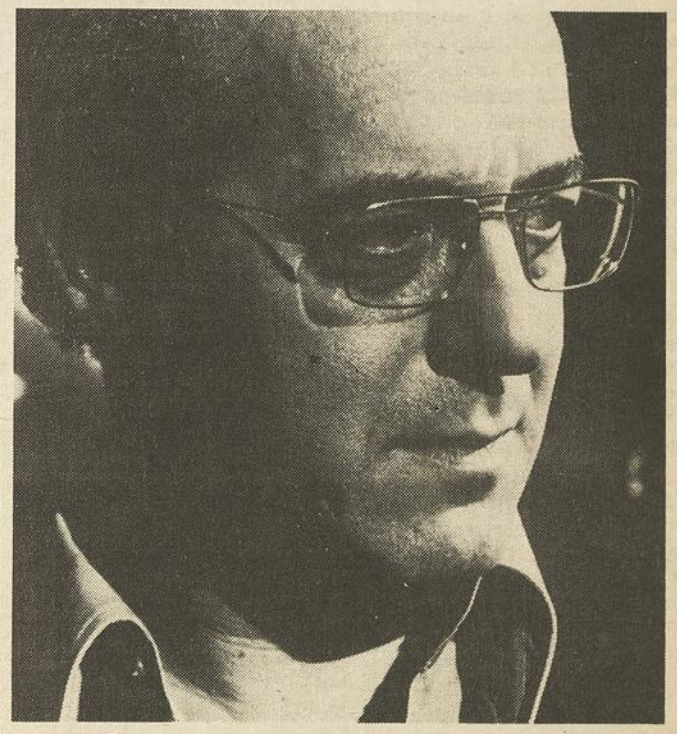

Serge Garant

CIEL MF 98,5
Paroles et musique des gens d'ici

J'aurais, pour ma part, souhaité que cette composition fut plus longue (elle ne dure qu'environ sept minutes), ce qui aurait servi à rendre plus de justice au texte splendide de Grandbois qui a été amputé de plus de la moitié. Mais voilà quand même une très belle oeuvre de Garant, tout à fait digne de demeurer au répertoire et qui, heureusement, sera jouée plusieurs fois en Europe ces jours prochains.

Le concert avait débuté par **Gradual** (1974) du Néo-Zélandais Denis Smalley. Chose à peu près informe pour bande magnétique et un soliste qui utilise trois instruments amplifiés: clarinette basse, clarinette en si bémol et trombaphone, c'est-à-dire trombone avec embouchure de clarinette ou de saxophone. Pendant plus de onze minutes, des toussotements, des borborygmes, des bruits de bouilloire et des appels à l'orignal.

De Michel Gonneville, le pianiste Louis-Philippe Pelletier a magistralement interprété une musique expérimentale intitulée "Contribution à l'étude de certains phénomènes musicaux: chaîne de tierces et de quintes en cycles". Cela m'a semblé être la quintessence de tous les pianistes compositeurs que nous avons connus depuis un siècle. Une oeuvre de laboratoire mais pas du tout révolutionnaire.

Images (Refractions of Time and Space) (1977), du Montréalais Donald Steven, est "une suite de sept miniatures qui explorent les dimensions musicales du temps et de l'espace". Elle est écrite pour flûte, piano et contrebasse électriques et deux percussionistes. Pour moi, musique ésotérique qui s'adresse à des spécialistes et qui veut s'inspirer d'un thème prétentieux, selon une mode fort suivie.

La dernière oeuvre au programme fut **Muriendo Entonces** (1969-70) de l'Argentin Mariano Etkin (cor, trombone, tuba, alto et contrebasse amplifiés et deux percussionnistes). Morceau essentiellement d'atmosphère presque entièrement composé de longues pédales à intensité variée. Agréable à écouter.

Mozart et Strauss à l'OSM

Bel hommage à la grande musique viennoise, mardi et mercredi dernier, à la salle Wilfrid-Pelletier. L'excellent chef Max Rudolf a dirigé l'Orchestre symphonique de Montréal dans des oeuvres fort connues: la Symphonie no 35 ("Haffner") et le Concerto de piano no 19, de Mozart; **Burlesque** et **Mort et Transfiguration,** de Richard Strauss. Le soliste était le pianiste Walter Klien. Il a été charmant et spirituel dans Mozart, ébouriffant de virtuosité dans **Burlesque.** Sous la direction précise de Rudolf, l'OSM a donné une exaltante interprétation du grand poème symphonique.

J

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal
276-9067
790 Atwater, Montréal
935-6716

SYMPOSIUM

...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant

Tous les soirs sauf le lundi
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi

5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547

EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

JOYEUSES RESERVATIONS

C'est un cadeau à toute notre clientèle!
Le nouveau système de réservations sur ordinateur confirme instantanément votre aller et retour à travers tout le Québec. Entre Montréal, Québec et Sept-Îles, Quebecair vous offre un plus grand nombre de vols en jet, plus de départs par jour. Un meilleur service!
Montréal • Québec • Sept-Îles:
8 h 45 en jet Boeing 727 du lundi au vendredi.
Appelez Quebecair ... c'est confirmé!

QUEBECAIR

Péloquin

« Pas d'imagination c'est achalant
Pas d'imagination c'est fatigant
Pas d'imagination c'est écoeurant
Pas d'imagination c'est pas possible
Et quand on en a de l'imagination?
Vous voyez bien que vous en avez... »

Inoxydables

veuillez me faire parvenir
exemplaire(s)
INOXYDABLES
Nom
Adresse
Code
payé par chèque mandat poste
$5.50
Librairie Beauchemin ltée
385 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1P1

Beauchemin

dossier

Les communications seront à nous et cela prendra l'indépendance

L'intérêt politique des communications est capital, mais la question n'éveille encore qu'une attention modérée dans l'esprit de bien des gens, même militants. Notre collaborateur, Jacques de Roussan, fait ici un large examen de la situation désastreuse qui est le lot actuel du Québec dans ce domaine, pour l'essentiel aux mains du fédéral et âprement gardé par ce dernier. Le tableau que brosse de Roussan fait ressortir à la fois le monstrueux dénuement dans lequel nous tient à cet égard notre appartenance au Canada, et l'ampleur de la libération qu'apporterait à ce point de vue l'indépendance.

par Jacques de Roussan

Quel que soit l'Etat et la forme de gouvernement qui le régit, les communications sont le nerf d'un pays qui se veut indépendant et autonome. Qu'il s'agisse des communications internes ou des relations extérieures, toute structure et toute technique doivent relever d'un pouvoir central à l'échelle du pays afin que chaque citoyen et chaque organisme puissent profiter équitablement de tous les réseaux qui permettent la transmission des idées et en général de l'information, sans oublier également les communications qui relèvent de la géographie pure comme les moyens de transport: routes terrestres et fluviales des grands axes, chemins de fer et voies aériennes.

En vertu d'une interprétation naturelle de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le pouvoir confédéral prend à sa charge d'un océan à l'autre et du nord au sud tous les systèmes de communications qui permettent aux différents Etats-membres c'est-à-dire aux provinces - du Canada d'être en relation les unes avec les autres selon le grand axe est-ouest, à travers une géographie bien diversifiée et des ensembles de populations d'origine multiple. Sous l'angle du Canada, rien que de très normal pour assurer la vie interne et le bon voisinage avec les Etats-Unis puis avec l'Europe et le monde entier.

A l'époque de la Confédération, il va de soi que les communications dépendaient uniquement des voies physiques: chemins, cours d'eau, rail, etc. pour véhiculer l'information selon un réseau dont le principal était la poste. Depuis, la technologie s'est développée et a permis d'augmenter la densité du réseau nerveux de la transmission de l'information avec l'avènement de la radio, de la télévison, des télécommucications, du cinéma, des satellites. Les Pères de la Confédération ne pouvaient pas prévoir ces développements spécifiques à l'ère moderne et donc ne les ont pas mentionnés en toutes lettres dans le pacte confédéral. Aujourd'hui, c'est évidemment par extension que le gouvernement fédéral du Canada est responsable au titre de l'Etat de tout ce qui est communications, tant en ce qui touche les transports qu'en ce qui a trait à l'acheminement de l'information. Il les contrôle ou les régit soit directement, soit indirectement, soit par délégation de pouvoir.

Vivre, c'est pouvoir communiquer

Le Canada ne peut vivre en tant qu'entité politique et administrative que parce qu'il a la haute main sur ses communications. C'est valable pour tout Etat fédéral ou autre dans le monde et tout abus politique, économique ou restrictif de quelque sorte que ce soit, amène inévitablement des tensions et des crises au détriment de l'individu qui est le premier à en souffrir. Une province ou un Etat-membre comme le Québec, tout en ayant certaines responsabilités locales découlant de sa participation à la confédération, ne peut prétendre à une autonomie viable et encore moins à l'indépendance tant qu'il ne sera pas maître chez lui en matière de communications. Il n'a aucun pouvoir en la matière. On l'a bien vu en juillet dernier lors de la rencontre de Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, avec M. Louis O. Neill, son homologue québécois. On discute et on discute, mais le fond du problème reste le même. Ottawa est maître au Canada et au Québec: nous ne pouvons qu'arracher des miettes que veut bien nous concéder le pouvoir fédéral, notamment en matière de télécommunications. Les deux ministres ont beau être, paraît-il, amis d'enfance, ils n'en sont pas moins opposés et leurs points de vue demeurent inconciliables tant que le Québec a des raisons de prétendre à l'indépendance politique. Or, seule, cette indépendance que souhaite désormais le Québec démêlera l'imbroglio que n'avaient pas prévu les signataires de la Confédération.

Le concept de deux nations - on oublie encore Indiens et Esquimaux - dans dix provinces et deux territoires trahit évidemment un déséquilibre de base. On ne répétera jamais trop qu'une de ces nations - la nôtre - est confinée à toutes fins pratiques au Québec et à ses abords immédiats et que l'autre - la leur est répandue majoritairement et le plus souvent uniquement partout ailleurs. Le tout suivant des lignes historiques, culturelles et sociales différentes sinon divergentes.

Nous sommes des amputés

Il n'est que de comparer les activités des deux niveaux de gouvernement en matière de communications pour juger du fossé qui sépare la position fédérale et la position québécoise. En matière de communications physiques: le rail, la poste, la navigation, l'aviation, relèvent directement d'un ministère, d'une société de la couronne, d'une régie gouvernementale ou de quelque autre organisme public ou privé de compétence strictement fédérale. Le pouvoir réel est actuellement situé dans ces structures. Il en est à peu près de même pour la transmission de l'information par le téléphone, la radio, la télévision, les satellites, le cinéma même.

Quant à lui, le Québec n'a aucune compétence juridique, donc aucun pouvoir décisionnel dans tous ces domaines. Il essaie bien de régner sur ce qu'il est convenu d'appeler ***notre*** culture, véhiculée par toutes ces techniques, mais on sait combien un gouvernement provincial si péquiste soit-il a du mal à faire passer ce message puisqu'il ne dispose pas en toute propriété légale des moyens constitutionnels nécessaires.

Si on prend comme exemples les activités du ministère fédéral des Communications et celles du ministère provincial, on s'aperçoit immédiatement du fossé qui sépare les deux organismes gouvernementaux.

Le ministère fédéral des Communications est responsable, tant au point de vue technique qu'administratif et juridique, de l'utilisation de la radio, des divers aspects de la télé-radiodiffusion et de la télévision par câble, des systèmes de télécommunication, de la téléinformatique et des programmes spatiaux. Il s'appuie en cela sur des organismes comme le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui régit plus spécifiquement le domaine des stations de radio et de télévision.

Quant au ministère provincial des Communications, il est tout au plus un ministère de gestion qui s'occupe des communications (exemple: téléphone) et des services (exemple: traduction) internes entre les différents ministères et organismes publics provinciaux. Il regroupe également l'édition gouvernementale avec l'Editeur officiel du Québec et une importante Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel: elles interviennent dans des limites bien précises sur le plan culturel et sur celui de la diffusion.

Actuellement, le Québec n'a pas un mot à dire dans la structure et le développement même de tout ce qui importe en matière de communication de l'information puisque ce n'est pas lui qui décide des attributions de compétences.

L'indépendance: absolument essentielle

Un Québec indépendant doit être maître de tous les moyens et voies de communication: il dispose de son propre réseau de chemins de fer, il réglemente la navigation fluviale, il construit

ses propres aéroports et surveille les routes de son espace aérien, il organise la poste selon ses propres besoins, il répartit les stations de radio et de télévision — notamment le câble — selon les besoins locaux, il supervise le réseau téléphonique, il établit une véritable politique du cinéma et utilise à son profit les satellites de communication: bref tout ce qu'il ne fait pas jusqu'ici et qui doit entrer dans une authentique politique culturelle globale dont l'outil premier est le français.

L'accession du Québec à l'indépendance ne peut que modifier rapidement cette situation. A notre charge seront désormais toutes les communications qui relèvent jusqu'ici du fédéral. Aussitôt les adversaires de l'indépendance — qu'ils soient francophones ou anglophones, ce qui n'a pas d'importance en l'occurrence – diront que nous n'avons pas les moyens de racheter les installations fédérales existantes et que nous ne disposons pas des spécialistes voulus pour les faire fonctionner. Est-il vraiment nécessaire de souligner que toutes ces installations ont été payées à même nos impôts, donc qu'elles nous appartiennent de fait, et que les spécialistes fédéraux devraient passer naturellement au service du Québec.

A cet argument maladroit que nous ne serons **pas capables,** on peut opposer notamment l'expérience égyptienne de la nationalisation du canal de Suez par le gouvernement de Nasser. La presse internationale — mal informée ou plutôt déformée par une information biaisée en faveur du capitalisme colonialiste — prédisait à Nasser la catastrophe dans l'exploitation du canal pour les deux raisons citées plus haut. Or, le canal a continué de fonctionner sans interruption, sauf celle provoquée évidemment par la Guerre des Six Jours contre Israël. Chez nous, on peut rappeler avec une certaine fierté quelques exemples convaincants de notre savoir-faire: deux exemples où la technologie et l'audace sont passées de notre côté avec l'appui de compétences non pas anglo-saxonnes mais européennes. Citons donc Manic, le métro de Montréal et plus récemment encore le stade olympique. Il n'est pas question ici de faire le procès des Olympiques ni l'apologie du maire Drapeau, mais de mettre l'accent sur ce que nous pouvons faire par nous-même, sans passer par Ottawa. C'est au gouvernement péquiste de prouver que nous pouvons grandir dans cette voie.

Le partage serait facile

Toutes les installations en matière de communication relèvent donc du fédéral sur le plan juridique, mais le peuple du Québec est taxé pour les maintenir. Elles sont justement destinées à soutenir notre participation à la Confédération en tant que l'un des deux peuples fondateurs du Canada, comme le dit si ''hypocritement'' la formule consacrée. Donc, les moyens de communications nous appartenant de fait sinon en droit, il n'y a pas lieu de s'alarmer à ce propos des conséquences de notre future indépendance: tout au plus quelques problèmes et quelques soucis lors de la passation des pouvoirs. Le contenu, dépendant uniquement de nous sur le plan culturel et sans plus aucune ambiguïté, ne sera aucunement influencé par une exploitation déformée par le grand axe est-ouest qui n'est pas — ou n'est plus — le nôtre et par les conséquences de la défaite des Plaines d'Abraham, toujours évoquée par les séparatistes anglais.

Comme les cadres existent déjà et que les jeunes générations sont enfin conscientes de l'importance de la culture (bien plus que les hommes d'affaires et que bien des dirigeants politiques) pour l'identification au milieu, au pays, à la nation, il s'agira là également d'un ajustement dont l'une des plus grandes difficultés sera de savoir bien nous servir de la notion même de liberté.

Les communications: pouvoir capital

De toute façon, les communications sont le moyen par excellence de notre identification présente et future parce qu'elles véhiculent notre pensée et nos idées par le truchement de l'instrument merveilleux qu'est notre langue: une langue que nous avons conservée et même développée d'une manière typique et originale. Et toute notre identification passe par notre culture.

''La presse, la radio, la télévision et le cinéma ont une impact considérable sur la formation des citoyens et de l'opinion publique.'' (Programme du Parti Québécois, Montréal 1973)

Dans ces domaines, la liberté d'opinion et celle de la pensée subissent des pressions apparemment contradictoires selon la technique même de chaque moyen d'expression. Ainsi, la presse n'est pas de compétence fédérale — ni même provinciale — et elle est l'apanage de capitaux privés qui ne doivent rien au gouvernement d'Ottawa. En fait, il y aurait en ce domaine une véritable volonté d'identité au milieu francophone si la plupart de nos journaux et revues représentaient et défendaient véritablement la volonté d'expression politique des Québécois. Mais ces capitaux viennent d'un milieu où l'argent n'a pas d'odeur pourvu qu'il roule en faveur de ceux qui le possèdent: une piastre à gagner, c'est toujours une piastre bonne à prendre. Or les journalistes, quant à eux, ne demanderaient pas mieux que de se tenir à l'écoute de la nation, mais ils dépendent, pour gagner leur vie, d'intérêts qui défendent le fédéralisme canadien. Une véritable presse, délivrée de l'hypothèque fédéraliste, ne pourra voir le jour que grâce à l'indépendance politique québécoise. Nous pourrons alors lire ***les*** journaux, qui nous représenteront davantage, même si les capitaux restent inchangés, pourvu qu'ils se soucient de nos intérêts nationaux bien compris.

La pression qui s'exerce sur le gouvernement fédéral pour l'ouverture d'une Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision illustre bien le malaise qui sévit dans ce domaine où la technologie met au service de l'information des moyens d'action si considérables qu'elle intéresse tout notre mode de vie actuel. En ce domaine, c'est le règne du CRIC d'une part, et celui de la volonté fédérale (à majorité anglophone). On y insiste sur les beautés de la Confédération, tant sur le plan humain que technique, donc en totale contradiction avec le Québec qui veut pouvoir exprimer sans entraves l'amour de sa culture et son besoin d'identité propre. Tandis que les anglophones doivent lutter sans cesse contre l'assimilation culturelle américaine, nous devons nous battre pour ne pas nous laisser envahir par une langue déformée véhiculant des idées et des structures traduites ou adaptées directement de l'anglais.

Comme les stations d'Etat et privées relèvent du fédéral, (à cause notamment de la répartition internationale des longueurs d'ondes disponibles), le CRTC a la partie belle pour imposer sa propre vision fédéraliste quand il s'agit de la répartition géographique et linguistique des réseaux. On le voit principalement lorsque cet organisme fédéral veut implanter une station anglophone en plein milieu francophone ou refuse l'installation d'une station dans une région québécoise particulièrement défavorisée en ce domaine, sous prétexte de non-rentabilité. Et le fait que le nouveau président du CRTC soit francophone ne change rien à la situation. L'ambivalence continue car ce n'est pas en l'occurrence une question de personnalité mais bien de philosophie politique.

Lorsque, en 1936, le gouvernement fédéral mit pour la première fois de l'ordre dans la croissance et le développement anarchiques des stations de radio en mettant sur pied l'organisme qui allait s'appeler Radio-Canada, il prenait en même temps la direction de la diffusion de l'information et de la récréation des Canadiens d'un océan à l'autre, ce qui parut naturel à l'époque, d'autant plus que le Québec n'était vraiment pas alors sensibilisé à cette question. Et le financement de ce nouvel organisme se fit jusqu'en 1952 — année de l'avènement de la télévision au Canada — par l'imposition d'un droit annuel sur chaque appareil récepteur. Après cette date, c'est l'ensemble de la population qui finança directement par des impôts tout le réseau d'Etat, tandis que les postes privés avaient recours unique-

La Manic: ...par notre volonté et non celle d'Ottawa...

ment aux revenus de la publicité commerciale.

Aujourd'hui, le système dualiste — Etat et entreprise privée — n'a guère changé, même si la Chambre des Communes s'inquiète chaque fois que le Québec éternue alors que le Canada ne soigne pas sa grippe. Le secteur français de Radio-Canada est évidemment la responsabilité des francophones, qui jusqu'à un certain point reflètent notre société culturelle québécoise et risquent de pencher vers un nationalisme qui va de soi. Et toutes les commissions royales n'y changeront rien à moins de remplacer au réseau français les francophones naturels par des anglophones travestis en bilingues.

A ceci s'ajoutent depuis quelques années la télévision par câble et plus récemment la télévision dite à péage, ainsi que de nouveaux moyens d'expression comme la télévision communautaire. Ces nouveautés répondent à des besoins sans cesse grandissants de loisirs et d'information et complètent à leur manière les carences du système mais toujours pas selon notre coeur puisque la juridiction de base est encore fédérale. Nous tournons en rond: **la technique nous apporte sans cesse des éléments nouveaux et le juridique ne nous permet pas d'en disposer à notre aise ni selon les besoins réels du Québec**

Les satellites

Et puis il y a le problème crucial des satellites de communication. On sait que techniquement les ondes ne peuvent franchir en ligne droite qu'une certaine distance déterminée par leur nature particulière et qu'ainsi on ne peut transmettre plus loin que par un système compliqué de relais terrestres. On se rappelle que la communication par satellite permet d'être en communication instantanée avec n'importe quelle partie du monde. La solution idéale est donc sur le plan national l'envoi dans le ciel d'un satellite à qui la station émettrice transmet l'émission qui est ensuite redistribuée selon les besoins des postes éloignés, aussi bien à Vancouver que dans l'Arctique ou vers les pays étrangers. C'est dans un autre domaine, le téléphone, le moyen de communication internationale de plus en plus couramment employé.

Ces satellites de communications sont d'une telle importance pour le gouvernement fédéral qu'il a créé des organisme — comme Télésat ou encore le Centre de recherches sur les télécommunications de la défense — afin de s'en occuper spécialement. C'est la technique de l'avenir — déjà en application aujourd'hui — que cette transmission d'émissions au-dessus d'un pays aussi vaste que le Canada, technique qui est également valable à l'échelle du Québec. Evidemment, nous pourrions éventuellement avoir un jour notre propre système — même à l'intérieur du Canada, — ainsi que l'avait souligné un rapport favorable que MM. Jacques Parizeau et Claude Morin, alors conseillers du gouvernement québécois, avaient remis au Premier ministre Daniel Johnson, lequel, en posant l'équation **Egalité ou indépendance,** entendait l'exploiter à bon escient.

Nous n'en sommes pas encore là et toute la quincaillerie qui se promène dans le ciel canadien: les Alouette, les Isis et les Annik, répondent avant tout à la nécessité fédérale de l'autonomie canadienne.

En fin de compte, notre propre ministère des Communications n'a qu'un droit de regard provincial, relatif à l'élaboration des normes et de la réglementation touchant les différents systèmes de communication, "avec la collaboration" de son service juridique: ce qui signifie en clair qu'il s'agit d'un domaine relevant plus spécifiquement de la distribution que d'une véritable compétence constitutionnelle.

Même le cinéma

Le cinéma est également une activité qui concerne tout le Canada, aussi bien l'importation de films étrangers que la création de films d'ici. En fait, l'aide au cinéma canadien relève pour une grande part de subventions fédérales, par l'entremise surtout du Conseil des Arts du Canada, et de l'auréole fonctionaliste du l'Office national du film. L'importation de films étrangers se fait selon les lois économiques de la concurrence et non selon les besoins culturels propres à chaque communauté linguistique. Par la faiblesse congénitale de l'industrie cinématographique canadienne, le film étranger prend une part majoritaire du marché, tandis que le film canadien doit être fortement subventionné pour survivre. A première vue, on pourrait croire que le film québécois ne devrait même pas exister. Eh bien! comme chacun le sait, il existe bel et bien parce que — malgré ou à cause de ses défauts — il incarne le Québec et se présente alors sous forme de produit culturel comme ne peut le faire qu'un cinéma authentiquement national. Le film prend une valeur de produit culturel parce qu'il véhicule la langue que nous parlons, comme le fait, dans un autre exemple, l'édition québécoise dont les problèmes sont étrangement similaires.

C'est pour assurer le développement du cinéma québécois que l'Assemblée nationale a voté, en 1975, la **Loi sur le cinéma** , une loi-cadre relevant des Affaires culturelles, qui règle la structuration commerciale, la création et la diffusion de films proprement québécois, elle institue par la même occasion la Cinémathèque nationale du Québec et établit l'Institut québécois du cinéma: deux organismes dont l'influence devrait commencer à se faire sentir.

Cette loi-cadre, fort critiquée par presque toutes les parties, est considérée quelque peu coercitive par les tenants du fédéralisme et insuffisante par les nationalistes parce qu'elle impose des normes et même des restrictions quant à la fabrication et à l'exploitation des films. C'est pourtant avec le protectionnisme que le Québec peut vraiment intervenir, mais il y a évidemment duplication — comme dans d'autre domaines — à cause de l'empiètement du fédéral dans le champ de la culture et à cause des subventions qu'il accorde dans ce domaine de compétence provinciale qu'est la création.

De toute façon, on n'en sortira pas tant que la culture ne sera plus une question de survie mais de renaissance dans un contexte politique complètement renouvelé. On parle donc beaucoup de décoloniser le cinéma québécois, mais, sur le plan québécois comme ailleurs, cette industrie est-elle une industrie culturelle comme l'édition ou même l'artisanat, ou bien est-elle une industrie comme une autre? Tant qu'on n'aura pas réglé cette question au niveau du principe même, on ne pourra vraiment faire face aux empiètements du fédéral. Soyons maîtres de tous les outils qui autorisent le plein développement culturel et le plus tôt sera le mieux.

Importance de l'indépendance

En fait, comment le Québécois de demain communiquera-t-il dans le nouveau contexte culturel et constitutionnel que lui vaudra l'indépendance de son pays? D'abord et avant tout, il vivra et travaillera dans sa langue et point ne sera besoin d'une Charte du français pour défendre ses droits primordiaux: il n'aura plus besoin d'imposer sa volonté d'évoluer hors des contraintes d'une majorité canadienne anglophone. Grâce à ce véhicule intellectuel qu'est la langue française, il communiquera et recevra l'information selon ses propres normes et dans des contenants techniques qui relèveront de la compétence de son gouvernement national et indépendant.

Navigation, chemins de fer, aéroports — aujourd'hui de compétence fédérale — seront siens et il les administrera sans l'aide d'une autre instance gouvernementale, si ce n'est en coopération à l'échelle du continent nord-américain. La poste et le téléphone se développeront sous son égide et selon les intérêts du Québec, comme le fait déjà l'Hydro-Québec, dont les activités sont de ressort provincial.

Et en matière de communication de l'information, le Québécois sera maître absolu chez lui ("maîtres chez nous", disait-on lors de cette Révolution tranquille qui dura le temps d'un feu de paille). La presse sera moins étrangère aux intérêts premiers du Québécois, recevra son information d'une ou d'agences de presse québécoises et non de Canadian Press (traduisez: Presse Canadienne), discutera nos affaires nationales et non les affaires ambivalentes et ambiguës d'Ottawa. Pour sa part, l'édition pourra mieux défendre son véhicule particulier — le livre — par une meilleure protection de son marché contre l'emprise étrangère et par un plus grand épanouissement de son pouvoir créateur.

La radio et la télévision seront réparties sans restriction dans tout le Québec, avec un ou des satellites de communication bien à nous; les programmes seront majoritairement d'inspiration québécoise, avec échanges évidemment avec l'extérieur. Il ne faut pas tomber dans l'abus contraire et s'isoler sans discernement. En ce domaine, la politique sera nationale (lisons: québécoise) et non plus fédérale (lisons: canadienne). Et pour Radio-Québec sonnera l'heure de sa vérité.

Le cinéma québécois vivra véritablement avec son public. Il est rare en effet — quoique ce soit déjà arrivé, ex: les westerns spaghetti — qu'un cinéma fabrique des films qui n'ont pas racine dans le milieu. Le Québec exportera mieux des films qui le représenteront sans entraves extérieures à notre société: la France (ou les Etats-Unis ou tout autre pays) exporte des films d'inspiration autochtone et non pas russe, chinoise ou papoue.

Le Québécois de demain vivra en citoyen libre d'un pays indépendant, dans la langue qui est la sienne, tout en communiquant avec ses voisins par l'intermédiaire de techniques modernes qu'il contrôlera et qui feront de lui un participant à part entière de ce "village interplanétaire" qu'a prédit Marshall McLuhan.

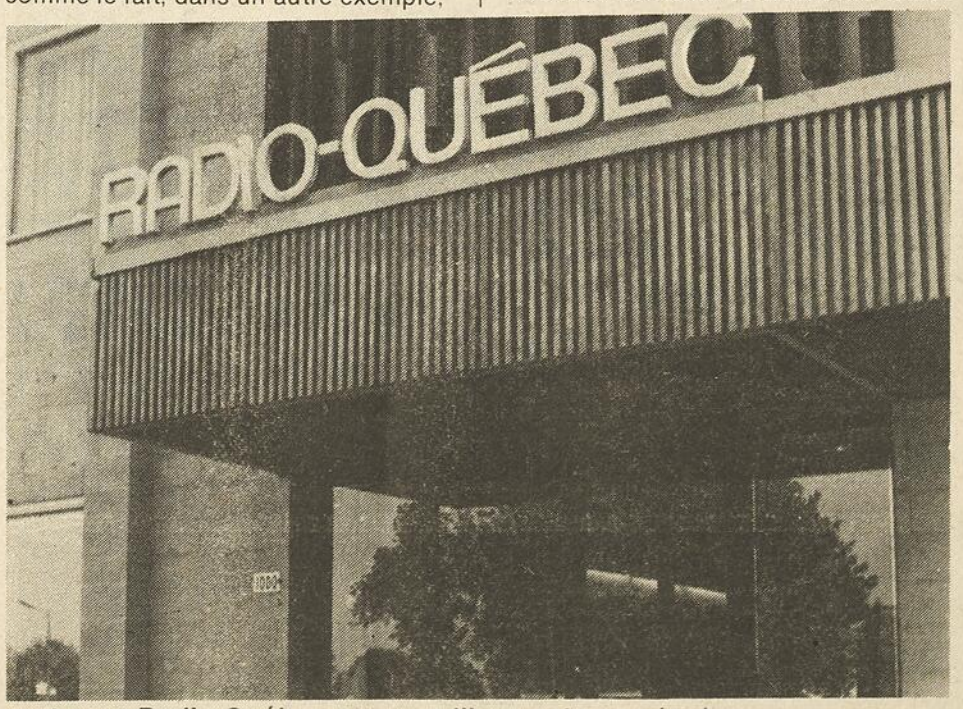

...et pour Radio-Québec sonnera l'heure de sa vérité...
(photo Guy Turcot)

Les cartes du Jour...

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

TÉL. 376-1280
JACQUES POITRAS
YVES POITRAS
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS INC.
7190, BOUL. ST-MICHEL
(BUREAU 101) MONTRÉAL, QUÉ.
H2A 2A5

694-2543
notaire
Paul-Émile Faucher,
225, boul. Hymus
Pointe-Claire

LA CAFÉIÈRE ENR.
Spécialités:
Café de qualité
Thé
Épices
Tisanes
Fines Herbes
Appareils connexes
Bienvenus aux
bureaux professionnels
298, avenue Ste-Anne
CHICOUTIMI TÉL: 543-7584

UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE, BONIN & ROBERT
AVOCATS
1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal Tél: 934-0841

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

LUC ALARIE ET ANDRÉ LEGAULT
Avocats
3431, St-Hubert
Montréal Tél: 524-3521

ROBERT BASTIEN & ANDRÉ WILLIAMS
AVOCATS
365, rue Laurier, suite 101
BELOEIL (514) 467-5849

DUFOUR & COTE
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi 549-8150

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

design
illustration
bande dessinée
MICHEL FORREST
6455, 39ième avenue #3
Rosemont, Qué.
159-6735

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats
1070, Chemin Ste-Foy
Québec (418) 687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L
Marcel Croteau, LL.L
Claude Gagnon, LL.L

studio
Louis-Laurent Gauthier
graphiste-designer
2055 de la montagne
suite #6
après 6 h. tél 843-4844

Une Carte d'Affaire dans le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche confiance et compétence
LISE BOULET
842-4821

écrase
Société Canadienne du Cancer

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MÉDIA

Yves Courville

Normand Senay

Robert Pépin

Lise [illegible]

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
790 Atwater, Montréal
935-6716

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

harmonia mundi
l'alternatif * montréal
bertrand * place ville-marie
bertrand * place bonaventure
musique d'auteuil * québec

STE-JULIE. urgent doit louer ou vendre. 5 pièces plus sous-sol fini bachelor. Foyer. Situé près école. C. Major 649-5929 (Fiducie du Québec, courtier)

STE-JULIE. Doit vendre. 6 pièces sous-sol, foyer et mur briques. Terrain 14600 p. Près école. Pour visiter, Claire Major 649-5929 (Fiducie du Québec, courtier)

STE-JULIE HAUT BOIS. Site recherché. 4 chambres. Salle à diner, foyer. Urgent. Propriétaire transféré. Claire Major 649-5929 (Fiducie du Québec. courtier)

STE-JULIE HAUT BOIS. Faut vendre ou louer. Transfert. 6 grandes pièces. Boisé bouleaux. Faut voir. Claire Major 649-5929 679-1110 (Fiducie du Québec, courtier)

LACHENAIE. Bungalow en briques 1969, 6½, sous-sol semi-fini, terrains 110x130 1 seul prix $23,005. Tél: 471-6369

CHERCHE personne fiable, habitant à proximité pour garder fillette de 18 mois et faire petit ménage, 5 jours par semaine de 9 h à 6 h. Près de Place Longueuil à 10 m. du métro par autobus. Réf. demandées 463-0921

MAZDA 73-RX3 automatique - pneus Michelin - radio a.m.f.m. bonne condition après 6 h 387-1785

APP. À LOUER
4 et demi chauffé, eau chaude. 5955, 25e ave. Rosemont 471-5291

CAMION À VENDRE Chevy-van 72 fini camper. Automatique V-8 très propre 728-4421

APP. À LOUER
Non-chauffé, À St-Vincent-de-Paul 5½ grand. propre. Prix $175.00 Appelez après 6h.
486-6785

MAISON À LOUER
Outremont. Maison meublée à louer. de janvier à juin 1978. 4 chambres à coucher,garage, jardin. 270-3822

À COMPTER DE VENDREDI LE 14 OCT. 77 DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE VENTE DE MEUBLES DE BUREAUX À DES PRIX DE LIQUIDATION
Ex: Bureaux de bois 24 x 48: $70.00, 30 x 60: $125.00.
Couleur au choix: noyer, teck, bois de rose. Meubles de 36 x 72 et sur commande, service de design gratuit.
Accessoires de bureaux à des prix incroyables.
Visitez notre salle de montre 8520, Pascal Gagnon, St-Léonard.
Ouvert tous les jours de 9 h a.m. à 18 h et le samedi de 9 h à 17 h.
Une escompte supplémentaire de $5.00 sera accordée sur chaque meuble sur présentation de cette annonce (no. 53)

CHALET À LOUER
Ski
St-Adèle
Splendide propriété neuve à louer, 4 chambres à coucher, deux salles de bains foyer, toit cathédrale.
Vue imprenable, site exceptionnel à deux minutes du centre-ville et une minute de la sortie de l'autoroute.
Meublé ou non pour toute la saison seulement.
Bois fourni, chauffage électrique, climatisé, garage.
Tél: 527-9856 ou 674-0051

POUR VOS PETITES ANNONCES
Lise Boulet
842-4821

MAGNIFIQUE ECU SOUVENIR

un cadeau de rêve

En or 24kt
En argent pur .999
En bronze fini monnaie

MULTHÉRITAGE Inc. a fait graver pour vous un des événements les plus marquants de l'histoire du Québec depuis la Confédération.

Frappée dans des métaux nobles, cette pièce commémorative souligne l'avènement au pouvoir de M. René Lévesque, et évoque du même coup la confiance exprimée par des millions de Québécois en l'avenir du Québec. Cet ECU reflète également la fierté de notre peuple, ses aspirations profondes, la réalisation de son potentiel et par-dessus tout, le désir et la volonté de se réaliser. Cette création, la première d'une collection historique, est l'oeuvre d'un artiste de chez-nous, et de fabrication entièrement québécoise.

Cet "ECU SOUVENIR" est une pièce unique que vous serez fier de posséder, de montrer à des amis et de léguer à vos héritiers, immortalisant ainsi à jamais une époque palpitante de votre vie et de votre patrimoine. L'originalité de cette pièce frappée en quantité limitée en fait aussi un cadeau d'une valeur inestimable.

DESCRIPTION

Sur l'avers de l'"ECU SOUVENIR" figure en relief l'effigie de M. RENÉ LÉVESQUE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, encerclé de cette phrase célèbre: "NOUS SOMMES QUELQUE CHOSE COMME UN GRAND PEUPLE".

Le revers montre en relief la "FLEUR DE LYS" symbole des Québécois, les inscriptions QUÉBEC, ECU SOUVENIR et les dates commémoratives 15 NOV. 1976 - 15 NOV. 1977.

VALEUR DE COLLECTION

Cet "ECU SOUVENIR" d'un diamètre de 32 mm (1 1/4 po) vous est offert en or pur 24kt de qualité épreuve, en argent pur .999 de qualité épreuve et en bronze fini monnaie. Chaque "ECU" est frappé individuellement selon l'art des plus grands monnayeurs.

Afin d'assurer une valeur de collection sans précédent, les pièces en or et en argent sont numérotées et frappées en quantité limitée respectivement à 500 et 5000 exemplaires.

MULTHÉRITAGE Inc. se réserve le droit de retourner toute commande lorsque les quantités limites seront atteintes.

Assurez-vous de pouvoir bénéficier de cette émission sans précédent.

Commandez votre "ECU SOUVENIR" dès maintenant.

PRÉSENTATION

Les pièces en bronze et en argent vous sont présentées dans une capsule transparente, pour faire ressortir tout le travail de l'artiste et vous permettre de les manipuler sans en altérer la valeur. L'Ecu souvenir en argent vous est aussi offert dans un présentoir-cadeau spécial révélant, lorsque exposé, la pièce dans tout son éclat. La pièce en or 24kt vous est offerte dans un prestigieux écrin de cuir doublé à l'intérieur d'un somptueux velours, telle que sera présentée à M. RENÉ LÉVESQUE.

MULTHERITAGE INC., 1 Place Ville-Marie suite 3235 Montréal tél.: 878-1989

OUI J'aimerais recevoir mon **"ECU SOUVENIR"**

Qté		
_____	**"ECU SOUVENIR" en or 24kt à $225.00**	$ _____
_____	**"ECU SOUVENIR" en argent .999 à $16.50**	$ _____
_____	**Combinaison "Ecu Souvenir" en argent .999 et présentoir-cadeau spécial à $18.50**	$ _____
_____	**"ECU SOUVENIR" en bronze à $4.50**	$ _____
	Taxe provinciale (8% résidents du Québec)	$ _____
	Frais de port et d'emballage	$ 1.50
	TOTAL	_____

Retournez à: **MULTHÉRITAGE Inc.**
1 Place Ville-Marie, suite 3235
Montréal H3B 3M7

J'inclus un chèque ou mandat-poste ☐

Portez à mon compte CHARGEX/VISA ☐
MASTER CHARGE ☐

No de carte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Nom (lettres moulées) _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Code postal _____

4-11-77